

LES

BAES PRO

de l'académie de Créteil

2020



© Brigitte Gilles de la Longe / Onisep

CHOISIR SON BAC PRO SELON SES CENTRES D'INTERETS

➤ J'aime être en contact avec la nature, les espaces verts, les animaux

- ✓ Bac pro Aménagements paysagers
- ✓ Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole
 - grandes cultures*
 - polyculture élevage*
- ✓ Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique
- ✓ Bac pro Conduite de productions horticoles
- ✓ Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune
- ✓ Bac pro Technicien conseil vente univers jardinerie

➤ J'aime travailler le bois

- ✓ Bac pro Technicien constructeur bois
- ✓ Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- ✓ Bac pro Technicien menuisier-agenceur

➤ J'aime faire la cuisine, préparer des aliments, les servir

- ✓ Bac pro Boulanger pâtissier
- ✓ Bac pro Commercialisation et services en restauration
- ✓ Bac pro Cuisine
- ✓ Bac pro Poissonnier écailler traiteur
- ✓ Bac pro Technicien conseil vente en produits alimentaires

➤ Je suis attiré par les voitures, les avions, les engins

- ✓ Bac pro Aéronautique
 - avionique*
 - Structure*
 - Systèmes*
- ✓ Bac pro Agroéquipement
- ✓ Bac pro Construction des carrosseries
- ✓ Bac pro Maintenance des matériels
 - matériels d'espaces verts*
 - matériels de construction et de manutention*
 - matériels agricoles*
- ✓ Bac pro Maintenance des véhicules
 - motocycles*
 - véhicules de transport routier*
 - voitures particulières*
- ✓ Bac pro Réparation des carrosseries

➤ J'aimerais participer à une construction, en bureau d'études ou sur un chantier

- ✓ Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
- ✓ Bac pro Etude et réalisation d'agencement
- ✓ Bac pro Menuiserie aluminium-verre
- ✓ Bac pro Technicien d'études du bâtiment :
 - études et économie*
 - assistant en architecture*
- ✓ Bac pro Technicien du bâtiment : organisation, réalisation du gros-œuvre
- ✓ Bac pro Technicien géomètre-topographe
- ✓ Bac pro Travaux publics

➤ J'aime la chimie, la physique, le travail en laboratoire

- ✓ Bac pro Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
- ✓ Bac pro Laboratoire contrôle qualité

➤ **Je suis attiré(e) par l'électricité, l'électronique, l'énergie**

- ✓ Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- ✓ Bac pro Systèmes numériques
Sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire
Audiovisuels, réseau et équipement domestiques
Réseaux informatiques et systèmes communicants
- ✓ Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- ✓ Bac pro Technicien du froid et du conditionnement d'air
- ✓ Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

➤ **J'aimerais conseiller et être en contact avec les clients**

- ✓ Bac pro Métiers de l'accueil
- ✓ Bac pro Métiers de la coiffure
- ✓ Bac pro Métiers du commerce et de la vente
option A : animation et gestion de l'espace commercial
- ✓ Bac pro Métiers du commerce et de la vente
option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- ✓ Bac pro Technicien conseil vente en produits alimentaires
- ✓ Bac pro Technicien conseil vente univers jardinerie
- ✓ Bac pro Poissonnier – écailler - traiteur

➤ **J'aime la mode et je suis attiré(e) par la conception de vêtements**

- ✓ Bac pro Métiers de la mode-vêtements
- ✓ Bac pro Métiers du cuir : *Maroquinerie*

➤ **J'aimerais assurer l'hygiène et la sécurité**

- ✓ Bac pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement
- ✓ Bac pro Hygiène, propreté, stérilisation
- ✓ Bac pro Métiers de la sécurité

➤ **J'aime travailler des matériaux et en faire des objets**

- ✓ Bac pro Optique lunetterie
- ✓ Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie
- ✓ Bac pro Prothèse dentaire
- ✓ Bac pro Traitements des matériaux
- ✓ Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle
- ✓ Bac pro Façonnage de produits imprimés, routage

➤ **Je suis intéressé(e) par la conception, la réalisation ou la maintenance d'un système mécanique**

- ✓ Bac pro Etude et définition de produits industriels
- ✓ Bac pro Maintenance des équipements industriels
- ✓ Bac pro Microtechniques
- ✓ Bac pro Technicien d'usinage
- ✓ Bac pro Technicien outilleur

➤ **J'aime prendre soins, conseiller et aider les autres**

- ✓ Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne :
à domicile,
en structure
- ✓ Bac pro Animation – Enfance et personnes âgées (ex. SPVL)
- ✓ Bac pro Esthétique, cosmétique, parfumerie
- ✓ Bac pro Métiers de la coiffure
- ✓ Bac pro Prothèse dentaire
- ✓ Bac pro Optique lunetterie
- ✓ Bac pro Services aux personnes et aux territoires

➤ **J'aimerais mettre en valeur, exercer une activité artisanale ou artistique**

- ✓ Bac pro Photographie
- ✓ Bac pro Réalisation de produits imprimés et plurimédia
 - Productions graphiques*
 - Productions imprimées*
- ✓ Bac pro artisanat et métiers d'art
 - Communication visuelle plurimédia*
 - Marchandisage visuel*
 - Tapiserie d'ameublement*

➤ **J'aime me déplacer et gérer des stocks**

- ✓ Bac pro Conducteur transport routier marchandises
- ✓ Bac pro Logistique

➤ **Je voudrais travailler dans un bureau**

- ✓ Bac pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (ex. Gestion administration)
- ✓ Bac pro Transport

Les baccalauréats professionnels de l'académie de Créteil

1. Accompagnement, soins et services à la personne, option A : à domicile
2. Accompagnement, soins et services à la personne, option B : en structure
3. Aéronautique, option avionique
4. Aéronautique, option structure
5. Aéronautique, option systèmes
6. Agroéquipement
7. Aménagement et finition du bâtiment
8. Aménagements paysagers
9. Animation – Enfance et personnes âgées (ex. SPVL)
10. Artisanat et métiers d'art, option communication visuelle plurimédia
11. Artisanat et métiers d'art, option marchandisage visuel
12. Artisanat et métiers d'art, option tapisserie d'ameublement
13. Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (ex. Gestion administration)
14. Boulanger-pâtissier
15. Commercialisation et services en restauration
16. Conducteur transport routier marchandises
17. Conduite de productions horticoles
18. Conduite et gestion de l'entreprise agricole, option grandes cultures
19. Conduite et gestion de l'entreprise agricole, option polyculture élevage
20. Conduite et gestion de l'entreprise hippique
21. Construction des carrosseries
22. Cuisine
23. Esthétique-cosmétique-parfumerie
24. Etude et définition de produits industriels
25. Etude et réalisation d'agencement
26. Façonnage de produits imprimés, routage
27. Gestion des milieux naturels et de la faune
28. Gestion des pollutions et protection de l'environnement
29. Hygiène, propreté, stérilisation
30. Laboratoire contrôle qualité
31. Logistique
32. Maintenance des équipements industriels
33. Maintenance des matériels, option A : matériels agricoles
34. Maintenance des matériels, option B : matériels de construction et de manutention
35. Maintenance des matériels, option C : matériels d'espaces verts
36. Maintenance des véhicules, option A : voitures particulières
37. Maintenance des véhicules, option B : véhicules de transport routier
38. Maintenance des véhicules, option C : motocycles
39. Menuiserie : aluminium - verre
40. Métiers de l'accueil

Les baccalauréats professionnels de l'académie de Créteil

41. Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
42. Métiers de la coiffure
43. Métiers de la mode-vêtements
44. Métiers de la sécurité
45. Métiers du commerce et de la vente option A : Animation et gestion de l'espace commercial
46. Métiers du commerce et de la vente option B : Propection clientele et valorisation de l'offre commerciale
47. Métiers du cuir option maroquinerie
48. Microtechniques
49. Optique - lunetterie
50. Ouvrages du bâtiment : métallerie
51. Photographie
52. Poissonnier écailleux traiteur
53. Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
54. Prothèse dentaire
55. Réalisation de produits imprimés et plurimédia, option A : productions graphiques
56. Réalisation de produits imprimés et plurimédia, option B : productions imprimées
57. Réparation des carrosseries
58. Services aux personnes et aux territoires
59. Systèmes électroniques numériques option A : SSIHT
60. Systèmes électroniques numériques option B : AREC
61. Systèmes électroniques numériques option C : RISC
62. Technicien conseil vente en alimentation, option produits alimentaires
63. Technicien-conseil vente univers jardinerie
64. Technicien constructeur bois
65. Technicien de fabrication bois et matériaux associés
66. Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
67. Technicien d'études du bâtiment, option A : études et économie
68. Technicien d'études du bâtiment, option B : assistant en architecture
69. Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre
70. Technicien du froid et du conditionnement de l'air
71. Technicien d'usinage
72. Technicien en chaudronnerie industrielle
73. Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
74. Technicien géomètre-topographe
75. Technicien menuisier-agenceur
76. Technicien outilleur
77. Traitements des matériaux
78. Transport
79. Travaux publics

2nd Pro FAMILLES DE MÉTIERS 2020

Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics

- TRAVAUX PUBLICS
- TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE
- INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI (option A Maçonnerie)
- INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI (option B Charpente)
- INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI (option C Couverture)
- MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE
- AMÉNAGEMENT ET FINITIONS DU BÂTIMENT
- OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE

Métiers de la relation client

- METIERS DE L'ACCUEIL
- METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE (option A Animation et gestion de l'espace commercial)
- METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE (option B Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale)

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- ASSISTANCE A LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITES (ex. Gestion administration)
- LOGISTIQUE
- TRANSPORT

Métiers des industries graphiques et de la communication

- FAÇONNAGE DE PRODUITS IMPRIMES, ROUTAGE
- REALISATION DE PRODUITS IMPRIMES ET PLURIMEDIA (option A productions graphiques)
- REALISATION DE PRODUITS IMPRIMES ET PLURIMEDIA (option B productions imprimées)

Métiers de l'alimentation

- BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR
- BOULANGER-PATISSIER
- POISSONNIER-ECAILLER-TRAITEUR

Métiers de l'hôtellerie-restauration

- CUISINE
- COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION

Métiers de la beauté et du bien-être

- ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE
- METIERS DE LA COIFFURE

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT (option A : Études et économie)
- TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT (option B : Assistant en architecture)
- TECHNICIEN GEOMETRE-TOPOGRAPHE

Métiers de l'aéronautique

- AERONAUTIQUE (option Avionique)
- AERONAUTIQUE (option Système)
- AERONAUTIQUE (option Structure)
- AVIATION GENERALE

2nd Pro FAMILLES DE MÉTIERS EN 2021

Métiers du numérique et de la transition énergétique

- TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES
- TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES
- **TECHNICIEN GAZ**
- TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR
- METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES
- SYSTEMES NUMERIQUES (option A Sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire)
- SYSTEMES NUMERIQUES (option B Audiovisuels, réseau et équipement domestiques)
- SYSTEMES NUMERIQUES (option C Réseaux informatiques et systèmes communicants)

Métiers de la réalisation de produits mécaniques

- ÉTUDE ET DEFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS
- **FONDERIE**
- **PRODUCTIQUE MECANIQUE (option décolletage)**
- MICROTECHNIQUES
- TECHNICIEN D'USINAGE
- TECHNICIEN OUTILLEUR
- **TECHNICIEN MODELEUR**
- TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE
- CONSTRUCTION DES CARROSSERIES

Métiers de la maintenance

- MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
- MAINTENANCE DES VEHICULES (option A Voitures particulières)
- MAINTENANCE DES VEHICULES (option B Véhicules de transport routier)
- MAINTENANCE DES VEHICULES (option C motocycles)
- MAINTENANCE DES MATERIELS (option A matériels agricoles)
- MAINTENANCE DES MATERIELS (option B matériels de construction et manutention)
- MAINTENANCE DES MATERIELS (option C matériels d'espaces verts)
- REPARATION DES CARROSSERIES

Métiers du bois

- TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS
- TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR
- TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES
- ÉTUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT

Métiers du pilotage d'installations automatisées

- PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION
- PROCES DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS- CARTONS
- TECHNICIEN DE SCIERIE

Accompagnement, soins et services à la personne, Option A : à domicile

Les titulaires de ce bac pro aident différents publics (enfants, adultes, personnes âgées ou handicapées) à leur domicile dans leur vie quotidienne. L'élève apprend à dispenser des soins d'hygiène et de confort (aide à la toilette, réfection du lit, etc.), à préparer des repas et à surveiller l'état de santé de la personne. Grâce aux enseignements reçus pendant la formation, les titulaires de ce diplôme sont capables de :

- nettoyer les locaux, entretenir le linge, préparer un repas,
- gérer les documents de la vie quotidienne : factures, demandes d'aides financières, etc
- élaborer un projet individualisé ou projet de vie avec la personne, son entourage et les professionnels concernés,
- conduire des activités de loisirs pour maintenir l'autonomie et la vie sociale de la personne,
- encadrer une petite équipe de professionnels et collaborer avec les professionnels de santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels.

Débouchés

Associations, collectivités territoriales, entreprises de particuliers employeurs, structures d'accueil ou d'hébergement.

Dans le domaine des services à la personne, les besoins les plus importants se situent auprès des personnes âgées.

Métiers accessibles :

- Assistant-e de responsable de secteur
- Responsable de petites unités en domicile collectif
- Gouvernant-e
- Accompagnant-e de personnes en situation de handicap ou fragilisées
- Accueillant-e familial-e

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Accompagnement éducatif petite enfance, un CAPA Services en milieu rural.(services aux personnes)

Qualités requises :

- être à l'écoute des autres
- goût de la communication
- capacité d'observation et d'analyse des situations
- discrétion, autonomie, sens des responsabilités
- résistance physique et psychologique

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langues vivantes et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Nutrition-alimentation** : régimes alimentaires, comportements alimentaires, qualité des aliments.
- **Services à l'usager** : entretien de l'environnement de la personne, entretien du linge, préparation des repas,

gestion et organisation familiale (achats alimentaires, gestion du budget, des documents administratifs).

- **Ergonomie – soins** : hygiène professionnelle, techniques de soins d'hygiène et de confort (aide à la toilette, habillage, aide à la prise de médicaments, etc.)
- **Animation - éducation à la santé** : maintien de l'autonomie et de la vie sociale (activités en groupe), animation de réunion de travail.
- **Sciences médico-sociales** : personnes aux différentes étapes de la vie et réponses institutionnelles (politique de santé publique, besoins des personnes aux différents âges), méthodologie d'intervention (projet individualisé, éthique et déontologie, qualité, gestion d'équipe), communication professionnelle.
- **Biologie et microbiologie appliquée** système locomoteur, système immunitaire, maladies génétiques...

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle. Ces stages doivent être effectués dans des lieux complémentaires en termes de publics accueillis et de types de structures.

Examen

Domaine professionnel	
Épreuve scientifique et technique :	Coeff.
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Conduite d'un projet d'accompagnement	4
Epreuve technologique : analyse de situation(s) professionnelle(s)	4
Épreuve professionnelle :	
Accompagnement des actes de la vie quotidienne au domicile	4
Organisation d'intervention à domicile	2
Aménagement et équipement de l'espace privé	2
Economie-gestion	1
Prévention - santé - environnement	1

Domaine général	
	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique	
français	2,5
histoire-géographie	2,5
éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Épreuve d'éducation physique et sportive	1

Épreuves facultatives (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présenteront obligatoirement aux épreuves du BEP Accompagnement, soins et services à la personne (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS (brevet de technicien supérieur) Economie sociale et familiale
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social
- Concours d'accès aux diplômes d'Etat suivants : Aide médico-psychologique ; Aide-soignant ; Auxiliaire de puériculture ; Auxiliaire de vie sociale ; Technicien de l'intervention sociale et familiale.

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - LP Gabriel Péri - Champigny-sur-Marne
 - SEP du Lycée Guillaume Budé – Limeuil-Brevannes
- **En lycée privé :**
 - LP Sainte-Marie - Joinville-le-Pont
 - Lycée et LP Gregor Mendel - Vincennes

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e » et « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers du social »
- Zoom « Les métiers des services à la personne »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement

Accompagnement, soins et services à la personne, option B : en structure

Les titulaires de ce bac pro aident les personnes dépendantes dans les actes de la vie quotidienne. L'élève apprend à dispenser des soins d'hygiène et de confort (toilette, réfection du lit), à préparer les repas et à surveiller l'état de santé des personnes. Grâce aux enseignements reçus pendant la formation, les titulaires de ce diplôme sont capables de :

- participer aux activités de soins et collaborer avec les professionnels de santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels,
- concevoir et réaliser des activités destinées à maintenir l'autonomie des personnes et leur vie sociale,
- conduire des activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement,
- prendre part éventuellement aux activités de gestion (gestion des stocks et des matériels, prévention des risques professionnels, etc.). L'élève acquiert également les techniques nécessaires pour assurer l'hygiène des locaux et du matériel médical.

Débouchés

Etablissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux (hôpitaux, maisons de retraites, établissements de la petite enfance, centres de réadaptation, etc.).

Métiers accessibles :

- Assistant en soins, assistante en soins
- Accompagnant-e de personnes handicapées ou fragilisées
- Intervenant-e en structure d'accueil
- Responsable d'hébergement
- Gouvernant, gouvernante

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro après un CAP Accompagnement éducatif petite enfance, un CAPA Services en milieu rural.(services aux personnes)

Qualités requises :

- être à l'écoute des autres
- goût de la communication
- capacité d'observation et d'analyse de situations
- discrétion professionnelle, autonomie et sens des responsabilités
- résistance physique et

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<i>*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre</i>	

Enseignements professionnels

- **Nutrition-alimentation** : les régimes et comportements alimentaires, besoins nutritionnels et alimentation des enfants, des adultes et des personnes âgées, qualité des aliments

- **Services à l'usager** : entretien de l'environnement de la personne, préparation des collations et des repas
- **Ergonomie - soins** : aide à la toilette, habillage, surveillance de l'état de santé de la personne, aide à la prise de médicaments ...
- **Animation - éducation à la santé** : apprentissages et handicap, conduite d'un projet d'animation et d'actions d'éducation à la santé
- **Sciences médico-sociales** : personnes aux différentes étapes de la vie et réponses institutionnelles, méthodologie d'intervention (bientraitance, projet individualisé, éthique et déontologie, qualité, travail en équipe, etc.), communication professionnelle
- **Biologie et microbiologie appliquées** : système locomoteur, système immunitaire, maladies génétiques, infections nosocomiales, etc.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle. Ces stages doivent être effectués dans des lieux complémentaires en termes de publics accueillis et de types de structures.

Examen

Domaine professionnel	
Épreuve scientifique et technique :	Coeff.
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Conduite d'un projet d'accompagnement	4
Epreuve technologique : analyse de situation(s) professionnelle(s)	4
Épreuve professionnelle :	
Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure	4
Projet d'animation	2
Conduite d'action d'éducation à la santé	2
Economie-gestion	1
Prévention - santé - environnement	1

Domaine général	
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique	
français	2,5
histoire-géographie	2,5
éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présenteront obligatoirement aux épreuves du BEP Accompagnement, soins et services à la personne (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS (brevet de technicien supérieur) Economie sociale et familiale
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social
- Concours d'accès aux diplômes d'Etat suivants : Aide médico-psychologique ; Aide-soignant ; Auxiliaire de puériculture ; Auxiliaire de vie sociale ; Technicien de l'intervention sociale et familiale.

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - LP Gabriel Péri - Champigny-sur-Marne
 - SEP Louise Michel - Champigny-sur-Marne
 - SEP Johannes Gutenberg - Créteil
 - SEP Darius Milhaud - Kremlin-Bicêtre
 - SEP Pierre Brossolette - Kremlin-Bicêtre
 - SEP Guillaume Budé - Limeil-Brevannes
 - Lycée Armand Guillaumin - Orly
- **En lycée privé :**
 - LP Robert Keller - Foyer de Cachan - Cachan
 - LP Sainte-Marie - Joinville-le-Pont
 - Lycée et LP Gregor Mendel - Vincennes

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e » et « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers du social »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement

Aéronautique option avionique

Ce bac pro a pour objectif la formation d'un professionnel qui peut intervenir dans les secteurs de la construction aéronautique et de la maintenance des avions et hélicoptères. Les élèves acquièrent tout d'abord des connaissances générales en aérodynamique, des connaissances théoriques sur le vol et la propulsion. L'avion est étudié technologiquement dans sa globalité (structure, moteur et systèmes). Ils apprennent le type, l'architecture des éléments constituant les différentes structures (fuselage, ailes, nacelles...). Ils étudient, les éléments constitutifs, le rôle et le fonctionnement des équipements, des systèmes électriques, électroniques, mécaniques (hélice, pale, rotor, moteur, train d'atterrissage, aménagement cabine, éclairage, communication, commande de vol, instrumentation etc.). L'étude des matériaux métalliques, des alliages, des structures en bois, des composites fait aussi partie du programme de formation. En s'appuyant sur ces connaissances et à l'aide d'une documentation technique, les élèves apprennent en atelier, à préparer, organiser et réaliser des interventions techniques et en assurer la traçabilité dans le respect de la réglementation aéronautique et de la démarche qualité. Ces interventions sont des opérations de pose, dépose, intégration, modification et réparation. Ceux sont aussi des opérations d'inspection avec diagnostic, test et évaluation ou des opérations d'essais et de réglages.

L'anglais (technique aéronautique) est obligatoire au vue de la place de cette langue dans le secteur aéronautique.

Avec l'option avionique, les élèves se spécialisent pour intervenir sur les liaisons électriques, électroniques, optiques et informatiques embarqués.

Débouchés

Le titulaire du bac professionnel aéronautique exerce ses activités dans les entreprises de construction aéronautiques, les compagnies aériennes, les ateliers de maintenance, les sociétés d'assistance technique, les sous-traitants, les équipementiers, les services publics (défense, protection civile, ...).

Métier(s) accessible(s) : -mécanicien(ne) d'entretien d'avion

Accès à la formation

Après la 3ème et sous conditions après :

- ✓ CAP Electricien systèmes d'aéronefs
- ✓ CAP Maintenance sur systèmes d'aéronefs
- ✓ CAP Mécanicien cellules d'aéronefs

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdo moyens
Enseignements professionnels	13 h 45
Economie gestion	1 h 00
Prévention Santé Environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou LV et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliquées	1 h 45
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Arts appliqués, cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
Accompagnement personnalisé	2 h 30

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

Descriptif des enseignements professionnels

Points forts pour cette option, les technologies électroniques et numériques, les systèmes électriques, les techniques digitales et les systèmes électroniques, les techniques de sertissage d'un élément de câble, les techniques d'inspection des éléments électriques, électroniques, le diagnostic et les essais, la mise en œuvre des câbles électriques et des connecteurs, les techniques de pose et dépose d'équipements électriques, les techniques de montage et démontage de composants électroniques sur carte imprimées.

Analyse fonctionnelle, structurelle et comportementale : descriptif des systèmes, dynamique des solides, systèmes électriques, techniques digitales et systèmes électroniques, systèmes asservis et régulés, comportement des systèmes électroniques.

Aérodynamique, théorie du vol et de la propulsion : dynamique des fluides, écoulement compressible et incompressible, International Standard Atmosphere, caractéristiques et contrôle des aéronefs, forces et pressions, portance et traînée, théorie du vol, thermodynamique, thermopropulsion.

Documentation technique en aéronautique : architecture de la documentation, documentation technique constructeur, dossier construction, maintenance, réparation, procédure de maintenance, manuels maintenance, révisions des équipements, pièces détachés, dépannage, câblage.

Étude des matériaux et produits associés : matériaux magnétiques, matériaux composites, corrosion, produits d'interposition et d'étanchéité, métallisation.

Procédés de production de construction et de maintenance : mesures de sécurité, les outils de l'électronicien, de l'électricien, les outils d'usinage,

ébavurage, technique de freinage, de serrage au couple, technique de sertissage d'un élément de câble, techniques d'application, métallisation, méthode de réglage mécanique, diagnostic et essais, mise en œuvre câbles électriques et connecteurs, fabrication et montage de harnais, pose - dépose d'équipements électriques, montage et démontage de composants électroniques sur cartes imprimés, aménagement commercial, brasage tendre.

Technologie : systèmes (architectures, rôle et éléments constitutifs), solutions constructives mécaniques, technologie électrique, technologie électronique, systèmes électroniques et numériques utilisés sur aéronefs.

Qualité : organisation et gestion de la qualité, causes et effets de la non qualité management de la qualité, implication dans la démarche qualité (amélioration continue, démarche Lean).

Facteurs humains : généralités sur les facteurs humains, performances humaines et limites, facteurs affectant les performances, communication, erreur humaine, danger sur le lieu de travail.

L'environnement réglementaire : personnel de certification, organismes agréés, certification, maintien de navigabilité, spécifications nationales et internationales.

Communication professionnelle : bases de la communication, relation en entreprise, valorisation de l'image de l'entreprise.

Examen

Epreuve	Coef.	Mode	Durée
E1 : Épreuve scientifique			
E11 : Mathématiques	1,5	CCF	
E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5	CCF	
E2 : Exploitation de la documentation technique	4	écrit	4 h 00
E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
E31 : Inspection et relation en entreprise	2	CCF	
E32 : Montage – démontage	2	CCF	
E33 : Essais, réglages	2	CCF	
E34 : Réalisation et contrôle	2	CCF	
E35 : Économie – gestion	1	CCF	
E36 : Prévention – santé - environnement	1	CCF	
E4 : Épreuve de langue vivante	2	CCF	
E5 : Épreuve de français, histoire – géographie et éducation civique		Écrit	
E51 : Français	2,5		2 h 30
E52 : Histoire – géographie et éducation civique	2,5		2 h 00
E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1	CCF	
E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	1	CCF	
Épreuves facultatives		oral	
Langue vivante ou			0 h 20 ou
Langue des signes française (LSF)			0 h 50

Poursuites d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS Aéronautique
- MC Aéronautique option avionique
- MC Aéronautique option avions à moteurs à pistons
- MC Aéronautique option avions à moteurs à turbines
- MC Aéronautique option hélicoptères à moteurs à turbines

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Ile de France, consultez les guides régionaux.

Où se former dans le 94

- En lycée uniquement dans le 77

- Lycée professionnel Pierre de Coubertin - Meaux

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.aeroemploiformation.com

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e » et « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale », « Les métiers de la mécanique »
- Pourquoi pas moi ? « L'industrie aéronautique et spatiale »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement

Aéronautique, option : structure

Ce bac pro forme des professionnels-les pouvant intervenir dans les secteurs de la construction aéronautique et de la maintenance des avions et hélicoptères. Les élèves acquièrent des connaissances générales en aérodynamique ainsi que des connaissances théoriques sur le vol et la propulsion.

L'avion est étudié dans sa globalité (structure, moteur et systèmes). Ils ou elles apprennent l'architecture des éléments constituant les différentes structures (fuselage, ailes, nacelles...) et étudient le rôle et le fonctionnement des équipements, des systèmes électriques, électroniques et mécaniques (hélice, pale, moteur, train d'atterrissage, etc.). L'étude des matériaux métalliques, des alliages, des structures en bois et des composites fait aussi partie du programme de formation.

En atelier, les élèves apprennent à préparer, organiser et réaliser des interventions techniques (pose, modification, réparation) et peuvent effectuer des opérations d'inspection avec diagnostic, test et évaluation ou des opérations d'essais et de réglages. L'anglais (technique aéronautique) est obligatoire car c'est une langue importante dans le secteur.

Avec l'**option structure**, les élèves se spécialisent pour intervenir sur les éléments métalliques et composites qui constituent l'ossature et l'enveloppe extérieure (fuselage, ailes...).

Débouchés

Le ou la titulaire de ce diplôme peut intervenir dans les entreprises de l'aéronautique : constructeurs, compagnies aériennes, ateliers de maintenance, sociétés d'assistance technique, sous-traitants, équipementiers, services publics (défense, protection civile...).

Métier accessible :

- Mécanicien-ne d'entretien d'avion
- Mécanicien-ne de piste
- Agent-e de maintenance aéronautique

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Aéronautique option avionique, structure ou systèmes) un CAP Composites, plastiques chaudronnés

Qualités requises :

- lire et comprendre l'anglais technique
- savoir travailler et communiquer en équipe
- s'adapter aux nouvelles technologies
- faire preuve de minutie et de rigueur

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<i>*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre</i>	

Enseignements professionnels

Les élèves des 3 options suivent quasiment le même programme, selon les options les niveaux de connaissance exigés diffèrent.

- Analyse fonctionnelle, structurelle et comportementale : descriptif des systèmes, systèmes mécaniques, systèmes électriques, comportement des systèmes mécaniques.
- Documentation technique en aéronautique : architecture de la documentation, documentation technique constructeur, dossier construction, maintenance, réparation, procédures de maintenance, manuel de réparation structurale, de maintenance, de révisions des équipements, de dépannage, de cablage pièces détachés.
- Étude des matériaux et produits associés : matériaux ferreux, non ferreux, magnétiques, structure en bois, recouvrement en tissus, autres matériaux (glare, titane, cuivre, magnésium, nickel) caractéristiques et traitements thermiques, matériaux composites, corrosion, les essais des matériaux, la métallisation.
- Technologie : structures, systèmes, technologie mécanique, technologie électrique.
- Facteurs humains : généralités sur les facteurs humains, performances humaines et limites, facteurs affectant les performances, communication, erreur humaine, danger sur le lieu de travail.
- L'environnement réglementaire : personnel de certification, organismes agréés, certification, maintien de navigabilité, spécifications nationales et internationales.
- Communication professionnelle : bases de la communication, relation en entreprise, valorisation de l'image de l'entreprise

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel	
Épreuve scientifique :	Coeff.
Mathématiques	1,5
sciences physiques et chimiques	1,5
Exploitation de la documentation technique I	4
Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel:	
Inspection et relation en entreprise	2
Montage-démontage	2
Essais et réglages	2
Réalisation et contrôle	2

Domaine général	Coeff.
Economie-gestion	1
Prévention-santé-environnement	1
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique	
français	2,5
histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Aéronautique option structure (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Aéronautique
- Mention complémentaire (MC) Aéronautique option avionique

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 93 :**
 - LP Aristide Briand - Le Blanc-Mesnil

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.aeroemploifformation.com

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e » et « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale », « Les métiers de la mécanique »
- Pourquoi pas moi ? « L'industrie aéronautique et spatiale »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer rune ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement

Aéronautique, option : systèmes

Ce bac pro forme des professionnels-les pouvant intervenir dans les secteurs de la construction aéronautique et de la maintenance des avions et hélicoptères. Les élèves acquièrent des connaissances générales en aérodynamique ainsi que des connaissances théoriques sur le vol et la propulsion.

L'avion est étudié dans sa globalité (structure, moteur et systèmes). Ils ou elles apprennent l'architecture des éléments constituant les différentes structures (fuselage, ailes, nacelles...) et étudient le rôle et le fonctionnement des systèmes électriques, électroniques, mécaniques (hélice, pale, moteur, train d'atterrissage, etc.).

L'étude des matériaux métalliques, des alliages, des structures en bois et des composites fait aussi partie du programme de formation. En atelier, les élèves apprennent à préparer, organiser et réaliser des interventions techniques (pose, modification, réparation) et peuvent effectuer des opérations d'inspection avec diagnostic, test et évaluation ou des opérations d'essais et de réglages. L'anglais (technique aéronautique) est obligatoire car c'est une langue importante dans le secteur.

Avec l'**option systèmes**, les élèves se spécialisent dans les différentes énergies embarquées (mécaniques, électriques...) qui assurent les différentes fonctions de l'appareil (climatisation, réacteurs...).

Débouchés

Le ou la titulaire de ce diplôme peut intervenir dans les entreprises de l'aéronautique : constructeurs, compagnies aériennes, ateliers de maintenance, sociétés d'assistance technique, sous-traitants, équipementiers, services publics (défense, protection civile...).

Métier accessible :

- Mécanicien-ne d'entretien d'avion
- Mécanicien-ne de piste
- Agent-e de maintenance aéronautique

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{er} pro : après un CAP du même domaine. Par exemple CAP Aéronautique option systèmes.

Qualités requises :

- lire et comprendre l'anglais technique
- savoir travailler et communiquer en équipe
- s'adapter aux nouvelles technologies
- faire preuve de minutie et de rigueur

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<i>*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre</i>	

Enseignements professionnels

Les élèves des 3 options suivent quasiment le même programme, selon les options les niveaux de connaissance exigés diffèrent.

- Analyse fonctionnelle, structurelle et comportementale : descriptif des systèmes, systèmes mécaniques, systèmes électriques, comportement des systèmes mécaniques.
- Documentation technique en aéronautique : architecture de la documentation, documentation technique constructeur, dossier construction, maintenance, réparation, procédures de maintenance, manuel de réparation structurale, de maintenance, de révisions des équipements, de dépannage, de cablage pièces détachés.
- Étude des matériaux et produits associés : matériaux ferreux, non ferreux, magnétiques, structure en bois, recouvrement en tissus, autres matériaux (glare, titane, cuivre, magnésium, nickel) caractéristiques et traitements thermiques, matériaux composites, corrosion, les essais des matériaux, la métallisation.
- Technologie : structures, systèmes, technologie mécanique, technologie électrique.
- Facteurs humains : généralités sur les facteurs humains, performances humaines et limites, facteurs affectant les performances, communication, erreur humaine, danger sur le lieu de travail.
- L'environnement réglementaire : personnel de certification, organismes agréés, certification, maintien de navigabilité, spécifications nationales et internationales.
- Communication professionnelle : bases de la communication, relation en entreprise, valorisation de l'image de l'entreprise

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel	
Épreuve scientifique :	Coeff.
Mathématiques	1,5
sciences physiques et chimiques	1,5
Exploitation de la documentation technique I	4
Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel:	
Inspection et relation en entreprise	2
Montage-démontage	2
Essais, réglages et mise en œuvre de l'aéronef	2
Réalisation et contrôle	2

Domaine général	Coeff.
Economie-gestion	1
Prévention-santé-environnement	1
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique	
français	2,5
histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Aéronautique option systèmes (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Aéronautique
- Mention complémentaire (MC) Aéronautique option avionique

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- En lycée public uniquement dans le 93:
 - LP Aristide Briand - Le Blanc-Mesnil

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.aeroemploiinformation.com

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale », « Les métiers de la mécanique »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Agroéquipement

Ce bac pro forme un-e technicien-ne capable de conduire, entretenir et réparer les matériels agricoles : tracteurs, moissonneuses-batteuses, épandeurs d'engrais, etc. Il-elle graisse certaines pièces, effectue les vidanges, vérifie le niveau des fluides, la pression des pneumatiques, etc. En cas de panne, le pré-diagnostic et la prise en charge des petites réparations peuvent lui être confiés.

Son travail nécessite des connaissances en mécanique, électronique, pneumatique, hydraulique, etc. Ce-tte technicien-ne peut être chargé-e de conduire un chantier ou un atelier. Il-elle prend alors connaissance des instructions ou du cahier des charges, choisit les équipements et guide le travail. Il-elle prévoit également les approvisionnements, les besoins en main-d'oeuvre et la répartition des tâches. Enfin, ce-tte technicien-ne assure le suivi et contrôle le travail réalisé en tenant sa hiérarchie informée de l'avancement des travaux. Il-elle peut proposer des solutions pour améliorer le fonctionnement du chantier et communiquer avec les partenaires de l'entreprise.

Débouchés

Les titulaires du diplôme peuvent exercer leur activité dans les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), dans les entreprises de travaux agricoles, forestiers, paysagers, ou encore chez les constructeurs, importateurs et distributeurs d'agroéquipements. Ils-elles travaillent sous la responsabilité d'un-e chef-fe d'exploitation, d'entreprise ou d'un-e chef-fe d'équipe. Après quelques années d'expérience, les diplômés-es peuvent accéder à des postes de chef-fe d'atelier, de responsable maintenance ou encore de responsable de service après-vente. L'activité est souvent liée à la saisonnalité de l'agriculture et les horaires journaliers et hebdomadaires peuvent donc varier en fonction des charges de travail.

Métiers accessibles :

- conducteur-trice de machines agricoles
- magasinier-ère chez un distributeur de matériels agricoles
- technicien-ne de maintenance
- technicien-ne de service après-vente, etc.

Accès à la formation

En 3 ans. Admission de droit en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAPA Production agricole, utilisation des matériels ; BPA Travaux de la conduite et entretien des engins agricoles ; CAP maintenance des matériels options : parcs et jardins, tracteurs et matériels agricoles.

Qualités requises : bonne capacité d'analyse, habileté manuelle, curiosité, résistance physique, sens du relationnel

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle,	2h 30mn 1h30 1h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3 Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 30mn 1h15 3h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion / gestion de l'entreprise et de l'environnement	1h30
Sciences et techniques des équipements/ agroéquipements	5h30
Agronomie	1h45
Sciences et techniques professionnelles	1h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Le secteur des agroéquipements** : contexte économique, social, réglementaire et fiscal, analyse du fonctionnement de l'entreprise
- **Fonctionnement des matériels, outils et équipements** : connaissances en mécanique,

électricité, automatisme embarqué, systèmes d'énergies renouvelables permettant d'assurer le réglage et la maintenance des agroéquipements

- **Chantier d'opérations culturelles** : fonctionnement d'un champ cultivé, justification agronomique dans un contexte de durabilité, choix des outils adaptés à la mise en place d'une production végétale, réalisation et évaluation de chantiers, etc.
- **Maintenance des matériels, outils et équipements** : d'interprétation et comparaison des données de constructeur ; réalisation de maintenance préventive (entretien), corrective (dépannage ou réparation), etc.
- **Gestion d'un parc d'agroéquipements** : les principaux documents comptables et de gestion, raisonner le choix d'un agroéquipement et le financement d'un projet
- **Le module d'adaptation professionnelle** permet aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers : par exemple, la diversité des activités.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stages *(ne concerne pas les apprentis-es)*

22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro,

- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :

- **Choix techniques, coeff. 2**
 - caractériser le fonctionnement des matériels, équipements et outils en situation professionnelle
- **Expérience en milieu professionnel, coeff. 3 :**
 - l'entreprise dans son environnement,
 - communication en situation professionnelle
- **Pratiques professionnelles, coeff. 5 :**
 - conduire un chantier d'opération culturale,
 - réaliser en sécurité des travaux mécanisés,
 - assurer la maintenance d'un parc d'agroéquipements,
 - participer à la gestion d'un parc d'agroéquipements,
 - s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Domaine général :

- Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde, coeff. 4
- Langue et culture étrangères, coeff. 1
- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi, coeff. 1
- Culture scientifique et technologique, coeff. 4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Travaux agricoles et conduite d'engins (facultatif pour les apprentis-es). Lycéens-nes et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) :**
 - Génie des équipements agricoles
- **Brevet de technicien supérieur (BTS)**
 - Techniques et services en matériels agricoles

Où se former en 94 ?

- **En apprentissage uniquement dans le 77 :**
 - CFA de la Bretonnière – Chailly-en-Bière

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole>

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de l'agriculture et de la forêt »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Aménagement et finition du bâtiment

Le ou la titulaire de ce bac pro intervient sur des chantiers, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation de bâtiments. Il ou elle réalise différents travaux d'aménagement intérieur des locaux (cloisons, plafonds), s'occupe de la pose de revêtements (murs, sols) et applique les produits de finition à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment.

Il ou elle sait lire un dossier de définition d'un chantier, établir ensuite les besoins en matériaux, estimer les coûts, préparer éventuellement les devis et un calendrier prévisionnel des travaux.

Placé-e sous la responsabilité de son-sa chef-fe d'entreprise ou d'un-e conducteur-trice de travaux, le ou la titulaire de ce bac pro est également chargé-e d'encadrer et d'animer une petite équipe de quatre ou cinq personnes.

Débouchés

Le ou la diplômé-e travaille principalement dans des entreprises de peinture, petites ou grandes. Technicien-ne de chantier en aménagements et finitions, il ou elle peut intervenir sur des chantiers d'ouvrages neufs, de rénovation ou d'entretien. Après une expérience professionnelle acquise sur les chantiers, il ou elle peut évoluer rapidement vers la qualification de chef-fe d'équipe.

Métiers accessibles :

- Carreleur-euse-mosaïste
- Peintre en bâtiment
- Plâtrier-ère plaquiste
- Solier-ère-moquetriste
- Staffeur-euse-ornemaniste
- Façadier-ère

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP carreleur mosaïste, un CAP peintre applicateur de revêtements, CAP staffeur ornemaniste, CAP menuisier

Qualités requises :

- soin
- adresse
- sérieux
- organisation
- bonne résistance physique

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<i>*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre</i>	

Enseignements professionnels

- **Contexte administratif et juridique de la construction :** procédures administratives, garanties...
- **Communication technique :** les dossiers techniques, les croquis, le dossier d'architecte...
- **Approche scientifique et technique des ouvrages :** étude d'un ouvrage, mécanique des matériaux, acoustique, performance énergétique...

- **Technologie de construction** : ouvrages du bâtiment, matériaux du bâtiment, histoire des techniques...
- **Techniques** : assemblage et montage, finition, contrôle, manutention et stockage, mise en oeuvre sur chantier
- **Les matériels et outillages**
- **la santé et sécurité au travail**
- **La gestion de travaux** : mise en oeuvre du chantier, gestion du temps, des coûts et des délais...

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	
Epreuve scientifique :	Coeff.
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Epreuve d'analyse et de préparation :	
Analyse technique d'un ouvrage	2
Préparation et suivi d'une mise en oeuvre sur chantier	2
Epreuve de : réalisation d'un chantier :	
Présentation d'un dossier d'activité	2
Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage	3
Réalisation de travaux de finition et de décoration	3
Economie – gestion	1
Prévention – santé – environnement	1

Domaine général :	
Epreuve de langue vivante	Coeff.
Français	2
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves de BEP Aménagement finition (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Aménagement finition
- Brevet professionnel (BP) Peinture revêtements
- BP Plâtrerie et plaque
- Mention complémentaire (MC) Peinture décoration

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - LP Champlain - Chennevière-sur-Marne
- **En apprentissage :**
 - CFA GESTES - Créteil

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro^o »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Aménagements paysagers

Le ou la titulaire de ce bac pro transforme le paysage. Ce-tte technicien/ne aménage et entretient les parcs, les jardins et les espaces verts. Son travail commence par la préparation du chantier : il-elle prend connaissance des instructions ou du cahier des charges, évalue les besoins en matériels et matériaux et prévoit les approvisionnements du chantier. C'est ensuite la réalisation de l'espace paysager. Il faut lire les plans techniques et déceler les éventuelles anomalies, participer à la préparation du sol, établir le tracé des implantations construites ou végétales. Il-elle peut installer des systèmes d'irrigation et d'éclairage, des éléments de décoration et des mobiliers de jardin.

Ce-tte technicien-ne plante des végétaux, exécute les semis de gazon, à la machine ou à la main. Il-elle peut aussi réaliser une rocaille, un dallage maçonné ou construire des marches d'escalier. Il-elle entretient également les espaces aménagés : taille des végétaux et des arbres fruitiers, tonte des pelouses, veille de l'état des réseaux d'irrigation. Son activité l'amène aussi à ramasser les feuilles, replanter les massifs, entretenir les voies de circulation, nettoyer les canalisations, etc. Ces pratiques professionnelles sont respectueuses de l'environnement depuis la conception jusqu'à la réalisation et l'entretien des espaces.

Débouchés

Les titulaires du diplôme sont employés-es dans des entreprises du paysage ou dans le secteur public (services espaces verts des villes, syndicats intercommunaux, etc.). Le plus souvent, les diplômés-es travaillent en équipe restreinte dont ils-elles peuvent assurer l'encadrement de proximité. Avec une formation complémentaire, ils-elles peuvent valoriser des compétences dans les domaines suivants : la conduite d'engins, l'installation de dispositifs d'arrosage, la production horticole ou encore le bâtiment et les travaux publics. Après plusieurs années d'expérience, ils-elles peuvent également envisager de créer leur propre entreprise d'aménagements paysagers.

Métiers accessibles :

- jardinier-ère paysagiste
- conducteur-trice de travaux d'espaces verts

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAPA jardinier paysagiste, CAPA maintenance de matériels espaces verts, CAPA métiers de l'agriculture

Qualités requises : autonomie, polyvalence, sens des responsabilités, bonne communication, sens artistique.

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle	2h 30mn 1h30 1h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3 Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 30mn 2h45 1h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion / gestion de l'entreprise et de l'environnement	2h30
Sciences et techniques des équipements / agroéquipements	1h15
Sciences et techniques professionnelles	1h
Aménagement/aménagements paysagers	5h30
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Chantier d'aménagement paysager dans son contexte :** permet à l'élève d'analyser et de comprendre diverses situations de chantier dans lesquelles il exercera son activité.

- **Dimensions écologique, sociale, économique et culturelle des travaux paysagers** identification et analyse d'un projet d'aménagement paysagers (caractéristiques du sol, contraintes climatiques), la filière paysage et ses différents acteurs, etc.
- **Organisation d'un chantier d'aménagement paysager** évaluation des besoins logistiques (choix des matériels, gestion du personnel...), conduite et suivi des travaux, etc.
- **Travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères** : techniques topographiques et graphiques nécessaires à la création et réalisation d'aménagement. Réalisation de travaux de terrassement et de maçonnerie paysagère, etc.
- **Travaux d'implantation et d'entretien de la végétation** : connaissance des végétaux et de leur milieu, techniques d'installation et d'entretien des végétaux, utilisation de matériels adaptés
- **Utilisation des Agroéquipements**: entretien, diagnostics de pannes simples et petites réparations (matériel de semis, motoculteur, réseau d'irrigation, etc.)
- **Le module d'adaptation professionnelle** permet aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers : par exemple, la diversité des activités.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stages *(ne concerne pas les apprentis-es)*

22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Choix techniques : choix techniques d'aménagements paysagers en fonction d'enjeux sociaux, économiques et environnementaux	2
Expérience en milieu professionnel (<i>dont rapport de stage et soutenance devant un jury</i>) : - communiquer en situation professionnelle - analyse des conditions de mise en œuvre d'un chantier d'aménagements paysagers	3
Pratiques professionnelles : - identifier les végétaux utilisés et leurs caractéristiques écologiques et esthétiques - conduire en sécurité le travail d'une équipe sur un chantier - réaliser en sûreté des travaux d'entretien et de création - utiliser les matériels et équipements en toute sécurité et en respectant les consignes - s'adapter à des enjeux professionnels particuliers	5

Domaine général :	Coeff.
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	4
Langue et culture étrangères	1
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi	1
Culture scientifique et technologique	4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) :**
 - Aménagements paysagers,
 - Production horticole,
 - Technico-commercial (champ professionnel jardin et végétaux d'ornement)
- **Certificat de spécialisation**
 - Arrosage intégré (hors académie)
 - Constructions paysagères

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - SEP Adolphe Chérioux - Vitry-sur-Seine
- **En lycée privé uniquement dans le 93**
 - Lycée Fénelon - Vaujours (93)
- **En apprentissage uniquement dans le 77 et 93**
 - CFA de La Bretonnière - Chailly-en-Brie (77)
 - SEP des métiers de l'horticulture et du paysage – Montreuil (93)

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole>

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro° »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de l'agriculture et de la forêt »
- Zoom métiers « les métiers du paysage »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.



Animation - enfance et personnes âgées

Le baccalauréat professionnel « animation - enfance et personnes âgées » a pour objet de former des animateurs généralistes capables de concevoir et réaliser des activités d'animation de nature variée, notamment auprès d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie.

Dans l'exercice de son métier, l'animateur met en œuvre la démarche d'animation.

Le point commun entre ces activités d'animation variées reste méthodologique : l'intervention se veut participative en répondant aux besoins et attentes exprimés ou potentiels, des individus et des groupes. Les activités du titulaire du baccalauréat professionnel « Animation - enfance et personnes âgées » peuvent être regroupées en deux grandes composantes :

- une composante méthodologique, autour de la conduite de projet (conception, organisation, réalisation, évaluation) ;
 - une composante relationnelle autour de l'accueil, de l'écoute, de la communication, de la dynamique de groupe.
- Cet animateur exerce de manière autonome les activités d'animation qui lui sont confiées, qu'il conçoit à partir des orientations données par le projet global de la structure, en respectant les directives et procédures prédéfinies. Sa responsabilité s'exerce au regard :
- des publics qu'il accueille et dont il a la charge,
 - des collaborateurs et bénévoles qui participent à son activité s'il y a lieu,
 - des équipements et espaces nécessaires à la mise en œuvre des activités d'animation.

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Animation - enfance et personnes âgées » intervient dans les fonctions suivantes :

- la contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation,
- l'animation visant le maintien de l'autonomie et le bien-être personnel, en établissement ou à domicile,
- l'animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens.

Les conditions d'exercice varient selon que l'on s'adresse à l'animation en direction des mineurs ou des personnes âgées. Dans le premier cas, la durée et la planification du temps de travail est variable (temps partiel ou temps complet, emploi du temps fractionné, annualisation du temps de travail). Dans le champ de l'animation jeunesse, il est répandu d'avoir plusieurs employeurs. Dans le second, la très grande majorité des animateurs est salariée, en emploi stable (CDI ou statut fonction publique) et à temps plein.

Débouchés

L'animateur, titulaire de ce diplôme, exerce soit dans une structure publique relevant de la fonction publique territoriale ou hospitalière, soit dans une structure du secteur privé lucratif ou non lucratif. Les emplois peuvent relever du secteur socioculturel et socioéducatif, du secteur de l'animation sociale.

Métier accessible :

Socioculturel et socioéducatif

- Adjoint territorial d'animation. Animateur de séjour de vacances. Animateur en accueil collectif de mineurs. Animateur en accueil de loisirs. Animateur enfance/jeunesse. Animateur périscolaire. Animateur socioculturel. Animateur socioéducatif

Animation sociale

- Animation sociale Adjoint territorial d'animation ; Animateur auprès de personnes âgées ; Animateur de vie sociale ; Animateur en EHPAD ; Animateur en gérontologie ; Animateur social

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Accompagnement éducatif petite enfance, CAPA Services en milieu rural

Qualités requises :

- goût du travail en équipe ; esprit d'initiative ; envie d'aider les autres ; qualités relationnelles ; sens de l'organisation

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<i>*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre</i>	

Enseignements professionnels

Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation : Repérer le rôle des différents acteurs présents dans la structure et sur le territoire ; Contribuer à l'élaboration et à l'évolution du projet de la structure à partir de l'analyse des pratiques d'animation ; Concevoir, réaliser et conduire un projet d'animation ; Evaluer un projet d'animation et rédiger un bilan ; Mettre en œuvre une communication professionnelle au sein de la structure et en direction des acteurs ; Rédiger des écrits professionnels ; Animer des échanges avec les différents acteurs ; Concevoir et réaliser des supports de communication ; concevoir des supports de gestion et d'organisation utiles au projet d'animation en sélectionnant des informations potentiellement utiles d'origines diverses, en actualisant une base d'information.

Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien-être personnel en établissement ou à domicile : Recueillir les demandes, attentes, souhaits de la personne âgée et de son entourage, pour adapter son intervention ; Observer les cadres de vie de la personne âgée, ses attitudes, ses comportements et ses interactions sociales ; S'informer auprès de l'équipe pluri-professionnelle sur les besoins, les potentialités, et les difficultés liées à l'état de santé de la personne âgée ; Concevoir des activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle ; Elaborer des activités visant l'expression et le développement de la vie relationnelle, sociale et culturelle ; Construire « ses » démarches d'animation, adaptées aux objectifs du projet et aux publics, en privilégiant le mode participatif ; Sensibiliser et accompagner la personne vers l'activité ; Animer des activités mobilisant des techniques participatives et adaptées aux attentes, aux troubles cognitifs et aux capacités motrices de chaque personne ;

Accompagner les personnes âgées dans leurs projets et/ou leurs réalisations (culturelles, artistiques...) dans une démarche participative ; Gérer une dynamique de groupe tout en associant une gestion individuelle des participants ; Observer les comportements, recueillir les avis de la personne âgée et les transmettre aux autres membres de l'équipe ; Évaluer et réaliser un bilan.

Animation visant à l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens : Elaborer des activités visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens des publics ; Choisir une démarche pédagogique d'animation adaptée aux objectifs du projet et au public visé ; Accompagner les publics dans leurs projets rencontrés ; Evaluer et réajuster son action ; Accueillir le public dans sa diversité et au cours des différents temps de la journée ; Organiser les activités de temps calme ou des périodes de temps libre sur la période d'accueil ; Encadrer les gestes de la vie quotidienne sur le temps d'accueil

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle incluant la durée nécessaire à la validation du diplôme intermédiaire.

- Six semaines dans le secteur socioculturel ou socioéducatif, en classe de seconde
- Seize semaines réparties en classes de première et terminale
 - Huit semaines auprès de personnes âgées en perte d'autonomie
 - Huit semaines dans le secteur socioculturel ou socioéducatif, incluant une période durant les vacances scolaires ainsi qu'une période de 4 semaines consécutives.

Examen

Epreuve	Coef.	Mode	Durée
E1 : Épreuve scientifique et technique E11 : Economie gestion E12 : Mathématiques	1 1	Écrit CCF	2 h 30
E2 : Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation	8	CCF	
E3 : Pratiques professionnelles liées à l'animation E31 : Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien-être personnel en établissement ou à domicile E32 Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens E33 : Prévention – santé - environnement	4 4 1	CCF CCF Écrit	2 h 00
E4 : Épreuve de langue vivante E41 : Langue vivante 1 E41 : Langue vivante 2	2 2	CCF CCF	
E5 : Épreuve de français, histoire géographie et enseignement moral et civique E51 : Français E52 : Histoire – géographie et éducation civique	2,5 2,5	Écrit Écrit	2 H 30 2 h 00
E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1	CCF	
E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	1	CCF	
Épreuves facultatives Langue vivante / de mobilité / EPS			0 h 20

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS.
L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS Economie sociale et familiale.
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social

Où se former dans le 94 ?

- **En Lycée public**
 - LP Gabriel Péri - Champigny-sur-Marne
 - SEP Gutenberg - Créteil
 - SEP Pierre Brossolette - Le Kremlin-Bicêtre
 - SEP Guillaume Budé - Limeil-Brévannes
 - Lycée Armand Guillaumin – Orly
- **En Lycée privé**
 - Lycée et LP Gregor Mendel – Vincennes

En savoir + :

- Diplômes Du CAP au BTS/DUT
- Dossiers Le dico des métiers
- Parcours Les métiers du social
- Voie Pro les métiers des services à la personne

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Artisanat et métiers d'art, option : communication visuelle plurimédia

Le ou la titulaire de ce bac pro intervient dans l'exécution graphique et la finalisation de documents imprimés ou multimédia. Ses compétences artistiques et techniques lui permettent de participer à la réalisation de projets de communication relevant du domaine de la création graphique : illustration 2D/3D, animations multimédia, web design, affiche, communication d'entreprise et institutionnelle, presse magazine et quotidienne, édition, packaging, publicité, signalétique, identité visuelle, etc.

La formation comprend :

- une initiation aux logiciels spécifiques de mise en page, de traitement et d'animation d'images,
- l'acquisition de compétences artistiques et techniques afin de participer aux réflexions créatives en amont d'un projet de communication graphique,
- la réalisation croquis, roughs et prémaquettes pour les études préalables, quelque soit le support retenu.

Débouchés

En agences de communication, dans les studios de création, les maisons d'édition ou la presse. Il est possible également de travailler à son propre compte.

Métiers accessibles :

- Maquettiste
- Infographiste 2D, 3D
- Opérateur ou opératrice graphiste multimédia
- Agent-e de conception PAO (publication assistée par ordinateur).

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Dessinateur d'exécution en communication graphique, un CAP Signalétique et décors graphiques, un CAP Photographe.

Qualités requises :

- grande curiosité et imagination
- un esprit méthodique et organisé
- une bonne perception visuelle
- un sens esthétique affirmé
- savoir être à l'écoute
- utilisation de logiciels informatiques

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<i>*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre</i>	

Enseignements professionnels

- **Culture artistique et communication visuelle** : arts, techniques et civilisation ; culture visuelle et design ; analyse d'images ; droits et utilisation des images.
- **Expression plastique et graphique** : couleur, typographie, mise en pages.
- **Méthodologie** : élaboration d'un projet, gestion de fichiers, contrôles et qualité.
- **Technologie graphique** : étapes de la chaîne graphique, applications informatiques, formats d'enregistrement, acquisition d'images, couleur numérique, techniques de publication.
- **Communication** : écrite et orale, générale et visuelle.
- **Économie et gestion** : budget, devis, marketing.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coef.
Epreuve scientifique et technique :	
Etude d'un produit de communication visuelle	3
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Etude critique d'œuvres relevant des arts visuels et du design de communication	3
Epreuve pratique de réalisation d'un document de communication. Epreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Evaluation des périodes de formation en milieu professionnel	3
Elaboration d'un projet de communication visuelle	2
Réalisation PAO	3
Soutenance d'un dossier de travaux professionnels	3
Economie-gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coef.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Artisanat et métier d'art option communication visuelle pluri-média (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS (Brevet de Technicien Supérieur) Design graphique option communication et médias imprimés
- BTS Design graphique option communication et médias numériques
- BTS Design de communication espace et volume

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public uniquement dans le 77 et 93**
 - SEP André Malraux - Montereau-Fault-Yonne (77)
 - LP Alfred Costes - Bobigny (93)
- **En lycée privé :**
 - LP Sainte-Marie - Joinville-le-Pont
 - Lycée Claude Nicolas Ledoux - Vincennes
- **En apprentissage uniquement dans le 93**
 - CFA Campus fonderie de l'image - Bagnolet (93)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e » et « Après le bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro » ; « les BTSA-BTS »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement

B
A
C

P
R
O

Artisanat et métiers d'art, option : marchandisage visuel

A partir de l'idée ou du projet du concepteur créateur, le titulaire de ce diplôme réalise un prototype destiné à être reproduit en série limitée ou en grand nombre. Dans un bureau des méthodes, il procède à un échantillonnage, choisit les matières ou matériaux appropriés, établit le planning de fabrication et calcule un prix prévisionnel.

Ainsi, le titulaire du bac pro contribue à l'optimisation des ventes en aménageant les vitrines, les rayons ou les boutiques d'une grande enseigne commerciale ou d'un commerce indépendant. Il valorise les produits d'un point de vue esthétique et commercial.

Cette nouvelle option du bac AMA (première session en 2009) doit former des spécialistes de la mise en valeur de produits ou de services pour en optimiser les ventes. Leurs domaines de compétence, à la croisée des arts appliqués, des techniques d'installation ou de dépose de décor et des techniques commerciales et de gestion, leur permettent de participer à la mise en valeur de l'identité visuelle d'une enseigne et d'inciter à l'achat d'impulsion.

Débouchés

Le diplômé exerce ses activités au sein de grandes enseignes commerciales, des commerces indépendants ou franchisés, des agences spécialisées en identité visuelle intervenants pour des salons professionnels, des institutions culturelles et des services publics.

Métier(s) accessible(s) :

- Etalagiste
- Décorateur
- Visuel marchandiseur
- Présentateur visuel
- Agenceur

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Dessinateur d'exécution en communication graphique, un CAP Signalétique et décors graphiques

Qualités requises :

- Créativité
- Disponibilité
- Flexibilité
- Réactivité

Programme

Disciplines et activités	Durée horaire annuelle	Durée horaire Hebdomadaire*
Enseignements professionnels	384 h	13h45
Economie-gestion	28 h	1h
Prévention-santé-environnement	28h	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	50h	1h45
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie, éducation civique	126h	4h30
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	116h	4h
Langue vivante	60h	2h
Arts appliqués-cultures artistiques	28h	1h
EPS	75h	2h ou 3h
Accompagnement personnalisé	70h	2h30

Descriptif des enseignements Professionnels

La formation comprend des enseignements :

- en arts appliqués (histoire de l'art, évolution de la présentation...),
- des enseignements technologiques (pose, matériaux, produits, etc.),
- en communication (graphisme et infographie, multimédia),
- en gestion et connaissance de l'entreprise.

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	
Epreuve scientifique et technique	
étude d'un marchandisage visuel	coeff 2.5
mathématiques et sciences physiques	coeff 1.5
travaux pratiques de sciences physiques	coeff 0.5
Epreuve de technologie et histoire de l'art :	
Préparation d'une installation	coeff 1.5
art et technique : histoire de l'art, des styles et des tendances de marchandisage visuel	coeff 1.5
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
pratique du marchandisage visuel et gestion	coeff. 3
mise en œuvre	coeff. 3
projet d'art appliqué et réalisation de maquette	coeff. 3

Domaine général :	
Langue vivante	coeff 2
Français	coeff 3
Histoire géographie	coeff 2
Education artistique, arts appliqués	coeff. 1
Education physique et sportive	coeff. 1
<i>Enseignement facultatif : - Langue vivante</i>	

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- BTS Design de communication

Après une classe de mise à niveau en arts appliqués possibilité de poursuivre :

- BTS Design graphique option communication et médias numériques
- BTS Design graphique option communication et médias imprimés
- BTS Design de produits

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 93 :**
 - SEP Eugénie Cotton – Montreuil
- **En lycée privé uniquement dans le 93 :**
 - SEP Assomption - Bondy

Pour en savoir plus

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro° »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de la mode »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Artisanat et métiers d'art, option : tapisserie d'ameublement

Ce bac pro forme les élèves à garnir et habiller les sièges et la literie, en restauration ou en création. Il peut s'agir d'habiller aussi bien des sols que des murs et fenêtres de revêtements textiles : tissus muraux, moquettes, tapis, tentures...

L'élève apprend les différentes techniques de pose et de mise en place d'une tapisserie. Il ou elle réalise le traçage avant toute opération en étudiant et mesurant la surface à aménager.

La formation permet d'acquérir également les différentes techniques de façonnage, d'assemblage et de finition : cloutage, collage, couture des tentures.

Les cours de gestion permettront à l'élève d'assurer les flux d'approvisionnement, de suivre la fabrication et d'organiser le contrôle qualité.

Attention, cette formation ne conduit pas au métier de décorateur-trice. Le travail du ou de la tapissier-ère s'effectue la plupart du temps dans l'atelier.

Débouchés

Le ou la diplômé-e travaille dans un atelier industriel ou chez un artisan. Dans les entreprises industrielles il ou elle peut, par exemple, réaliser des sièges de voiture ou d'avion.

Métier accessible :

- Tapissier-ère d'ameublement

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Tapissier - tapissière d'ameublement (en siège ou décor)

Qualités requises :

- rigueur, précision, patience
- bonne perception des formes et des volumes
- sens de l'observation

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<i>*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre</i>	

Enseignements professionnels

- **Connaissance des produits et des matériaux** : les tissus et garnissages, leurs caractéristiques physiques et chimiques. Dégradation, altération, stabilité, séchage, vieillissement.
- **Processus et procédés** : les techniques de fabrication, manuelles ou automatiques, la coupe des matériaux, le montage, l'assemblage des tissus, les techniques de pose, la finition, ainsi que l'organisation de la fabrication.
- **Systèmes de représentation** : lecture d'un dessin technique ou d'un plan, mesures avant réalisation d'un ouvrage.
- **Gestion** : les stocks et l'approvisionnement, les coûts, les devis, la maintenance, les délais... Gestion d'un suivi de chantier et organisation du contrôle qualité.
- **L'entreprise et son environnement** : les intervenants, les systèmes économiques, éléments comptables.
- **Arts appliqués ; histoire de l'art et des styles** : historique du mobilier, du décor intérieur, des tissus, ainsi que de la garniture des sièges et des lits ; étude d'un projet ; présentation du projet d'étude grâce à l'expression graphique, volumique, chromatique ; communication publicitaire et promotion de produit.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique :	
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Etude critique d'œuvres relevant des arts visuels et du design de communication	3
Epreuve de technologie et histoire de l'art :	
Préparation d'une fabrication	1,5
Art et technique : analyse formelle et stylistique	1,5
Etude d'un ouvrage et d'un système de fabrication	2,5
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel et projet d'art appliqué :	
Evaluation de la formation en milieu professionnel	2
Lancement et fabrication d'un ouvrage	3
Projet d'art appliqué	2
Economie-gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Métiers d'art tapissier-tapissière d'ameublement (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Diplôme des métiers d'art (DMA) Arts textiles et céramiques option arts textiles

Où se former dans le 94 ?

• En lycée public :

- LP la Source Val de Beauté - Nogent-sur-Marne

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.compagnons.org

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Zoom « Les métiers des compagnons du devoir et du tour de France ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (ex Gestion-administration)

L'activité du titulaire du baccalauréat professionnel AGOrA s'inscrit dans un contexte de fortes mutations des métiers administratifs marqué par les évolutions de l'environnement économique, juridique et technologique.

Les métiers de l'assistance à la gestion consistent à apporter un appui à un dirigeant de petite structure, à un ou plusieurs cadres ou à une équipe dans une plus grande structure, en assurant des missions d'interface, de coordination et d'organisation dans le domaine administratif.

L'assistance à la gestion des organisations possède à la fois une dimension transversale et une dimension spécifique :

- **transversale**, car la composante administrative existe naturellement dans chaque fonction, processus ou projet, relevant de tout type d'organisation, au sein de tous les secteurs d'activité (y compris industriels) mais aussi parce qu'on assiste à une forte mutualisation des fonctions administratives ;
- **spécifique**, au sens où la gestion administrative intègre les particularités, notamment économiques, juridiques et réglementaires, des contextes d'exercice et des secteurs d'activité: médico-social, santé, bâtiment, immobilier, associations, économie sociale et solidaire, mutuelles, services publics, agriculture, etc.

La prise en charge de ces deux dimensions implique donc de la part du personnel administratif, à la fois :

- une certaine polyvalence au sens où les interventions sur les processus de gestion (commerciaux, productifs, de gestion du personnel, numériques) mobilisent un spectre large de connaissances techniques, juridiques et économiques pour répondre aux besoins de gestion et aux impératifs de performance;
- une réelle professionnalité relationnelle pour assurer le rôle d'interface et de coordination entre les acteurs internes et externes de l'entité;
- une forme de spécialisation qui porte moins sur une expertise technique que sur l'appropriation des contextes d'exercice et des secteurs d'activité ou encore le développement de compétences approfondies répondant aux besoins de l'entité (juridique, comptable, logistique, etc).

Le titulaire du baccalauréat professionnel AGOrA peut être conduit, dans les limites de sa responsabilité et de son autonomie à :

- prendre en charge différentes dimensions d'assistance à la gestion des relations avec les tiers (clients, usagers, adhérents, fournisseurs, prestataires de service), et d'assistance aux opérations internes de l'entité;
- assurer l'interface entre les différents acteurs internes et externes de l'organisation. A ce titre, il doit mobiliser une professionnalité relationnelle et rédactionnelle visant à maintenir et développer les relations tout en étant porteur de l'image et des valeurs de l'organisation.

inscrire l'action administrative au cœur des systèmes d'information et des évolutions numériques, en intégrant notamment dans toutes les activités une culture quantitative permettant d'identifier, de collecter, traiter, structurer et contrôler l'information de gestion en vue de la mettre au service des décideurs;

- participer à l'organisation et à la gestion matérielle d'un service ou de l'entité.

L'ensemble de ces activités d'assistance à la gestion vise très généralement à sécuriser les opérations, les processus et les projets, développés par l'organisation, dans toutes leurs composantes : relationnelle, informationnelle, organisationnelle, opérationnelle, documentaire et réglementaire.

Débouchés

Le titulaire du baccalauréat professionnel AGOrA deviant ainsi un acteur incontournable de l'organisation grâce à sa maîtrise du contexte d'exercice de sa mission et à son efficacité opérationnelle : il assure ses rôles d'interface auprès des responsables, de référent reconnu par les tiers et de support pour les autres membres et services de l'entité.

Les appellations les plus courantes correspondant à ce profil d'emploi sont :

- Assistant de gestion, gestionnaire administrative, agent de gestion administrative, employé administrative, adjoint administrative, secrétaire administrative, technicien des services administratifs.

Toutefois d'autres emplois peuvent être concernés au regard de certains contextes d'exercice et secteurs d'activité :

- Secrétaire-assistant medical, assistant de gestion locative en immobilier, agent administratif logistique transport; employé de gestion de copropriété; assistant digital; assistant ressources humaines, secrétaire de mairie, assistant comptable

Ces métiers s'exercent dans tous les secteurs d'activité et au sein de tout type d'organisations de petite, moyenne ou grande taille: entreprises, collectivités territoriales, administrations publiques, associations, fondations, hôpitaux, entreprises artisanales, mutuelles, etc.

Accès à la formation

Admission de droit : Classe de 3e

Qualités requises :

- être organisé, méthodique, rigoureux,
- aimer le travail en équipe, la précision des chiffres

Stage :

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle

Programme

Grille horaire ^(a)	2 ^{de}	1 ^{ère}	T ^{le}
Enseignement professionnel	330 h	266 h	260 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	30 h	28 h	13 h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	30 h	14 h	13 h
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56 h	52 h
Prévention Santé Environnement	30 h	28 h	26 h
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30 h	28 h	26 h
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84 h	78 h
Mathématiques	45 h	56 h	39 h
Langue vivante A	60 h	56 h	52 h
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45 h	42 h	39 h
Arts appliqués et culture artistique	30 h	28 h	26 h
Education physique et sportive	75 h	70 h	65 h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90 h	84 h	91 h

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heure dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En terminale : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,...) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- **Gestion des relations avec les clients, les usagers ou les adhérents** : Préparation et prise en charge de la relation avec le client, l'usager ou l'adhérent ; Traitement des opérations administratives et de gestion liées aux relations avec le client, l'usager ou l'adhérent ; Actualisation du système d'information en lien avec la relation avec le client, l'usager ou l'adhérent.
- **Organisation et suivi de l'activité de production de biens ou de services** : Suivi administrative et financier de l'activité de production ; Gestion opérationnelle des espaces (physiques et virtuels) de travail.
- **Administration du personnel** : Suivi de la carrière du personnel ; Suivi organisationnel et financier de l'activité du personnel ; Participation à l'activité sociale de l'organisation.

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT »
- Dossiers « Le Dico des métiers »
- Parcours « Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Examen

Epreuves	Coef.	Mode	Durée
E1 - Epreuve scienti-fique et technique			
E 11 Economie-droit	1	Ecrit	2 h 30
E 12 Mathématiques	1	CCF	
E2 - Etude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'acti-vité de production	4	Ecrit	3 h 30
E3 - Pratiques profes-sionnelles d'assis-tance à la gestion des organisations			
E 31 Gestion des rela-tions avec les clients, les usagers et les adhérents	4	CCF	
E 32 Administration du personnel	2	CCF	
E 33 Pré-vention-santé-envi-ronnement	1	Ecrit	2 h 00
E4 - Epreuve de langues vivantes			
E41 Langues vivantes 1	2	CCF	
E42 Langues vivantes 2	2	CCF	
E5 - Epreuve de Fran-çais et Histoire - géographie et enseignement moral et civique			
E51 Français	2,5	Ecrit	2 h 30
E52 His-toire-géographie et enseignement moral et civique	2,5	Ecrit	2 h 00
E6 - Epreuve d'arts appliqués et cultures artistique	1	CCF	
E7 - Epreuve d'EPS	1	CCF	
Epreuves facultatives (Le candidat peut choisir une ou deux unités facultatives)			
Langue vivante ou Mobilité ou EPS	1	Pts>10	

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS Gestion de la PME
- BTS Comptabilité gestion
- BTS Support à l'action managériale
- MC Assistance, conseil, vente à distance

Où se former dans le 94 ?

- **En Lycée public**
 - SEP Langevin Wallon - Champigny-sur-Marne
 - SEP Marx Dormoy - Champigny-sur-Marne
 - LP Champlain - Chennevières-sur-Marne
 - LP Jean Macé - Choisy-le-Roi
 - SEP St-Exupéry - Créteil
 - SEP Frédéric Mistral - Fresnes
 - LP Paul Bert - Maisons-Alfort
 - SEP Condorcet – Saint-Maur-des-Fossés
 - SEP François Arago - Villeneuve-St-Georges
 - LP Jean Moulin - Vincennes
 - SEP Jean Macé - Vitry-sur-Seine
- **En Lycée privé**
 - LP Ste-Marie - Joinville-le-Pont
- **En apprentissage uniquement dans le 77**
 - SEP Léonard de Vinci – Melun

Sources CIO St-Germain-en-Laye (Mai 2017) / CIO Montpellier Centre (Nov 2019)
 MAJ par le CIO de l'Haÿ-les-Roses (Mars 2020)

[Sommaire](#)

Boulangier-pâtissier

Le ou la titulaire de ce bac pro maîtrise les techniques de son métier, de l'achat des matières premières jusqu'à leur commercialisation. Il ou elle est capable de :

- organiser sa production,
- fabriquer des pains, viennoiseries, entremets et desserts,
- élaborer des produits traiteur (quiche, pain surprise, canapés...), grâce à sa formation aux bases de la cuisine,
- vendre ses produits, organiser le travail, animer une équipe.

Débouchés

La boulangerie recrute !

Ce métier peut s'exercer chez un artisan, en grande surface ou dans l'industrie agro-alimentaire.

Avec de l'expérience, le ou la titulaire de ce diplôme est capable de créer ou de reprendre une entreprise artisanale ou d'accéder à des postes à responsabilités.

Métiers accessibles :

- Boulanger, boulangère
- Pâtissière, pâtissier
- Opérateur-trice de fabrication de produits alimentaires Avec de l'expérience :
- Chef-fe de rayon
- Responsable de production dans l'industrie agroalimentaire
- Responsable technique ou commercial-e chez un grossiste
- Chef-fe d'entreprise ou gérant-e d'un point de vente

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Boulanger, un CAP Pâtissier.

Qualités requises :

- bonne résistance physique
- hygiène et propreté
- organisation
- disponibilité
- adresse manuelle

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<i>*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre</i>	

Enseignements professionnels

• La culture professionnelle :

- le vocabulaire professionnel : noms des produits, unités de mesure, normes, labels, ...
- les équipements, matériels et outillage : rôle et utilisation, règles d'hygiène et de sécurité, documents de travail, ...

• Les matières premières :

- les matières premières de base : les différents types de céréales et de farines, eau, sel, levure, lait, matière grasse, œuf, sucre, ...
- les matières complémentaires : crus, pré-cuits, surgelés, prêts à l'emploi comme les nappages, les pralinés, pâtes d'amandes, ...
- ingrédients et produits d'addition : colorants, conservateurs, émulsifiants, arômes, ...

• Les techniques professionnelles :

- Les préparations de base : poids et températures, différents procédés de fabrication du pain et des viennoiseries (pâtes, crèmes, sirops de sucre...)
- Les fermentations : principes, rôles et méthodes
- Les cuissons et les conservations
- La commercialisation

• Les sciences appliquées à l'hygiène, à l'alimentation et à l'environnement professionnel :

- Les constituants alimentaires et leurs rôles nutritionnels
- Microbes et micro-organismes : utiles ou nuisibles, chaîne de contamination
- Mesures préventives, aménagements et équipements des locaux

• Environnement économique, juridique et management des entreprises

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Boulanger ou du CAP Pâtissier (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études.

Par exemple :

- Mention complémentaire (MC) Boulangerie spécialisée
- Brevet de maîtrise (BM) Boulanger
- BM Pâtissier confiseur glacier traiteur
- Brevet professionnel (BP) Boulanger

Où se former dans le 94 ?

• En apprentissage :

- UFA François Rabelais - Vitry-sur-Seine

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Épreuve technologique et scientifique	4
Mathématiques	1
Épreuve de pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel	9
prévention-santé-environnement	1
Épreuve de gestion appliquée :	
Environnement économique, juridique et management	2
Projet professionnel	2
Mathématiques	1

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole>

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de l'agriculture et de la forêt »
- Zoom métiers « Les métiers des Compagnons du Devoir et du Tour de France »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Commercialisation et services en restauration

Relation clientèle et commercialisation sont les fonctions principales des personnels de service d'un restaurant : réservations, accueil des clients, présentation des menus, conseil, etc.

Ce bac pro prépare l'élève à l'accueil et au service de la clientèle dans tous les lieux de restauration : salle de restaurant, bar, chambre d'hôtel, etc. Il faut savoir être à l'écoute et fidéliser la clientèle. L'élève apprend à coordonner l'activité de l'équipe du restaurant pour la mise en place de la salle ou la transmission des commandes. Les cours de gestion et de commerce lui permettront d'optimiser la politique commerciale et les relations avec la clientèle. L'apprentissage d'une langue étrangère lui donnera la possibilité d'accueillir les clients étrangers, voire d'exercer son métier à l'international.

Débouchés

Cette formation débouche sur des emplois dans les restaurants traditionnels, les brasseries ou en restauration collective (établissements scolaires, maisons de retraite...). L'acquisition d'une langue étrangère au cours de sa formation permet de partir travailler à l'étranger.

Métiers accessibles :

- Barman, barmaid
 - Serveur, serveuse
 - Employé-e de restauration collective
- Avec de l'expérience :
- Gérante, gérant de restauration collective
 - Adjoint, adjointe à la direction du restaurant

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Restaurant

Qualités requises :

- organisation
- bonne résistance physique
- hygiène et propreté
- bonne présentation
- savoir travailler en équipe
- disponibilité (travailler les week-ends, les vacances, le soir)

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<i>*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre</i>	

Enseignements

- **Communication, démarche commerciale et relation clientèle** : gérer les relations avec la clientèle, de la réservation de la table à la facturation et à l'encaissement du client. Présenter les plats et les boissons et stimuler les ventes en mettant les produits en valeur.
- **Organisation et services en restauration** : mise en place de l'espace de restauration (salle, bar, salon, etc.), organiser le service, servir les plats et les boissons
- **Animation et gestion d'équipe** : organisation du travail de l'équipe et gestion des plannings, animation de l'équipe, comment recruter, former et à évaluer le personnel
- **Gestion d'exploitation et d'approvisionnements** : élaborer des cahiers des charges, préparation des commandes et stockage des produits.
- **Démarche qualité en restauration** : respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité, initiation au développement durable, à la nutrition et à la diététique, etc.

Une partie du programme est commun avec celui du bac professionnel cuisine.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	5
Épreuve de gestion et présentation d'un dossier personne	5
Épreuve professionnelle	9

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante 1	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présenteront obligatoirement aux épreuves du BEP Restauration option commercialisation et service (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS Management en hôtellerie option A management d'unité de restauration
- BTS Management en hôtellerie option B management d'unité de production culinaire
- BTS Responsable d'hébergement à référentiel commun européen

Il est également possible de compléter sa formation avec soit une mention complémentaire (MC en 1 an), soit un brevet professionnel (BP en 2 ans par la voie de l'apprentissage) : MC Organisateur de réceptions, MC Accueil-réception ; BP Barman, BP Restaurant, BP Sommelier

Où se former dans le 94 ?

- **En Lycée public**
 - Lycée Val de Bièvre – Gentilly
 - SEP Montaleau - Sucy-en-Brie
- En lycée privé uniquement dans le 77 :
 - Lycée Jean Rose - Meaux
- **Par apprentissage**
 - UFA François Rabelais - Vitry-sur-Seine

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e » et « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers du social »
- Zoom « Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement

Conducteur transport routier marchandises

Le ou la titulaire de ce diplôme est conducteur routier ou conductrice routière de marchandises, en France ou à l'international.

Il ou elle choisit ses itinéraires, sait gérer ses temps de conduite et de repos, est responsable du chargement et du déchargement des marchandises, à livrer en bon état et dans les délais. L'entretien du véhicule et la recherche de dysfonctionnements simples font partie du métier.

Ce métier présente aussi un aspect commercial et administratif avec la tenue à jour des papiers (bordereaux de livraison, du carnet de bord, des factures) à présenter aux clients ou à la police lors des contrôles routiers ou douaniers. En relation directe avec le client, il ou elle joue de plus en plus un rôle commercial et peut avoir à parler une langue étrangère.

Au volant, le conducteur routier ou la conductrice routière doit faire preuve d'un comportement et d'une attitude citoyenne.

Débouchés

Dans les entreprises de transport de marchandises générales ou spécialisées.

Métier accessible :

- Conductrice routière, conducteur routier

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Conducteur routier marchandises

Qualités requises :

- capacités d'attention et de concentration
- calme et maîtrise de soi
- sens des responsabilités
- méthode et sens de l'organisation

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Transport routier** : la réglementation et les contrats de transport, la réglementation sociale française et européenne sur les temps de conduite et de repos, les cartes routières et les plans d'agglomération, la marchandise (l'emballage l'étiquetage, l'organisation du chargement, les matières dangereuses...).
- **La conduite des véhicules** : les règles de circulation et de sécurité routière, les différents types de permis et attestations professionnelles, la prévention routière, les différents types d'assurance, les règles de conduite appliquées aux poids lourds.
- **Le véhicule de transport de marchandises** : les caractéristiques et le fonctionnement des véhicules (motorisation, alimentation en carburant et en air, refroidissement, lubrification, graissage, embrayage, suspension, freinage, circuits électriques)
- **La manutention** : les règles d'utilisation des équipements de manutention, les règles de manutention lors des chargements et des déchargements, les règles de bâchage et de débâchage, conduite de chariots de manutention à conducteur porté.
- **Environnement et organisation de l'entreprise** : l'environnement professionnel (la place du transport routier dans l'économie, les différents secteurs d'activités...), la gestion des entreprises de transport.
- **La qualité et la sécurité dans le transport routier** : les activités de travail et les risques d'accident, les risques d'atteinte à la santé, le développement durable.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
analyse d'une situation professionnelle de transport spécifique	3
Mathématiques	1,5
sciences physiques et chimiques	1,5
Epreuve technologique	
Etude de cas : préparation d'une activité de transport routier	3
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Réalisation d'interventions en entreprise	2
Epreuve prenant en compte la formation en entreprise :	
Réalisation d'interventions en entreprise	2
Conduite d'un véhicule lourd articulé	5
Conduite avec mise à quai. Conduite de chariot de manutention	2
Economie-gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante 1	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Conducteur livreur de marchandises (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS Transport et prestations logistiques

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77 :**

- Campus scolaire de Coulommiers - Coulommiers
- Lycée Charlotte Delbo - Dammartin-en-Goële

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole>

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro^o »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du transport et de la logistique »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Conduite de productions horticoles

La production horticole recouvre les secteurs des productions florales, légumières et fruitières ainsi que les pépinières. Les titulaires du bac pro horticole peuvent devenir maraîcher-ère pour produire des légumes, ou horticulteur-trice pour produire des fleurs et des plantes en pot.

Les élèves apprennent à maîtriser toutes les étapes du travail, de la préparation du sol pour le repiquage de jeunes plants ou pour les semis jusqu'au conditionnement des produits en vue de leur commercialisation. Il-elle veille au bon développement de la culture et apporte soins et traitements appropriés (bouturage, greffage, irrigation, fertilisation, etc.). Tout au long de sa croissance, le plant aura été surveillé et son état contrôlé pour y reconnaître, le cas échéant, les symptômes de maladies ou attaques de ravageurs. Les titulaires de ce bac pro savent utiliser et entretenir les équipements et les matériels (tracteurs, matériels d'irrigation ou de pulvérisation, etc.) et effectuer des réparations simples sur ces équipements et les bâtiments. Enfin, ils-elles participent à la récolte en respectant les critères de calibres et de qualité.

Débouchés

Les diplômés-es exercent leur activité comme salariés-es hautement qualifiés-es dans des exploitations ou des entreprises horticoles, des services de collectivités territoriales spécialisés en pépinières, en productions florales, légumières, fruitières ou encore en plantes médicinales, aromatiques ou à parfum. Après quelques années d'expérience professionnelle, ils-elles peuvent occuper un poste de chef-fe d'équipe, chef-fe de culture, voire de responsable technique d'unité de production ou de transformation et peuvent même envisager de créer leur propre entreprise. Une évolution est également possible vers les métiers du commerce horticole.

Métiers accessibles :

- chef-fe de cultures légumières
- horticulteur-trice
- maraîcher-ère

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAPA Productions horticoles ; un CAP fleuriste

Qualités requises : bonne communication, **goût** du travail en équipe, sens des responsabilités, autonomie et capacité d'adaptation

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle	2h 30mn 1h30 1h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3 Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 30mn 2h 1h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion	2h45
Sciences et techniques des équipements/ agroéquipements	1h15
Agronomie	45mn
Sciences et techniques horticoles	5h15
Sciences et techniques professionnelles	1h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **L'activité horticole et son environnement** : connaître et identifier le secteur horticole, ses acteurs et le fonctionnement d'une entreprise horticole.
- **Choix techniques** : comparaison de deux agrosystèmes horticoles, fonctionnement du végétal cultivé en lien avec son milieu, physiologie végétale, raisonnement de choix techniques.
- **Choix des végétaux et produits horticoles** : identification et connaissance des végétaux, classification selon des choix techniques ou commerciaux.
- **Conduite de la production** : les exigences du marché, de l'environnement et de la santé humaine. Evaluation et comparaison de différents processus de productions.
- **Matériel et équipements horticoles** : connaissance en hydraulique, en électricité, en automatismes, etc. permettant d'assurer les réglages, la maintenance et de faire un choix raisonné dans l'utilisation de ces matériels et équipements.
- **Conduite de chantier** : gestion et conduite d'un chantier. Evaluation et proposition d'amélioration.
- **Gestion de production** : collecte et analyses de données économiques, outils de comptabilité et de gestion, notions juridiques et fiscales, gestion des ressources humaines.
- **Module d'adaptation professionnelle** permettant aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mettant en lien différentes disciplines.

Stages

22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro,
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Choix technique : liés à la conduite d'un processus de production horticole	2
Expérience en milieu professionnel (dont rapport de stage et soutenance devant un jury) : analyse de l'activité horticole dans son environnement socio-professionnel et communication en situation professionnelle	3
Pratiques professionnelles : - Conduite d'un chantier de production dans le respect de l'environnement et des règles d'hygiène et de sécurité - Mettre en œuvre les équipements horticoles - Choisir les végétaux et produits horticoles cultivés - Conduite d'un processus de production horticole durable en suivant le cahier des charges ou les consignes - Utiliser des outils de gestion - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	5

Domaine général :	Coeff.
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	4
Langue et culture étrangères	1
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	1
Culture scientifique et technologique	4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Travaux horticoles (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-nes et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
 - Production horticole
 - Technico-commercial, champ professionnel : jardins et végétaux d'ornement
- **Certificat de spécialisation**, par exemple :
 - plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal ou industriel

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77 et 93** :
 - Lycée Bougainville - Brie-Comte-Robert (77)
 - SEP des métiers de l'horticulture et du paysage – Montreuil (93)
- **En apprentissage uniquement dans le 77** :
 - CFA de La Bretonnière - Chailly-en-Brie

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/nenseignementagricole/>

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Parcours « Les métiers de l'agriculture et de la forêt »
- Zoom sur « Les métiers du paysage »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro » ; « Les BTSA-BTS »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

**N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN
au CIO ou dans votre établissement.**

Conduite et gestion de l'entreprise agricole, Option : grandes cultures

Ce bac pro permet de se former à la conduite globale d'une exploitation agricole : productions animales et végétales, gestion, comptabilité, économie et commercialisation des produits agricoles, etc.

L'option **système à dominante cultures** permet de maîtriser la conduite d'une production végétale (céréales, pommes de terre, etc.), de la préparation du sol à la récolte, au conditionnement et à la commercialisation du produit. L'exploitant-e agricole enregistre les données concernant le suivi des parcelles. Si son exploitation comprend une partie élevage, il-elle s'occupe quotidiennement de son troupeau : alimentation, contrôle de la reproduction, traite, suivi sanitaire, etc. Ce-tte professionnel-le doit être capable d'utiliser et d'entretenir tracteurs, charrues, épandeurs, moissonneuses, etc. Il-elle possède aussi les connaissances en électricité, soudage, plomberie nécessaires pour effectuer rapidement des réparations simples sur les équipements et les bâtiments. Gestionnaire, il-elle prend toutes les décisions concernant la conduite de son entreprise, choisit son mode de production, ses fournisseurs, décide des investissements, etc. Il-elle sait comment négocier ses achats et ses ventes. Selon la taille de son exploitation, il-elle peut employer un ou plusieurs salariés.

Débouchés

Les titulaires de ce bac pro peuvent être chef-fe d'exploitation agricole en blé, maïs, orge, colza... ou encore d'exploitation de polyculture-élevage car ce diplôme confère la capacité professionnelle agricole nécessaire pour bénéficier des aides à l'installation en agriculture.

Les diplômés-es peuvent aussi devenir employés-es hautement qualifiés-es sur une exploitation agricole ou techniciens-nes de coopérative.

Métiers accessibles :

- agriculteur-trice : chef-fe d'exploitation, exploitant-e agricole
- conducteur-trice de machines agricoles
- employé-e agricole
- technicien-ne de coopérative ou d'entreprise privée

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAPA métiers de l'agriculture

Qualités requises : sens des responsabilités, esprit d'observation et d'initiative, sens du relationnel, autonomie, sens de l'organisation.

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle	2h 30mn 1h30 1h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3 Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 30mn 1h15 1h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion	3h30
Sciences et techniques des équipements / agroéquipements	1h30
Agronomie	4h
Zootéchnie	45mn
Sciences et techniques professionnelles	2h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Bases scientifiques et techniques pour la conduite de systèmes à dominante cultures** : Systèmes de culture (conditions de croissance et développement des végétaux cultivés, rendement et qualité, composant chimique – biologique – physique du milieu cultivé, identifier et hiérarchiser les principales interventions, etc.). Place et incidence d'un élevage dans un système à dominante culture
- **Mise en œuvre des systèmes de culture dans une perspective de durabilité** : choix d'itinéraire technique, mise en place et rotation des cultures, conduite de chantier de semis, traitements, récolte, évaluation et optimisation de la fertilité des parcelles, etc.
- **Fonctionnement, choix et utilisation des agroéquipements**: optimiser les performances techniques, économiques, sécuritaires de ces agroéquipements et réfléchir à leurs impacts sur l'environnement; gérer leur stockage
- **Le module d'adaptation professionnelle** permet aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stages

22 semaines de **périodes de formation en milieu**

professionnel réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Sciences appliquées et technologies : connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la conduite d'une production	2
Pilotage de l'entreprise (<i>dont rapport de stage et soutenance devant un jury</i>) : diagnostic global de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité	3
Pratiques professionnelles : - contexte de la production et de la commercialisation des produits et des services - gestion technico-économique d'une entreprise agricole - mise en œuvre des équipements agricoles - processus de production à l'échelle du système de culture dans une perspective de durabilité - adaptation à des enjeux professionnels particuliers	5

Domaine général :	Coeff.
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	4
Langue et culture étrangères	1
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	1
Culture scientifique et technologique	4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Travaux agricoles et conduite d'engins (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-nes et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
 - Agronomie : productions végétales
 - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
 - Développement de l'agriculture des régions chaudes (hors académie)
 - Sciences et technologies des aliments spécialité produits céréaliers
- **Certificat de spécialisation**
 - Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation
 - Plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal ou industriel
 - Production, transformation et commercialisation des produits fermiers

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77** :
 - Lycée Bougainville – Brie-comte-Robert
 - Lycée La Bretonnière – Chailly-en-Brie
- **En apprentissage uniquement dans le 77** :
 - CFA de la Bretonnière - Chailly-en-Brie

En savoir +

Consultez les documents ONISEP :

- Collection Dossiers «Le dico des métiers»
- Collection Parcours «Les métiers de l'agriculture» ; «Des métiers pour s'occuper d'animaux»
- Collection Diplômes «Du CAP au BTS/DUT»
- Fiches métiers.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Conduite et gestion de l'entreprise agricole, option polyculture élevage

Ce bac pro permet de se former à la conduite globale d'une exploitation agricole : productions animales et végétales, gestion, comptabilité, économie et commercialisation des produits agricoles, etc.

L'option **système à dominante élevage** permet de prendre en charge un élevage bovin, porcin, de gibier ou de diriger une exploitation agricole de polyculture et élevage. L'élève étudie les techniques d'élevage : composition d'une alimentation adaptée à l'âge et la race des animaux, suivi de la santé et du comportement, contrôle de la reproduction, réalisation de la traite, etc. Les productions végétales sont aussi abordées car souvent, l'exploitation comporte des terres qui produisent le fourrage ou les céréales destinés à l'alimentation des animaux. Le-la professionnel-le maîtrise le stockage des productions et des installations mais aussi l'utilisation et l'entretien des bâtiments et des agroéquipements : tracteur, moissonneuse-batteuse, trapeuse, systèmes de distribution de nourriture, etc. À cette fin, l'élève apprend à effectuer rapidement des réparations simples sur les équipements et les bâtiments. Il-elle est capable de négocier ses achats et ses ventes et de suivre la comptabilité et les dossiers administratifs de son exploitation

Débouchés

Le titulaire de ce bac pro peut s'établir comme exploitant agricole car ce diplôme confère la capacité professionnelle agricole nécessaire pour bénéficier des aides à l'installation en agriculture. Mais les diplômés peuvent aussi devenir employés hautement qualifiés sur une exploitation agricole ou techniciens de coopérative.

Métiers accessibles :

- agriculteur(trice) : chef d'exploitation, exploitant(e) agricole
- éleveur(euse)
- employé(e) agricole
- technicien(ne) de coopérative ou d'entreprise privée

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAPA métiers de l'agriculture

Qualités requises :

- Sens des responsabilités
- Esprit d'observation et d'initiative
- Sens du relationnel
- Intérêt pour les techniques professionnelles agricoles
- Être organisé(e)

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1	
Français,	2h
Documentation	30mn
Histoire-géographie,	1h30
Education socioculturelle	1h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3	
Education physique et sportive	2h
Module 4	
Mathématiques,	2h
Informatique,	30mn
Biologie-écologie,	1h15
Physique-chimie	1h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion	3h30
Sciences et techniques des équipements / agroéquipements	1h30
Agronomie	4h
Zootecnie	45mn
Sciences et techniques professionnelles	2h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

Enseignements professionnels

Bases scientifiques et techniques pour la conduite de système à dominante élevage : zootechnie générale et comparée (alimentation animale, calcul des rations, suivi de la santé du troupeau, etc.), agronomie et systèmes de culture (les systèmes de culture sur une exploitation ; composants chimique, biologique et physique du milieu cultivé, etc.)

Conduite d'un élevage et des cultures associées dans une perspective de durabilité : identifier les systèmes d'élevage et leur évolution, bien-être animal et réglementation, qualité et valorisation d'un produit destiné à la vente, conduite de la reproduction et gestion de l'amélioration génétique, etc.

Optimisation du choix et de l'utilisation des agroéquipements : évaluation d'ensemble des bâtiments et des installations de l'élevage ; respect des règles de protection de l'environnement, d'hygiène et de sécurité ; automatismes des équipements, etc.

Le module d'adaptation professionnelle permet aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

Les activités pluridisciplinaires permettent d'aborder une problématique ou une thématique en les acquies de différentes disciplines.

Stage

22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Sciences appliquées et technologies : connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la conduite d'une production	2
Pilotage de l'entreprise (<i>dont rapport de stage et soutenance devant un jury</i>) : diagnostic global de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité	3
Pratiques professionnelles : - contexte de production et de commercialisation des produits et des services - gestion technico-économique d'une entreprise agricole - mise en œuvre des équipements de l'élevage - conduite d'un atelier de production animale dans une perspective de durabilité et en respectant le bien-être animal - conduite des cultures associées à l'élevage adaptation à des enjeux professionnels particuliers	5

Domaine général :	Coeff.
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	4
Langue et culture étrangères	1
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	1
Culture scientifique et technologique	4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Travaux de l'exploitation d'élevage (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-nes et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
 - Analyse et conduite de systèmes d'exploitation,
 - Développement de l'agriculture des régions chaudes
 - Productions animales
- **Certificat de spécialisation, par exemple :**
 - Conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits,
 - Conduite de l'élevage laitier,
 - Conduite de l'élevage porcin,
 - Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation,
 - Production, transformation et commercialisation des produits fermiers,
 - Education et travail des jeunes équidés,
 - Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans le Val-de-Marne, consultez les guides régionaux.

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94

- **En lycée public uniquement dans le 77 :**
 - Lycée Bougainville - Brie-Comte-Robert
 - Lycée et LP de la Bretonnière – Chailly-en-brie
- **En apprentissage uniquement dans le 77 :**
 - Lycée et LP de la Bretonnière – Chailly-en-brie

En savoir +

- Consultez les documents ONISEP :
- Collection Dossiers « Le dico des métiers »
- Collection Parcours « Les métiers de l'agriculture » ; « Des métiers pour s'occuper d'animaux »
- Collection Diplômes « Du CAP au BTS/DUT »
- Fiches métiers.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Conduite et gestion de l'entreprise hippique

Ce bac pro forme les élèves à la gestion d'une exploitation. Les diplômés-es ont donc des notions de comptabilité et savent analyser le fonctionnement ainsi que le diagnostic économique et financier d'une entreprise hippique. Ils-elles acquièrent toutes les techniques liées à l'élevage (soins, alimentation reproduction, etc.) et à la valorisation du cheval (pré-entraînement, entraînement, enseignement de l'équitation, animation de randonnées équestres, etc.). Les diplômés-es savent mener des activités commerciales liées à la filière équine : achat et vente de chevaux, suivi de clientèle, gestion des réservations, organisation d'événements équestres, etc.

Dans les écuries de trot ou de galop, les titulaires de ce bac pro s'occupent de l'éducation des poulains et élaborent un programme d'entraînement, etc. Ils-elles montent à cheval presque tous les jours et savent organiser au quotidien le travail d'écurie : les soins aux animaux, la maintenance des bâtiments, des installations et des matériels, l'entretien des prairies. Leurs connaissances sur les caractéristiques biologiques, physiologiques et comportementales du cheval leur permettent d'analyser leur travail. Une majeure partie de l'activité se déroule à l'extérieur, en toute saison.

Débouchés

Les emplois se situent dans les secteurs des courses hippiques, des activités de loisirs et de compétition (enseignement de l'équitation, encadrement de randonnées, organisation de compétitions, commercialisation de jeunes chevaux, etc.) et de l'élevage. Dans le secteur des activités de loisirs, l'accueil du public est essentiellement concentré le soir, sur les mercredis, les week-ends et les congés scolaires.

Métiers accessibles :

- responsable d'entreprise équestre
- guide équestre
- assistant-e d'entraînement ou entraîneur-e d'écurie de trot ou galop
- groom, etc.

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAPA Lad-cavalier d'entraînement; CAPA Soigneurs d'équidés ; Maréchalerie.

Qualités requises : intérêt pour le cheval, sens des responsabilités et de l'organisation, esprit d'observation et d'initiative, bonne forme physique, patience et disponibilité.

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle	2h 30mn 1h30 1h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3 Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 30mn 1h45 1h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion	3h30
Sciences et techniques des équipements	45mn
Agronomie	45mn
Zootecnie/hippologie	3h15
Equitation	2h
Sciences et techniques professionnelles	1h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **pilotage de l'entreprise hippique** : compréhension et analyse du fonctionnement global d'une entreprise hippique.
- **filiale équine** : les activités de la filière équine, leur place dans le contexte économique, relations entre les acteurs, réglementation et politiques publiques, débouchés.

- **gestion de l'entreprise hippique** : diagnostic financier, bases fiscales et juridiques nécessaires à la gestion, ressources humaines, etc.
- **zootechnie - hippologie** : caractéristiques biologiques, physiologiques et comportementales des chevaux permettant de raisonner des choix techniques (alimentation, santé, génétique, reproduction, croissance).
- **gestion d'une cavalerie et des prairies associées** : gestion d'une cavalerie dans le respect du bien-être des chevaux et entretien des prairies qui leur sont destinées.
- **travail du cheval** : organisation du travail des équidés de sport et de loisirs (préparation physique, etc.), entraînement des chevaux de course (techniques d'entraînement, carrières du cheval, transport, etc.), éducation d'un poulain.
- **choix, utilisation et maintenance des équipements**, bâtiments et installations associées à l'entreprise hippique
- **Module d'adaptation professionnelle** : permet aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers, par exemple la diversité des activités.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stages *(ne concerne pas les apprentis-es)*

22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro,
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Choix techniques : justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques	2
Pilotage de l'entreprise : élaboration d'un diagnostic global de l'entreprise hippique dans une perspective de durabilité et communication en situation professionnelle	3
Pratiques professionnelles : - Caractériser le contexte des activités hippiques - Réaliser la gestion technico-économique, humaine et commerciale de l'entreprise dans une logique de développement durable - Gérer une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal - Gérer le travail du cheval en vue de développer ses potentialités dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	5

Domaine général :	Coeff.
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	4
Langue et culture étrangères	1
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	1
Culture scientifique et technologique	4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présenteront aux épreuves du BEPA Cavalier-soigneur (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-nes et les apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport**, spécialité activité équestre
- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
 - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
 - Productions animales
- **Certificat de spécialisation**
 - Education et travail des jeunes équidés

Où se former dans le 94 ?

- **En apprentissage** :
 - CFA des courses hippiques - Boissy-St-Léger

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro » ;
- Parcours « Les métiers auprès des animaux »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro » ; « Les BTSA-BTS »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN

Construction des carrosseries

Les titulaires de ce bac pro sont capables d'adapter des véhicules (comme des autocars, caravanes, poids lourds) à des fonctions spécifiques. Travaillant à l'unité (pour un client particulier) ou pour une production en série, ces professionnels savent mettre en oeuvre les méthodes de fabrication, d'assemblage et de protection des matériaux métalliques ou composites. Par ailleurs, ils ou elles participent à l'organisation du travail, au choix des outillages, à la conduite et à la maintenance du système de production.

Objectifs

Objectifs

La formation permet, en carrosserie industrielle, d'acquérir les techniques de réalisation, d'agencement, de transformation ou de reconditionnement de voitures, poids lourds, autocars, caravanes, bureaux mobiles, ambulances, à l'unité ou en petite série. Que ce soit en réalisation de carrosserie ou en adaptation, l'élève apprend à mettre en place l'intervention : analyse de dossier, production de dessins, calcul de résistance, protection de certains éléments, préparation des matériels et outillages. Il ou elle développe des compétences pour prendre en charge la réalisation : mise en oeuvre des matériels et outillages, conduite et maintenance du système de production, essais et paramétrages, mise en forme et réception des montages et outillages de carrosserie, assemblage des éléments, essais et retouches.

Débouchés

Qu'il s'agisse d'automobiles, trains, avions, bateaux, le carrossier ou la carrossière travaille pour une grande marque, un constructeur de véhicules utilitaires, ses sous-traitants, un propriétaire de voitures de société, un carrossier indépendant, etc.

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP du domaine

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Économie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, Sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

Enseignements professionnels

- Analyse des produits (ensembles carrossés, organisation mécanique et électrique, ouvrants, mécanisme de carrosserie, étanchéité et anti-corrosion, insonorisation, aérodynamisme, visibilité, sécurité, expertise, matériaux) et de leur représentation graphique (perspective, géométrie descriptive et projection).
- Systèmes et techniques de production et de manutention : typologie des systèmes et caractéristiques des machines ; performances ; techniques de production par découpage, conformation, assemblage ; organisation des systèmes et gestion de la production.

- Travail des matériaux : choix des procédés, outillages sur machines (typologie, choix, gestion, optimisation de la production et des circuits des produits et informations).
- Prévention, sécurité, ergonomie : identification, analyse des risques et stratégie de prévention ; ergonomie et conditions de travail ; accidents du travail et maladies professionnelles ; protection de l'environnement.

Stage

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac pro dont 14 semaines en 1^{re} et terminale professionnelle

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
E1- Épreuve scientifique et technique			
E 11. Analyse d'un système technique	2	CCF	
E 12. Mathématiques	1,5	CCF	
E 13. Sciences physiques et chimiques	1,5	CCF	
E2- Épreuve technologique : Étude de cas : préparation d'une production	3	CCF	
E3- Épreuve prenant en compte la formation en entreprise			
E 31 : Réalisation d'interventions en entreprise.	3	CCF	
E 32 : Mesures, contrôles, réception et mise en conformité d'un véhicule	3	CCF	
E 33 : Intervention de contrôle et mise en conformité de systèmes mettant en œuvre des énergies.	3	CCF	
E34 : Economie-gestion	1	CCF	
E35 : Prévention -santé - environnement	1	CCF	
E4- Épreuve de langue vivante	2	CCF	
E5- Épreuve de Français et Histoire – Géographie et Education civique			
E51 : Français	2,5	Ecrit	2 h 30
E52 : Histoire Géographie et Education civique	2,5	Ecrit	2 h 00
E6- Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1	CCF	
E7- Épreuve d'Éducation physique et sportive	1	CCF	
Epreuve facultative		oral	0 h 20
Langue vivante			

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

- Mécanique : analyse des comportements des véhicules et les mécanismes spécifiques (liaisons et actions mécaniques s'exerçant sur un solide, équilibre et mouvement des corps : statique et cinématique, éléments de résistance des matériaux). - Qualité : organisation, mesure, suivi de la qualité en production.

- Traitement informatisé de l'information (appliqué à la spécialisation) : utilisation des outils informatiques (programmation du système de production, exploitation du système tridimensionnel à mesurer).

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- En lycée public uniquement dans le 93 :
 - SEP Nicolas Joseph Cugnot – Neuilly-sur-Marne

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Cuisine

Fabrication de pâtisseries, cuisson, dressage... Le cuisinier ou la cuisinière maîtrise les techniques de réalisation et de présentation de tous les mets à la carte du restaurant.

Le ou la titulaire de ce bac pro gère les commandes, les relations avec les fournisseurs et les stocks de produits. Ses compétences en gestion et en comptabilité lui permettent de maîtriser les coûts et d'analyser au mieux sa politique commerciale. Comme les personnels de salle, il ou elle connaît les techniques commerciales pour améliorer les ventes et entretient aussi les relations avec la clientèle.

C'est un métier où il faut savoir adapter ses pratiques professionnelles à l'évolution des produits, des attentes des consommateurs, de la réglementation, de la concurrence...

Débouchés

Dans les restaurants traditionnels ou gastronomiques ou encore dans la restauration collective (établissements scolaires, maisons de retraites, etc.).

L'apprentissage d'une langue étrangère au cours de la formation permet de partir travailler à l'étranger.

Métiers accessibles :

- Cuisinière ou cuisinier
- Premier, première commis, chef-fe de partie dans les restaurants traditionnels ou gastronomiques

Avec de l'expérience :

- Chef-fe de cuisine ou responsable de production en restauration collective

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Cuisine.

Qualités requises :

- organisation
- bonne résistance physique
- hygiène et propreté
- savoir travailler en équipe
- disponibilité (travailler les week-ends, les vacances, le soir)

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<i>*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre</i>	

Enseignements professionnels

- **Organisation et production culinaire** : choix des produits, planification et répartition du travail de l'équipe de cuisine, préparation du matériel. Les élèves apprennent à préparer des entrées, des plats et des desserts. Ils maîtrisent les bases de la cuisine comme les sauces, les cuissons et la présentation des plats.

Animation et gestion d'équipe : gestion des plannings, animation de l'équipe, recrutement, participation à l'évaluation et à la formation du personnel

Gestion des approvisionnements et d'exploitation : détermination des besoins en matériel, équipements et produits en vue d'un cahier des charges, contrôle des produits et du stockage. Elaboration de tableaux de gestion des stocks, des coûts et des ventes.

Communication et commercialisation : relations avec les membres de l'équipe de la restauration, avec les fournisseurs. Elaboration de fiches produits, de fiches techniques ou enquête de satisfaction

Démarche qualité : respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité, initiation au développement durable, à la nutrition et à la diététique, etc. Ces enseignements permettent de mener une réflexion sur l'activité et de la faire évoluer selon les besoins de la clientèle et l'évolution du secteur d'activité

Une partie du programme est commun avec celui du bac professionnel Commercialisation et services en restauration.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	5
Épreuve de gestion et de présentation d'un dossier professionnel	5
Épreuve professionnelle	9

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante 1	3
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présenteront obligatoirement aux épreuves d'un BEP du même domaine (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS (brevet de technicien supérieur) Management en hôtellerie restauration option B, management d'unité de production culinaire ou option A, management d'unité de restauration

Il est également possible de compléter sa formation avec soit :
une mention complémentaire (MC en 1 an),
un brevet professionnel (BP en 2 ans par la voie de l'apprentissage) :

- MC Art de la cuisine allégée,
- MC Cuisinier en dessert de restaurant,
- MC Organisateur de réceptions ;
- BP Cuisinier,
- BP Barman,
- BP Restaurant,
- BP Sommelier.

Où se former dans le 94 ?

- **En Lycée public**
 - Lycée Val de Bièvre - Gentilly
 - SEP Montaleau - Sucy-en-Brie
- **En Lycée privé uniquement dans le 77**
 - LP Jean Rose - Meaux
- **Par apprentissage**
 - UFA François Rabelais - Vitry-sur-Seine

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Esthétique-cosmétique-parfumerie

Le ou la titulaire de ce diplôme possède de bonnes connaissances en soins esthétiques : pratique des soins du visage et du corps, du maquillage, de l'épilation, de la manucure et des soins des pieds. Il ou elle maîtrise également les techniques de vente et de gestion.

Le conseil à la clientèle, la vente de cosmétiques, produits de maquillage et de parfumerie, et, selon la structure qui l'emploie, la participation à des opérations commerciales ou l'encadrement du personnel peuvent faire partie du métier.

Après quelques années d'expérience professionnelle, la gestion d'un institut ou d'un centre de beauté est possible.

Débouchés

Institut de beauté, parfumerie, entreprise de distribution de produits cosmétiques ou de matériel professionnel, établissement de cure, de convalescence, d'accueil de personnes âgées ou malades, de thalassothérapie et de balnéothérapie, etc.

Métiers accessibles :

- Esthéticien-cosméticien, esthéticienne-cosméticienne
- Conseiller-vendeur, conseillère-vendeuse en esthétique-cosmétique

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Esthétique cosmétique parfumerie.

Qualités requises :

- capacité d'écoute
- amabilité
- sens du commerce
- présentation impeccable
- bonne résistance physique

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<i>*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre</i>	

Enseignements professionnels

- **Biologie humaine** : les différents systèmes fonctionnels du corps humain, la dermatologie, l'hygiène de vie et la santé, les biocontaminations et leur prévention
- **Méthodes et techniques** : techniques de soins du visage et du corps, maquillage, manucure, épilation, bronzage, coloration

- **Cadre organisationnel** : ergonomie-hygiène-sécurité, aménagement des locaux, réglementation professionnelle, qualité des services
- **Gestion de l'entreprise** : législation, droit, commerce comptabilité, organisation du travail, management

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
étude de situations professionnelles en esthétique/cosmétique-parfumerie	4
Mathématiques	1,5
sciences physiques et chimiques	1,5
Epreuve technologique	
Technologie : organisation et gestion d'activités professionnelles	2
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Suivi de clientèle et animation	3
Soins esthétiques	5
Maquillages	2
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante 1	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Esthétique cosmétique parfumerie (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS (Brevet de technicien supérieur)
 - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie
 - option A : Management,
 - option B : Formation-marques
 - option C : Cosmétologie

Où se former dans le 94 ?

- **En Lycée public**
 - Lycée Armand Guillaumin - Orly
- **En Lycée privé uniquement dans le 77 et 93**
 - SEP du lycée Saint-Aspais – Melun (77)
 - Lycée Marcel Lamy – Bobigny (93)
 - LP St-Vincent de Paul - Saint-Denis (93)
- **Par apprentissage uniquement dans le 93**
 - CFA Campus des métiers et de l'entreprise – Bobigny (93)

En savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^{ème} », « Après le bac »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bac pro »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Etude et définition de produits industriels

Ce bac pro prépare à des fonctions de technicien-ne de bureau d'études. Ce métier s'exerce dans les entreprises de construction mécanique, chaudronnerie, automobile, aéronautique...

Avec un cahier des charges exposant l'objectif à atteindre (accroître les performances d'un équipement, etc.), le ou la technicien-ne crée ou modifie sur son poste de CAO (conception assistée par ordinateur) une partie d'un ensemble mécanique : pièce de moteur ou de boîte de vitesse, élément de train d'atterrissage...

Ses activités sont diverses :

Étude et analyse : rechercher les solutions techniques susceptibles de répondre au problème posé. A cette fin, exploiter la documentation disponible (revues, Internet...). Analyser les produits mécaniques déjà existants. Identifier les fonctions assurées et les solutions mises en oeuvre.

Choix de solution : Décrire par un croquis ou un schéma le principe de la solution retenue (liaison par rotules, engrenages, roulement...) ; effectuer les calculs qui précisent les dimensions et la forme de la pièce ou des composants.

Définition de produit : c'est le coeur de son activité. Sur l'écran de son poste de CAO, le ou la technicien-ne réalise le modèle 3D de la solution choisie. Ce modèle est en fait l'image en volume, avec un rendu réaliste, de la pièce ou du sous-ensemble mécanique à fabriquer. A l'aide d'un logiciel de mise en plan intégré à la CAO, il ou elle édite, à partir du modèle 3D, les plans 2D du produit (autrement dit, les différentes vues de face, de profil, de dessus, etc) et réalise également des dessins spécifiques du produit (écorchés de moteur, éclatés de boîte de vitesses...) pour les catalogues, notices de montage ou de maintenance.

Débouchés

Il ou elle peut travailler dans les entreprises de fabrication de pièces de diverses industries : mécanique, chaudronnerie, construction métallique, automobile...

NB : le diplôme minimum requis pour exercer est le bac pro, mais la part des BTS ou DUT augmente dans la profession.

Métiers accessibles :

- Dessinateur-trice en construction mécanique
- Technicien-ne de bureau d'études et de bureau des méthodes

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Installation thermique, CAP Installation sanitaire, CAP Menuisier aluminium verre, CAP menuisier, CAP Serrurier métallier, CAP préparation et réalisation ouvrages électriques

Qualités requises :

- une culture des solutions techniques
- bonne maîtrise des moyens informatiques
- apte au dialogue et à la communication
- capacité à s'intégrer dans une équipe

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<small>*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre</small>	

Enseignements professionnels

- **Analyse d'un produit industriel** : travailler avec des schémas, des diagrammes, analyser le fonctionnement d'un produit, ses fonctions, ses composants (vérins, moteurs, capteurs...), identifier les liaisons d'une pièce avec le reste du produit.
- **Compétitivité des produits industriels**. Quels produits sur le marché ? Le cahier des charges, les critères de qualité, les coûts de conception, de production ou de maintenance...
- **Modes de représentation d'un produit technique** : schémas, arbres de construction, croquis, mise en plan. Formation à la conception assistée par ordinateur (CAO), aux logiciels ou maquettes virtuelles (constructions de coupes, extractions de pièces...).
- **Mécanique** (cinématique, statique des solides, résistance des matériaux) : types d'assemblage, les matériaux et leurs propriétés... mais aussi les procédés d'élaboration des pièces par moulage, forgeage, pliage, profilage...

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique	
Etude du comportement mécanique d'un système technique	3
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Epreuve de technologie : étude de produit industriel	5
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Evaluation de la formation en milieu professionnel,	2
Elaboration de documents techniques	1
Définition de produit industriel	2
Réalisation d'un projet industriel en CAO	4
Economie – gestion	1
Prévention-santé-environnement	1
Domaine général :	
Epreuve de langue vivante 1	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Représentation informatisée de produits industriels (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Assistance technique d'ingénieur
- BTS Conception de produits industriels
- BTS Conception et industrialisation en microtechniques

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - SEP Louis Armand - Nogent-sur-Marne
 - LP Gourdou Leseurre – Saint-Maur-des-Fossés

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro^o »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de la mécanique »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Etude et réalisation d'agencement

Le titulaire de ce bac pro est un technicien de l'agencement. Il intervient en bureau d'études pour participer à la conception technique du projet. C'est un professionnel qui participe à la conception et à la mise en place d'agencements dans les magasins, les bureaux, les galeries commerciales, les espaces d'exposition, ou encore au domicile des particuliers (cuisines, salles de bain, etc.). Contrairement à l'architecte d'intérieur, qui est un créatif à la base, le technicien de l'agencement intervient avant tout sur le plan technique (réalisation de plans en 3D, élaboration du cahier des charges...) et administratif (rédaction de notice descriptive, demande de devis...). Sur chantier il organise la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement et d'aménagements extérieurs et intérieurs dans le respect du parti architectural et décoratif du projet. Au sein de l'entreprise, en bureau d'études, en atelier et sur site, son activité consiste à : - participer à la finalisation de l'étude esthétique et à la définition du projet - préparer la réalisation technique d'un projet multi matériaux à partir des concepts et normes de l'agencement et du cahier des charges architectural - organiser, planifier, animer et gérer le suivi de la mise en œuvre sur chantier du lot agencement avec intervention de plusieurs corps d'états. Le titulaire du bac pro "agencement de l'espace architectural" exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent, installent des agencements extérieurs et intérieurs : habitat individuel ou collectif, locaux professionnels, établissements recevant du public, commerces, construction navale et aéronautique... La formation porte sur l'histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement, l'analyse d'un projet d'agencement, la préparation de chantier, la réalisation de maquettes et prototypes... et sur des enseignements généraux.

Débouchés

Le diplômé exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent, installent des agencements extérieurs et intérieurs (habitats individuels ou collectifs, locaux professionnels, établissements recevant du public, commerces, cafés, restaurants...). Après quelques années d'expérience en bureau d'études et sur chantier, il pourra évoluer vers la qualification de conducteur de travaux.

Exemples de métiers :

- Technicien professionnel en agencement
- Technicien d'étude en agencement
- Technicien de chantier en agencement

Accès à la formation

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Admission de droit : Classe de 3e

Admission conditionnelle : CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

Compétences et qualités requises :

- Avoir des qualités artistiques et techniques
- Avoir de la rigueur
- Etre précis
- Avoir de la curiosité
- Savoir travailler en autonomie
- Avoir le sens de l'observation

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques	4 h environ
Langue vivante 1 & 2	4 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	31 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Arts et techniques** : histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement.
- **Analyse d'un projet d'agencement** : collecter, classer et hiérarchiser les informations ; analyser les contraintes techniques, réglementaires, esthétiques et budgétaires du projet architectural ; proposer, optimiser et justifier les solutions techniques de réalisation.
- **Préparation de chantier** : planifier les phases du projet et les interventions.

- **Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise** : effectuer un relevé d'état des lieux, gérer les délais, contrôler la conformité, gérer la sécurité et l'environnement du chantier, assurer les relations avec les différents acteurs du projet, animer une équipe.
- **Étude et présentation d'un projet** : traduire graphiquement des solutions techniques et esthétiques, établir des quantitatifs, rédiger les bons de commande et une notice descriptive, et présenter un projet.
- **Réalisation de maquettes et prototypes** : fabriquer des maquettes, prototypes et échantillons, installer des éléments d'agencement.

Stage

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac pro. Pendant la période de formation en milieu professionnel, l'élève utilise les documents et les matériels professionnels.

Examen

Epreuves	Coef.	Mode	Durée
E1 - Epreuve scientifique :			
- mathématiques	1,5	CCF	
- sciences physiques et Chimiques	1,5	CCF	
E2 - Epreuve de technologie et artistique :			
- arts et techniques : histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement	2	écrit	2h00
- analyse d'un projet d'agencement	3	écrit	4h00
- préparation de chantier	2	écrit	3h00
E3 : Epreuve prenant en compte la formation en entreprise :			
- réalisation et suivi des ouvrages en entreprise	2	CCF	
- étude et présentation d'un projet	4	CCF	
- réalisation de maquettes et prototypes - économie – gestion	2	CCF	
- prévention, santé, environnement	1	CCF	
	1	CCF	
E4 - Langue vivante :	2	CCF	
E5 - Epreuve de français, histoire, géographie, enseignement moral et civique :			
- français	2,5	écrit	2h30
- histoire, géographie, enseignement moral et civique	2,5	écrit	2h00
E6 - Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1	CCF	
E7 - Epreuve d'éducation physique et sportive	1	CCF	
Epreuve facultative - Langue vivante 2	points > 10	Oral	20 mn

Poursuites d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS). Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple : BTS Agencement de l'environnement architectural

Où se former dans le 94

Pas d'établissement assurant cette formation dans le 94.

- En lycée uniquement dans le 93 :
 - SEP du lycée Eugène Hénaff - Bagnolet

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT »
- Dossiers « Le Dico des métiers »
- Fiches métiers ONISEP
- Parcours Les métiers du graphisme et du design
- Zoom Les métiers des compagnons du devoir et du tour de France
- Zoom Les métiers du bâtiment

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Façonnage de produits imprimés, routage

Ce bac pro forme les élèves aux deux dernières étapes de la transformation d'un produit imprimé : le façonnage industriel et le routage. Le façonnage (finition) regroupe toutes les opérations permettant de réaliser une brochure, un magazine, un livre. Le routage recouvre les opérations du conditionnement du produit imprimé jusqu'à sa distribution. Les diplômés ont une qualification spécialisée leur permettant de travailler dans les entreprises de façonnage (entreprises de reliure-brochure) ou en imprimeries hors presse (affiches, revues, imprimés publicitaires...). Ils ou elles sont capables de régler et conduire différentes machines faisant partie d'une chaîne de production automatisée (massicot, encarteuse, plieuse, piqueuse, chaîne de brochage...).

Objectifs :

En formation, l'élève apprend à préparer et régler différentes machines, comme les machines de finition industrielle : massicot, plieuse, assembleuse, couseuse, chaîne de brochage, chaîne de reliure, encarteuse-piqueuse ; ou des machines de conditionnement et d'expédition de produits imprimés : machines de mise sous film, mise sous enveloppes, avec leurs applications (adressage, personnalisation).

Il ou elle apprend à gérer des fichiers numériques et à leur donner forme, exploiter des documents techniques pour contrôler la conformité du produit avec le cahier des charges techniques, assurer le contrôle qualité des produits (matières utilisées, process...).

Les compétences acquises permettent aussi d'assurer l'entretien et la maintenance des équipements et matériels, et le tri sélectif des déchets de la production.

Débouchés

Les diplômés sont des techniciens ou techniciennes hautement qualifiés des industries graphiques. Dans les entreprises spécialisées de façonnage ou en imprimeries hors presse, ils ou elles occupent des postes de réglage et conduite de machines industrielles complexes à systèmes de pilotage automatisés. Ils ou elles encadrent ou coordonnent le travail d'une équipe d'opérateurs.

Exemples de métiers :

- façonnier/façonnière des industries graphiques,
- conducteur/conductrice de machines à imprimer,
- régleur de machines de finition.

Compétences et qualités requises :

- Goût pour le travail en atelier
- Aimer le travail en équipe
- Résistance à l'effort
- Sens de la qualité
- Gout du travail soigné
- Rigueur et autonomie
- Sens aigu de l'organisation
- Intérêt pour la conduite de machines et l'informatique

Programme

Matières générales	Nombre d'heure / semaines
Mathématiques / Sciences	4 h 00
Anglais	3 h 00
Français /histoire géographie	5 h 00
Éducation civique, juridique et sociale	1 h 00
Education physique et sportive	3 h 00
Éducation artistique et arts appliqués	1 h 00
Matières professionnelles	Nombre d'heure / semaines
Prévention, santé et environnement	1 h 00
Gestion	1 h 00
Étude de fabrication	2 h 00
Brochure industrielle	5 h 00
Informatique	2 h 00
Maintenance	10 h 00

Enseignements professionnels

- Communication technique : chaîne graphique, cahier des charges, flux numérique, systèmes de traitement du texte et de l'image, législation de l'imprimé, de l'édition, du transport et de la distribution des productions imprimées.
- Organisation de la production : processus de fabrication (dossier de fabrication, plannings, ordonnancement, GPAO), contraintes techniques (méthodologie de coupe, pliage, encartage, brochage, reliure), techniques connexes au façonnage (gaufnage, dorure, rainage, pelliculage).
- Santé, sécurité au travail, ergonomie, environnement : prévention des risques, réglementation, sauvetage-secourisme, impact environnemental des activités industrielles des industries graphiques.
- Contrôle qualité : conformité du dossier de fabrication, contrôle des machines, des matériaux, du produit façonné et routé, amélioration de la production.
- Matières d'œuvre, produits semi-finis ou finis : papiers imprimés ou non et autres supports (nature, format, grammage), traitements préalables au façonnage (vernissage, pelliculage, séchage des encres...), matières premières de production (caractéristiques des fils, colles, films...), matériaux de conditionnement pour l'expédition (qualité des films, enveloppes, emballages, gestion des stocks).
- Matériels, outillages, périphériques : procédés d'impression par systèmes informatiques, procédés de façonnage (massicot droit, plieuse, encarteuse-piqueuse, chaîne de brochage, couseuse, chaîne de reliure, assembleuse-piqueuse...) et de routage (mise sous enveloppes, mise sous film...).
- Maintenance : maîtrise des matériels et procédures (analyse des défaillances, usure, prédiagnostic, maintenance de premier niveau...).

Stages :

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines réparties sur les 3 années de formation.

Poursuites d'études

Le bac professionnel prépare à l'entrée en BTS Communication et industries graphiques option Etude et réalisation de produits graphiques et option Etude et réalisation de produits imprimés.

Examen

Epreuves	Coef.	Mode	Durée
E1 - Epreuve scientifique et technique : - analyse d'un processus de Fabrication - mathématiques - sciences physiques et Chimiques	2 1,5 1,5	CCF CCF CCF	
E2 - Epreuve de technologie : - étude d'une situation de production	3	CCF	
E3 : Epreuve prenant en compte la formation en entreprise : - évaluation de la formation en milieu professionnel - préparation d'une production - économie - gestion - prévention, santé, environnement	6 4 1 1	CCF CCF CCF CCF	
E4 - Langue vivante :	2	CCF	
E5 - Epreuve de français, histoire, géographie, enseignement moral et civique : - français - histoire, géographie, enseignement moral et civique	2,5 2,5	écrit écrit	2h30 2h00
E6 - Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1	CCF	
E7 - Epreuve d'éducation physique et sportive	1	CCF	
Epreuve facultative - Langue vivante 2	points > 10	CCF	

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

• En lycée public uniquement dans le 77 et 93 :

- SEP André Malraux – Monterau-Fault-Yonne (77)
- LP Alfred Costes – Bobigny (93)

Au CDI, Parcours de l'ONISEP : Les métiers de la mécanique

Le référentiel du diplôme sur le site du CNDP :

[Bac pro Façonnage de produits imprimés, routage](#)

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Gestion des milieux naturels et de la faune

Les titulaires de ce bac pro contribuent à la sauvegarde des espaces naturels et à la préservation de la biodiversité. Leurs connaissances des caractéristiques paysagères et écologiques leur permettent de surveiller et de suivre l'évolution des espaces naturels et ruraux dans lesquels ils-elles travaillent (inventaire et suivi de la faune et de la flore, relevés de sol, analyse de l'eau, etc.). Leur rôle est aussi d'assurer la sécurité des lieux et de relever les infractions.

Les diplômés-es gèrent les travaux d'aménagement, de préservation, de restauration et d'entretien de ces espaces et coordonnent les équipes sur les chantiers et zones d'intervention. Ils-elles sont capables de mettre en place des animations-nature pour sensibiliser le public à l'environnement et à l'écologie mais aussi des actions de promotion du territoire (valorisation touristique et de loisirs d'un territoire, tourisme de chasse, etc.).

Débouchés

Les emplois se répartissent entre le public (notamment dans les collectivités territoriales, au sein des structures gestionnaires d'espaces naturels protégés : réserves, parcs régionaux et nationaux, conservatoires et sites Natura 2000) et le privé. Les collectivités publiques recrutent principalement par concours externe ou par voie interne (exemple, agent-e technique ou technicien-ne de l'environnement).

Le secteur associatif recrute essentiellement pour des missions d'animation et de conduite de chantier.

Métiers accessibles :

- Agent-e technique ou technicien-ne de l'environnement
- Agent-e technique des parcs nationaux
- Garde d'espaces naturels (garde-chasse, garde-pêche, garde du littoral, etc.)
- Ecoguide (animateur-trice nature)
- Agent-e d'accueil dans un espace naturel
- Chargé-e d'entretien du milieu naturel, etc.

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAPA Entretien de l'espace rural.

Qualités requises : sens des responsabilités et de l'organisation, sens relationnel, bonne condition physique, bonne capacité de repérage dans l'espace.

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle	2h 30mn 1h30 2h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3 : Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 30mn 3h45 1h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion / Gestion de l'entreprise et de l'environnement	2h30
Sciences et techniques des équipements	1h
Aménagement / Gestion des espaces naturels	3h45
Sciences et techniques professionnelles	1h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Contexte d'une action de génie écologique** : repérer et identifier les acteurs, les organisations et les activités liées aux actions de génie écologique

- **Caractéristiques des pratiques de génie écologique** : productivité des écosystèmes, les perturbations d'un milieu naturel (incendies, pollutions, etc.), les espèces et écosystèmes faisant l'objet d'activité de génie écologique, les bases de la biologie de conservation, etc.
- **Organisation d'un chantier de génie écologique** : gestion du travail en équipe sur un chantier et gestion économique
- **Travaux d'entretien d'espaces naturels et de reconstitution d'écosystèmes** : réalisation de travaux de génie écologique dans le respect du cahier des charges, gestion environnementale du territoire, utilisation adaptée et maintenance des matériels et équipements, etc.
- **Protection et valorisation des espaces et de la biodiversité (faune et flore)** : suivi de l'évolution de la biodiversité dans un objectif de veille environnementale
- **Accueil du public et animation nature** : valorisation des espaces naturels par des actions d'accueil du public et d'animation nature
- **Module d'adaptation professionnelle** permettant aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stages *(ne concerne pas les apprentis-es)*

22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro,
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Choix technique : justifier des choix d'intervention de génie écologique en fonction d'enjeux sociaux, économiques et environnementaux	2
Expérience en milieu professionnel (<i>dont rapport de stage et soutenance devant un jury</i>) : analyse des conditions de mise en œuvre d'une action de génie écologique et communication en situation professionnelle	3
Pratiques professionnelles : - conduire en sécurité le travail d'une équipe sur une action de génie écologique - conduire en sécurité des travaux d'entretien d'espaces naturels et de reconstitution d'écosystèmes - réaliser des actions de protection et surveillance de l'environnement - mettre en œuvre des activités d'accueil du public et d'animation-nature - s'adapter à des enjeux professionnels particuliers	5

Domaine général :	Coeff.
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	4
Langue et culture étrangères	1
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	1
Culture scientifique et technologique	4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Travaux d'entretien de l'environnement (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-es et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
 - Gestion et protection de la nature
 - Aménagements Paysagers
 - Gestion Forestière
- **Certificat de spécialisation (CS)**
 - Taille et soins des arbres
 - Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée privé uniquement dans le 93** :
 - Lycée Fénélon - Vaujours

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/>

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les BTSA-BTS »
- Fiches métiers
- Parcours « Les métiers de l'agriculture et de la forêt » ; « Les métiers auprès des animaux » ; « Les métiers de l'environnement »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Gestion des pollutions et protection de l'environnement

Le bac pro gestion des pollutions et protection de l'environnement forme les élèves à la prise en charge de chantiers dans les secteurs de l'assainissement, du nettoyage de sites industriels et de la dépollution des sites naturels pollués.

L'élève apprend les techniques de collecte de tri, de traitement, de valorisation, de conditionnement et d'élimination des déchets. Il apprend à répondre à une demande de client, en analyser les besoins, proposer une solution technique. Les connaissances acquises au cours du bac pro lui permettent d'organiser des chantiers (durée, méthode, matériels, matériaux, personnel), de les mettre en place et d'en assurer le suivi. Les enseignements de sciences et technologies de la protection de l'environnement lui donnent les capacités de contrôler ou expertiser l'application des réglementations, la gestion des risques, la maîtrise de la qualité. Apte à évaluer les pollutions et les nuisances sur les écosystèmes, il est formé pour proposer des actions préventives et correctives.

Débouchés

Le diplômé occupe des postes de conducteur de travaux ou de chef de chantiers dans des PME ou TPE relevant des secteurs de l'assainissement et du nettoyage industriel, du nettoyage, de la collecte, du tri et du conditionnement des déchets solides. Il peut travailler au sein d'installations industrielles et pétrolières, de réseaux de collecte, de stockage et d'évacuation des eaux et des déchets industriels

Métiers accessibles :

- Chef de chantier
- Conducteur (trice) de travaux

Accès à la formation

Après la troisième, en 3 ans.

Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en deux ans sous certaines conditions.

Programme

Matières	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{re} année	2 ^e année
Français, histoire-géographie éducation civique	4h	4h
Mathématiques –sciences physiques et chimiques	3h30	3h30
Langue vivante	2h	2h
Arts appliqués et cultures artistiques	2h	1h30
Education physique et sportive	2h30	2h30
Prévention santé environnement	1h	1h30
Enseignement technologique et professionnel	18h	18h
Enseignements facultatifs :		
Atelier d'expression artistique	2h	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h	2h

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- Techniques d'assainissement (cadre réglementaire de la maintenance d'un réseau d'assainissement collectif, véhicules et matériels de contrôle et d'entretien des réseaux)
- Hygiène immobilière (diversité des activités d'hygiène immobilière, matériel spécifique, techniques d'intervention)
- Nettoyage et dépollution des sites industriels (modalités d'intervention et cadre réglementaire, véhicules et matériels, techniques d'intervention)
- Techniques de nettoyage (diversité des activités de nettoyage, véhicules et matériels, techniques d'intervention)
- Collecte des déchets solides (diversité des collectes, véhicules et matériels, techniques de collecte)
- Tri des déchets et conditionnement en vue de la réutilisation des matières premières (matériels, techniques de réception, de tri et de déconditionnement)
- Sciences et technologies de la protection de l'environnement (écologie et biodiversité, microbiologie appliquée, catastrophes et incidences environnementales, impact des pollutions sur les écosystèmes, gestion des déchets et protection de l'environnement)

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de stage en entreprise

Examen

Domaine général :

EPREUVES	COEF
• E1 – épreuve scientifique	3
• E2 – sciences et technologies	4
• E4 – épreuve de langue vivante	2
• E5 – épreuve de français et histoire-géographie et éducation civique	5
• E6 - épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
• E7 – épreuve d'éducation physique et sportive	1
• E8 – Langue vivante (épreuve facultative)	(1)

(1) Seuls comptent les points au-dessus de 10/20

Domaine professionnel :

EPREUVES	COEF
• E3 – épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel	10

Poursuites d'études

Le bac pro gestion des pollutions et protection de l'environnement a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Néanmoins, la poursuite d'études est possible pour compléter sa formation en préparant :

- BTS Métiers de l'eau
- BTS Métiers des services à l'environnement
- BTSA Gestion et maîtrise de l'eau

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94

- **En lycée public uniquement dans le 93 :**
 - LP Jean-Pierre Timbaud – Aubervilliers

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Hygiène, propreté, stérilisation

Le ou la titulaire de ce diplôme est capable d'organiser et de réaliser :

- l'entretien des locaux commerciaux, industriels, administratifs...
- des opérations techniques de nettoyage et de décontamination, de bionettoyage ou d'élimination des particules,
- des opérations de stérilisation des dispositifs médicaux (outils chirurgicaux par exemple).

Il ou elle sait conduire une équipe, gérer les opérations de maintenance du matériel et communiquer avec les équipes de travail, les clients, les fournisseurs...

Débouchés

- Entreprises et services commerciaux, administratifs, industriels, sportifs, culturels, transports collectifs...
- Etablissements scolaires, logements collectifs...
- Etablissements de soins, médico-sociaux, laboratoires, cliniques vétérinaires,
- Industries agroalimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques, optiques, micro-électriques, spatiales...
- Entreprises de stérilisation et services assurant la stérilisation pour les établissements de soins.

Métiers accessibles :

- Chef-fe de chantier, chef-fe d'équipe ou chef-fe de site dans les secteurs de la propreté et de l'hygiène
- Agent-e de propreté et d'hygiène
- Agent-e de propreté urbaine
- Agent-e de stérilisation
- Agent-e ou chef-fe d'équipe en entretien des salles propres et environnements maîtrisés.

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Agent de propreté et hygiène (qui remplace le CAP Maintenance et hygiène des locaux), un CAP Assistant technique en milieu familial et collectif., un CAP Agent polyvalent de restauration, un CAP employé de laboratoire, un CAP maintenance de bâtiment de collectivités

Qualités requises :

- sens de l'organisation
- rigueur dans le travail
- goût du contact
- bonne résistance physique

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRE HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Connaissance de l'environnement professionnel** : secteurs professionnels d'intervention, communication professionnelle et animation d'équipe, contrôle de la qualité, santé et sécurité au travail, développement durable.
- **Technologies appliquées** : technologie appliquée aux opérations de stérilisation (principes et techniques de la stérilisation, dispositifs médicaux, stérilisation par la vapeur d'eau...), technologie appliquée aux opérations d'hygiène et de propreté (salissures et dégradations, entretien courant, remise en état...), gestion des déchets, étude des matériaux...
- **Microbiologie appliquée** : agents de biocontamination, origines, modes de transmission et conséquences des biocontaminations.
- **Biologie appliquée** : immunité, vaccination, terminologie médicale du milieu hospitalier...

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle. Conformément à la législation en vigueur, les élèves doivent satisfaire aux conditions de vaccination et aux autres exigences relatives à la prévention des risques professionnels du secteur où ils font leur stage.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Analyse d'une situation professionnelle	4
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Techniques de stérilisation des dispositifs médicaux	3
Techniques de propreté	3
Techniques d'hygiène des locaux en zones à risques	3
Economie-gestion	1
Prévention-santé-environnement	1
Domaine général :	
Coeff.	
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Hygiène et propreté (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS (Brevet de technicien supérieur) Métiers des services à l'environnement.

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public uniquement dans le 77 et 93 :**
 - LP Pierre de Coubertin – Meaux (77)
 - SEP du lycée Lucie Aubrac – Pantin (93)
- **En apprentissage :**
 - CFA propreté INHNI IDF - Villejuif

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Zoom « Les métiers de la propreté et des services associés »
- Parcours « Les métiers de l'environnement »
- Fiches métiers ONISEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Laboratoire contrôle qualité

Ce bac pro forme les élèves aux activités d'analyse et de contrôle (physico-chimiques, biochimiques, microbiologiques et biologiques).

Les titulaires du diplôme savent réaliser un prélèvement ou un échantillon, conduire des analyses et des contrôles sur des matières premières et des produits manufacturés dans le respect des procédures en vigueur. L'analyse peut aussi porter sur des échantillons de sol, d'eau, de déchets, etc. Ils-elles organisent le travail et prévoient les tâches à effectuer selon les procédures en vigueur (hygiène des locaux, sécurité au travail, normes de référence). Ces techniciens-nes assurent le bon fonctionnement des appareils de mesure (métrologie) et des installations, l'entretien des équipements et les opérations de maintenance courantes. Ils-elles transmettent les résultats : enregistrement, interprétation des résultats d'analyse et rédaction de compte-rendu. Ils-elles contribuent à la mise en place des procédures et au suivi de la démarche qualité.

L'utilisation croissante de techniques et d'appareils sophistiqués nécessite des connaissances en automatismes, en informatique, et la maîtrise de logiciels spécifiques aux laboratoires.

Débouchés

Les secteurs professionnels concernés sont nombreux : agriculture, industries agroalimentaires, environnement, industries chimiques, pharmaceutiques ou cosmétiques, santé animale. Les diplômés-es peuvent travailler au sein de laboratoires de contrôles dans des entreprises, dans des laboratoires d'analyses privés ou dans des organismes publics de recherche ou de contrôle (laboratoire départementaux, INRA, écoles vétérinaires ou d'agronomie, etc.).

Métiers accessibles :

- Technicien-ne de laboratoire (technicien-ne d'analyse, technicien-ne de contrôle analytique)

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Employé technique de laboratoire.

Qualités requises :

- rigueur et autonomie,
- sens des responsabilités,
- bonne communication,
- goût du travail en équipe

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle	2h 30mn 1h30 1h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3 Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h30 30mn 3h 1h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Physique et chimie	4h
Sciences économiques, sociales et de gestion	1h
Chimie, biochimie, microbiologie, biotechnologie	3h30
Sciences et techniques professionnelles	1h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Contexte socio-professionnel des laboratoires** : découverte de la diversité des structures de laboratoire, activités des différents secteurs, les critères de compétitivité, les principales règles du droit social en lien avec les emplois dans les laboratoires.

- **Organisation et fonctionnement du laboratoire** : organisation du laboratoire, mise en place et suivi de la démarche qualité (traçabilité, métrologie), opérations de maintenance courante des appareils et équipements, gestion des stocks et des déchets, santé et sécurité au travail et environnement, communiquer en situation professionnelle.
- **Place du contrôle et de l'analyse dans les différents secteurs professionnels** : objectifs des analyses, méthodes d'analyse physico-chimiques, biochimiques, microbiologiques et biologiques, choix des méthodes.
- **Buts, objets et méthodes de l'analyse** : choix des méthodes d'analyse et des appareillages en fonction des objectifs recherchés.
- **Le travail en laboratoire** : identification des différentes étapes, choix et préparation du matériel, mise en œuvre des activités d'analyse et de contrôle (préparation des échantillons, gestion des déchets) dans le respect des réglementations, de l'environnement et de la sécurité ; traitement des résultats.
- **Le module d'adaptation professionnelle** permet aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stages *(ne concerne pas les apprentis-es)*

22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro,
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Techniques professionnelles : - Situer les activités d'analyse et de contrôle dans leur contexte, - Raisonner le choix des méthodes et des appareillages.	2
Expérience en milieu professionnel <i>(dont rapport de stage et soutenance devant un jury)</i> : - L'activité des laboratoires dans leur contexte socioprofessionnel, - Communiquer en situation professionnelle, - Contribuer à la gestion et au fonctionnement du laboratoire dans le respect des procédures et des règles en matière de santé, de sécurité au travail et d'environnement.	3
Pratiques professionnelles : - Réaliser les analyses physico-chimiques, biochimiques, microbiologiques et biologiques adaptées aux objectifs retenus - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	5

Domaine général :	Coeff.
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	4
Langue et culture étrangères	1
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	1
Culture scientifique et technologique	4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Travaux de laboratoire (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-nes et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
 - BTSA Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques
 - BTS Bio-analyses et contrôles
 - BTS Qualité dans les industries alimentaires et les bio- industries

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 93 :**
 - SEP Liberté - Romainville

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e », « Après le bac pro »
- Parcours « Les métiers de l'agroalimentaire » ; « Les métiers de la biologie et des biotechnologies »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro » ; « Les BTSA-BTS »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Logistique

Ce bac pro forme des techniciens et des techniciennes qui interviennent à tous les niveaux de la chaîne logistique.

L'élève apprend à :

- préparer et réaliser les opérations de réception et de stockage,
- gérer des commandes : déstockage et expédition des marchandises,
- utiliser des logiciels de gestion des stocks,
- conduire des engins de manutention dans le respect des règles de sécurité.

L'élève acquiert des connaissances en gestion administrative et commerciale de l'entreprise. Il ou elle se familiarise avec la communication en français ou en langue étrangère avec les partenaires externes (fournisseurs, prestataires, transporteurs, clients) ou internes (services logistiques, administratifs, commerciaux et comptables).

Débouchés

- Dans les entreprises spécialisées en logistique, les plateformes de distribution, les services logistiques des entreprises, les entreprises de transports assurant des prestations logistiques, les hôpitaux, les administrations...

Métiers accessibles :

- Opérateur, opératrice polyvalent-e en logistique
- Magasinière, magasinier
- Magasinier cariste, magasinière cariste
- Réceptionnaire
- Préparatrice de commandes, préparateur de commandes, Avec de l'expérience professionnelle :
- Chef d'équipe, cheffe d'équipe
- Cheffe de quai, chef de quai

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Opérateur logistique

Qualités requises :

- rigueur
- méthode
- sens de l'organisation
- capacité à respecter les règles de sécurité

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques	2 h environ
Langues vivantes (1 et 2)	4 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	31 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Maîtrise des flux de marchandises** : prise en charge des flux entrants (préparation de la réception et réception des marchandises, participation au traitement des litiges, transfert des marchandises) et des flux sortants (préparation des commandes, expédition des marchandises et suivi des expéditions) ;
- **Conduite en sécurité** des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté : choix d'un chariot, pilotage, prise et levage d'une charge.
- **Relations avec les partenaires** : communication avec les interlocuteurs internes et externes à l'entreprise.
- **Gestion de l'entreprise** : données administratives, comptables, financières et commerciales et notions juridiques et économiques

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Mathématiques	1
Economie-droit	1
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Pratique de la logistique en milieu professionnel	7
Conduite d'engins de manutention	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante 1	2
Epreuve de langue vivante 2	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Logistique et transport (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS (brevet de technicien supérieur) Transport et prestations logistiques
- DUT (diplôme universitaire technologique) Gestion logistique et transport

Il existe aussi des formations en écoles spécialisées du transport et de la logistique (AFT-IFTIM notamment) délivrant des titres homologués par l'État.

- Titre Technicien supérieur en transport logistique option transport terrestre.

Où se former dans le 94 ?

- **En Lycée public**
 - Lycée Pauline Rolland -Chevilly-Larue
 - LP Jean Moulin - Vincennes
- **En Lycée privé**
 - LP Ste-Marie - Joinville-le-Pont
- **En apprentissage :**
 - CFA AFTRAL - Rungis

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du transport et de la logistique »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maintenance des équipements industriels

Ce bac pro vise à entretenir et réparer les matériels des équipements de production (mécanique, électrique, pneumatique et hydraulique). L'élève apprend aussi :

- à participer activement aux divers travaux de l'équipe de maintenance ;
- à analyser les systèmes mécaniques ou automatisés ;
- diverses méthodes de maintenance pour diagnostiquer des pannes et préparer l'intervention. A lui ou à elle également de formuler des propositions d'amélioration.

Autre compétence développée pendant la formation : la communication. Que ce soit au niveau de la réception que de la transmission d'informations. Il ou elle se prépare à rédiger et argumenter des comptes-rendus d'intervention de maintenance.

Débouchés

Le ou la technicien-ne exerce son métier dans de nombreux secteurs de la production de biens d'équipements industriels. Autres pistes, les secteurs de produits manufacturés tels que : la métallurgie, l'aéronautique, l'agro-alimentaire, le bois, le papier-carton, la chimie, le pétrole, les produits pharmaceutiques.

Les conditions d'exercice diffèrent selon que l'entreprise est productrice de biens ou de services. Dans le second cas, il peut être nécessaire de se déplacer là où est implanté l'équipement dont la maintenance doit être assurée (ascenseur par exemple).

Métiers accessibles :

- Ajusteur-euse-monteur-euse
- Ascensoriste (après une formation spécifique type Mention complémentaire)
- Electromécanicien-ne
- Technicien-ne de maintenance industrielle...

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP du secteur industriel.

Qualités requises :

- esprit logique, sens de l'analyse et de la synthèse
- sens des responsabilités et de l'exigence de la qualité
- esprit d'équipe, qualités relationnelles, autonomie

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Réaliser les interventions de maintenance** : diagnostiquer les pannes ; réparer un composant ; identifier les risques, définir et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées, etc.
- **Analyser le fonctionnement d'un bien** : analyser le fonctionnement et l'organisation d'un système ; analyser les solutions mécaniques réalisant les fonctions opératives, etc.
- **Organiser et optimiser son activité de maintenance** : préparer son intervention, émettre des propositions d'améliorations du bien.
- **Communiquer les informations** : recevoir et transmettre des informations, rédiger et argumenter des comptes rendus.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Mathématiques	2
Sciences physiques et chimiques	2
Analyse et exploitation de données techniques	3
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Surveiller, améliorer, modifier les équipements	2
Intervention sur un équipement mécanique	3
Techniques d'hygiène des locaux en zones à risques	3
Maintenance d'un système automatisé	3
Economie-gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte)

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Assistance technique d'ingénieur
- BTS Maintenance des systèmes
- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
- BTS Industrialisation des produits mécaniques
- BTS Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
- MC Technicien ascensoriste (service et modernisation)

Où se former dans le 94 ?

• En lycée public :

- SEP Edouard Branly - Créteil
- LP Jules Michelet - Fontenay-sous-Bois
- LP Gourdou Leseurre – Saint-Maur-des-Fossés
- SEP Jean Macé - Vitry-sur-Seine

• En lycée privé uniquement dans le 77 et 93

- SEP Maurice Rondeau - Bussy-St-Georges (77)
- Lycée Robert Schuman - Dugny (93)
- SEP Jean-Baptiste de la Salle - Saint-Denis (93)

• En apprentissage uniquement dans le 77 et 93 :

- CFA de l'industrie LP Jules Michelet - Emerainville (77)
- CFA des Compagnons du Devoir et du Tour de France Champs/Marne (77) ou Pantin (93)
- CFA AFORP - site de Drancy – Drancy (93)

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers de la mécanique », « Les métiers de l'électronique ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement

Maintenance des matériels, option A : matériels agricoles

Ce bac pro forme des techniciens-nes dont la mission consiste à entretenir et réparer les matériels agricoles : tracteurs, matériels de labour, semoirs et planteuses, moissonneuses, matériels d'étables ou d'irrigation...

Pendant la formation, l'élève acquiert les connaissances techniques nécessaires en mécanique, électricité et thermodynamique. Ces savoirs lui servent à effectuer des travaux de maintenance ou de réparation sur ce type d'appareils. Grâce à l'utilisation d'outils de diagnostic, il ou elle apprend à identifier les causes de dysfonctionnement des machines. Il ou elle s'occupe aussi de la maintenance périodique du matériel (vidanges, graissage, contrôle des pièces...).

Autre compétence développée pendant la formation : conseiller les clients en matière de sécurité, d'entretien, d'utilisation, d'achat de matériels agricoles.

Débouchés

Le ou la titulaire de ce bac pro peut travailler dans diverses entreprises de : vente, distribution et location de matériels. Autres pistes : les entreprises de maintenance ou encore les collectivités utilisatrices de matériels agricoles.

Métiers accessibles :

- Mécanicien-ne-réparateur-trice en matériel agricole
- Magasinier-ère
- Responsable après-vente

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Maintenance des matériels (option matériels de parcs et jardins ; option tracteurs et matériels agricoles).

Qualités requises :

- rigueur, méthode
- bon contact avec la clientèle sur le terrain
- résistance pour travailler dehors
- robustesse

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires Hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Fonctions opératoires des matériels agricoles** : milieux d'intervention ; gammes onctions opératoires.
- **Analyse, représentation et étude prédictive des systèmes** : analyse des systèmes, représentations ; technologie de construction ; mécanique appliquée.
- **Génération de puissance mécanique primaire** : moteur technique ; motorisation électrique.
- **Transmission et utilisation de puissance** : transmissions mécaniques, hydrocinétiques, hydrauliques et hydrostatiques ; climatisation ; propulsion, conduite et freinage des engins, etc.
- **Automatisation des systèmes** : dialogue ; commande de puissance ; préactionneurs, etc.
- **Mise en œuvre** : matériels agricoles, techniques de manutention, appareils de mesure, techniques élémentaires d'assemblage, etc.
- **Organisation, gestion des interventions et communication** : équipements informatiques ; domaine de l'organisation ; domaine commercial ; domaine de communication.
- **Sécurité, règlements et certification** : sécurité de l'entreprise et sur le site ; réglementations et procédures applicables aux matériels agricoles, qualité.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Etude d'un système technique	2
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Préparation d'une intervention	1,5
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Évaluation de la formation en milieu professionnel	3
Organisation d'un poste de travail, élaboration d'un processus d'intervention et réparation	1,5
Élaboration d'un processus de diagnostic	2,5
Maintenance d'un système automatisé	3
Economie-gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Maintenance des matériels option tracteurs et matériels agricoles (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Techniques et services en matériels agricoles
- Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) Génie des équipements agricoles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94

- **En lycée public uniquement dans le 77 :**
 - Campus scolaire de Coulommiers - Coulommiers
- **En apprentissage uniquement dans le 77 :**
 - Campus scolaire de Coulommiers - Coulommiers

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.maintenancedesmateriels.com

Consultez les documents de l'ONISEP :

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maintenance des matériels, option B : matériels de construction et de manutention

Ce bac pro forme des techniciens-nes dont la mission consiste à entretenir et réparer les engins de chantier et de manutention : grues, bulldozers, chariots élévateurs...

Pendant la formation, l'élève acquiert des connaissances techniques en mécanique, électricité et thermodynamique. Ces compétences sont nécessaires pour effectuer des travaux de maintenance ou de réparation sur ce type d'appareils. Il ou elle identifie les causes de dysfonctionnement des machines grâce à l'utilisation d'outils de diagnostic. Il ou elle apprend aussi à effectuer la maintenance périodique des engins de chantier (vidanges, graissage, contrôle des pièces...).

Autre compétence développée pendant la formation : conseiller les clients en matière de sécurité, d'entretien, d'utilisation et d'achat de matériels.

Débouchés

Le ou la titulaire de ce bac pro travaille dans les entreprises du secteur des travaux publics : les concessionnaires, les entreprises de vente, de maintenance ou de location de matériels.

Métiers accessibles :

- Conducteur-trice d'engins de travaux publics
- Technicien-ne en engins de travaux publics
- Responsable après-vente...

Accès à la formation

En 3 ans. Admission de droit en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro :

- après un CAP Maintenance des matériels, option TP manutention
- après un CAP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières ;

Qualités requises :

- esprit de rigueur et méthode
- habileté manuelle
- bonnes capacités relationnelles

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires Hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Connaissance des matériels** : les limites d'emploi des engins en fonction des caractéristiques des sols, les techniques de manutention et d'assemblage : moteur, transmission, direction, freinage, climatisation, éclairage climatisation, éclairage et signalisation... Équipements de commande et automatisme. Techniques de réglage et signalisation... les équipements de commande et l'automatisme.
- Techniques de réglage et de mise au point, de **maintenance et de diagnostic**. Mécanique appliquée.
- **Outils de communication et d'information technologique** (schéma électrique d'une machine, dessin technique, équipement informatique...), **organisationnel** (base de données, planning...), **commercial** (support de publicité, affiche...).
- **Sécurité**, règlements et certification (sécurité dans l'entreprise et sur le site ; réglementations et procédures applicables aux engins de chantier ; qualité).

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Etude d'un système technique	2
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Epreuve de technologie	
Analyse et diagnostic	1,5
Préparation d'une intervention	1,5
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Évaluation de la formation en milieu professionnel	3
Organisation d'un poste de travail, élaboration d'un processus d'intervention et réparation	1,5
Élaboration d'un processus de diagnostic	2,5
Economie-gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Maintenance des matériels, option matériels de travaux publics et de manutention (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS Techniques et services en matériels agricoles
- Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) Génie des équipements agricoles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77 :**
 - Campus scolaire de Coulommiers - Coulommiers
 - LP Les Pannevelles - Provins
- **En apprentissage uniquement dans le 77 et 93 :**
 - Campus scolaire de Coulommiers – Coulommiers (77)
 - CFA des Compagnons du Devoir et du Tour de France - Champs/Marne (77) ou Pantin (93)

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.maintenancedesmatériels.com

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maintenance des matériels, option C : matériels d'espaces verts

Ce bac pro forme des techniciens-nes dont la mission consiste à entretenir et réparer les matériels des parcs et jardins : tracteurs, motoculteurs, tondeuses, épandeurs d'engrais...

Pendant la formation, l'élève acquiert des connaissances techniques en mécanique, électricité, thermodynamique... Ces compétences sont nécessaires pour effectuer des travaux de maintenance ou de réparation sur ce type d'appareil. Grâce à l'utilisation d'outils de diagnostic, il ou elle apprend à identifier les causes de dysfonctionnement des machines en cas de panne. Il ou elle apprend aussi à effectuer la maintenance périodique du matériel (vidanges, graissage, contrôle des pièces...).

Autre compétence développée pendant la formation : conseiller les clients en matière de sécurité, d'entretien, d'utilisation, d'achat de matériels.

Débouchés

Le ou la titulaire de ce bac pro peut travailler dans diverses entreprises : vente, distribution, location de matériels et de maintenance.

Il ou elle peut aussi exercer dans les collectivités utilisatrices de matériels.

Métiers accessibles :

- Mécanicien-ne-réparateur-trice
- Magasinier-ère

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Maintenance des matériels, (option matériels de parcs et jardins ; option tracteurs et matériels agricoles)

Qualités requises :

- esprit logique
- méthode, rigueur
- ordre, soin
- patience

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Sciences et techniques industrielles** : connaissance des matériels de parcs et jardins, leurs fonctions, leurs limites d'emploi. Techniques d'assemblage et de manutention.
- **Matériels** : moteur, transmission, direction, freinage, et de mise au point, de maintenance, de diagnostic et d'affûtage. Essais et mesures : températures, densités, pressions, intensités, forces, synchronismes...
- **Mécanique** : énergie mécanique, statique des fluides, fluides en mouvement, énergie hydraulique
- **Thermodynamique**
- **Electricité** (puissance électrique, électronique)
- **Sécurité, règlements et certification** (sécurité dans l'entreprise et sur le site ; réglementations et procédures applicables aux matériels agricoles ; qualité)
- **Communication** : informer et conseiller l'utilisateur ou le client, participer à une opération de promotion.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Etude d'un système technique	2
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Epreuve de technologie	
Analyse et diagnostic	1,5
Préparation d'une intervention	1,5
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Évaluation de la formation en milieu professionnel	3
Organisation d'un poste de travail, élaboration d'un processus d'intervention et réparation	1,5
Élaboration d'un processus de diagnostic	2,5
Economie-gestion	1
Prévention-santé-environnement	1
Domaine général :	
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Maintenance des matériels, option matériels de parcs et jardins (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) Génie des équipements agricoles
- Brevet de technicien supérieur (BTS) Techniques et services en matériels agricoles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77 :**
 - LP Jacques Prévert - Combs-la-Ville
 - Campus scolaire de Coulommiers - Coulommiers
 - LP Gustave Eiffel - Varennes-sur-Seine
- **En apprentissage uniquement dans le 77 :**
 - Campus scolaire de Coulommiers - Coulommiers

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
 - Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maintenance des véhicules, option A : voitures particulières

Le ou la diplômé-e recherche la panne en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés. Le diagnostic, largement informatisé, se fait sur ordinateur, avec un logiciel spécialisé qui localise, sur schéma, l'endroit possible de la panne. Ses fonctions l'amènent à :

- élaborer une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts induits ;
- réaliser les réparations : démonter et réparer des pièces défectueuses, effectuer les réglages conformément aux données du constructeur.
- effectuer les révisions et les contrôles périodiques des véhicules : graissage, vidange, examen d'usure des pièces, changement de pneus...
- accueillir et conseiller la clientèle, lui proposer un équipement, une intervention complémentaire.

Au cours de sa formation, le ou la futur-e technicien-n'acquiert des connaissances en mécanique, hydraulique, électricité, pneumatique et électronique...

L'option voitures particulières forme des techniciens-nes d'atelier qui assurent l'entretien et la réparation des automobiles.

Débouchés

Le ou la diplômé-e peut travailler dans le réseau après-vente d'un constructeur ; dans un centre auto ; dans un centre de réparation rapide. Autres pistes : les ateliers de maintenance d'entreprise de transport. Les garages indépendants embauchent aussi ces technicien-nes.

Métiers accessibles :

- Contrôleur-euse technique automobile
- Electronicien-ne automobile
- Responsable du service après-vente
- Technicien-ne automobile, mécanicien-ne automobile, garagiste...

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Maintenance des véhicules option voitures particulières.

Qualités requises :

- esprit logique
- méthode, ordre, soin
- patience
- habileté manuelle
- bon contact avec la clientèle
- autonomie

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires Hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2h30

*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Motorisation** : transformation de l'énergie, alimentation en carburant et en air, allumage, antipollution.
- **Transmission** (embrayages, boîte de vitesses,
- **Réducteurs**, ponts, arbres de transmission, couples, régime, puissance).
- **Liaison au sol** (trains roulants, suspension, pneumatiques, direction, freinage, châssis).
- Production et utilisation de l'**énergie électrique**.
- Production et utilisation des **énergies auxiliaires**.
- Confort, aide à la conduite, **sécurité**.
- **Activités de service** : communication et commercialisation, organisation de la maintenance, qualité, prévention des risques professionnels.

Point de vigilance : Seuls les élèves (ou apprentis) ayant reçus au préalable la formation à la prévention des risques liés à l'activité professionnelle et plus particulièrement celle relative aux risques d'origine électrique et à la manipulation des fluides frigorigènes seront autorisés à intervenir sur les véhicules concernés.

Stages : (ne concerne pas les apprentis)

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen :

Domaine professionnel :	Coeff.
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Analyse préparatoire à une intervention	3
Réalisation d'interventions sur véhicules	5
Communication technique : diagnostic sur système mécanique	2
Diagnostic d'un système piloté	3
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Maintenance des véhicules option voitures particulières (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Après-vente automobile option véhicules particuliers
- BTS Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
- BTS Moteurs à combustion interne
- Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) Automobile et technologies du développement durable

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - SEP Fernand Léger - Ivry-sur-Seine
- **En apprentissage :**
 - CFI CCI - Orly
 - CFA AFORPA - St-Maurice

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.metiersdelauto.com ; www.garac.com

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du transport et de la logistique » et « Les métiers de la mécanique »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maintenance des véhicules, option B : véhicules de transport routier

Ce bac pro forme à la maintenance périodique ou corrective, au diagnostic, à la réception-restitution du véhicule de type véhicule de transport routier et à l'organisation de la maintenance.

Pour assurer la maintenance périodique, l'élève apprend comment effectuer les contrôles définis par la procédure ; remplacer les éléments, les sous-ensembles, les produits et ajuster les niveaux ; effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance. Pour assurer la maintenance corrective, il ou elle apprend à remplacer et réparer les éléments, les sous-ensembles et à les régler et paramétrer.

Pour établir un diagnostic, il ou elle doit être capable de confirmer et constater un dysfonctionnement, une anomalie ; d'identifier les systèmes, les sous-ensembles, les éléments défectueux dans le but de proposer des solutions correctives.

Pour se former à la réception-restitution d'un véhicule, il ou elle se familiarise avec la prise en charge et la restitution d'un véhicule avec proposition d'une intervention complémentaire ou obligatoire.

Débouchés

Les emplois se trouvent dans les entreprises qui dépendent des réseaux constructeurs (succursales, concessionnaires, agents). Le ou la titulaire de ce bac pro exerce aussi dans les entreprises qui traitent des véhicules toutes marques. Autres pistes : les flottes autoroutières, les administrations ou les services de maintenance des entreprises de transport.

Métiers accessibles :

- Technicien-ne maintenance des véhicules
- Contrôleur-euse technique
- Electronicien-ne automobile
- Responsable du service après-vente

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un **CAP Maintenance des véhicules, option véhicules de transport routier**.

Qualités requises :

- esprit logique
- méthode, rigueur, soin
- patience
- habileté manuelle
- autonomie

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h30
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Mécanique** : les élèves apprennent à lire des dessins, des schémas, des graphes..., à comprendre les liaisons mécaniques et les éléments qui composent un système. Ils étudient les mouvements des divers constituants d'un véhicule : actionneurs (vérins, moteurs fluides, moteurs électriques), transmetteurs et convertisseurs de mouvements (engrenages, chaînes et courroies, vis, écrous...), constituants de mise en service et d'arrêt (embrayage, freins), le fonctionnement des systèmes, les relations entre les différentes pièces.
- Ils acquièrent également des **connaissances en hydraulique, pneumatique, électricité, électronique et systèmes automatisés**.
- **À l'atelier** : ordinateurs de diagnostic, dossiers techniques, catalogues et documentation du constructeur, schémas.
- **Communication**, commercialisation, organisation de la maintenance. Accueil et conseil, évaluation du temps de réparation, ordre de réparation, éléments de facturation, carnets d'entretien et fichiers clients, démarche qualité.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Analyse préparatoire à une intervention	3
Réalisation d'interventions sur véhicules	5
Communication technique : diagnostic sur système mécanique	2
Diagnostic d'un système piloté	3
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Maintenance des véhicules, option véhicules de transport routier (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Après-vente automobile option véhicules particuliers
- Brevet de technicien supérieur (BTS) Après-vente automobile option véhicules industriels
- BTS Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
- BTS Moteurs à combustion interne

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public uniquement dans le 77 :**
 - Campus scolaire de Coulommiers – Coulommiers
- **En apprentissage :**
 - Centre de Formation Industrielle (CFI) - Orly

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.metiersdelauto.com

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du transport et de la logistique » et « Les métiers de la mécanique »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maintenance des véhicules, option C : motocycles

Le ou la titulaire de ce diplôme est technicien ou technicienne d'atelier, capable d'assurer l'entretien et la réparation des motos. Ses fonctions l'amènent à :

- accueillir les clients et effectuer un diagnostic pour établir un devis ;
- commander les pièces nécessaires à la réparation ;
- utiliser des équipements de contrôle et des matériels conventionnels ou informatisés ;
- effectuer les révisions systématiques : vidange, contrôle des freins...

Il ou elle conseille les clients sur la maintenance de leur moto et peut être amené-e à leur vendre des accessoires : casques, gants...

Débouchés

Le ou la titulaire de ce bac pro travaille dans les concessions moto et dans les garages indépendants. Il ou elle exerce souvent dans de petits ateliers.

Métiers accessibles :

- Mécanicien-ne et technicien-ne moto
- Contrôleur-euse technique
- Responsable du service après-vente...

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Maintenance des véhicules, option motorcycle.

Qualités requises :

- habileté manuelle
- rigueur et soin
- sens des responsabilités
- autonomie
- bon contact avec la clientèle

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires Hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 ou 3 h
TOTAL HORAIRE HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2h 30

*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Motorisation** : transformation de l'énergie, alimentation en carburant et en air, carburation, allumage, antipollution.
- **Transmission** : embrayages, boîte de vitesse, réducteurs, couples, régime puissance.
- **Liaison au sol** : suspension, pneumatiques, direction, freinage, cadre.
- **Production et utilisation de l'énergie** électrique, production et utilisation des énergies auxiliaires.
- **Confort, aide à la conduite, sécurité.**
- **Activités de service** : communication et commercialisation, organisation de la maintenance, qualité, prévention des risques professionnels.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Analyse préparatoire à une intervention	3
Réalisation d'interventions sur véhicules	5
Communication technique : diagnostic sur système mécanique	2
Diagnostic d'un système piloté	3
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Maintenance des véhicules, option motocycles (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Après-vente automobile option véhicules particuliers
- Brevet de technicien supérieur (BTS) Après-vente automobile option motocycles
- BTS Moteurs à combustion interne
- Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) Mécanicien moto de compétition

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - LP Jacques Brel - Choisy-le-Roi
- **En apprentissage uniquement dans le 93 :**
 - CFA des métiers du cycle et du motocycle - Le Bourget

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.metiersdelauto.com

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du transport et de la logistique » et « Les métiers de la mécanique »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Menuiserie : aluminium-verre

Ce bac pro forme l'élève à prendre en charge des travaux sur bâtiment neuf, des travaux de réhabilitation ou d'entretien en s'appuyant sur l'étude technique réalisée par un bureau d'études.

Les connaissances acquises au cours de la formation lui permettent de réaliser et de poser des ensembles : parties de l'enveloppe d'un bâtiment (fenêtres, parties de façades...), éléments (vérandas, verrières...), ouvrages de protection (cloisons, clôtures...) ou encore éléments de décoration (miroir, aménagement de salle de bains...).

Ainsi, l'élève est préparé-e, sur un chantier, à mettre en œuvre des ensembles menuisés et à poser des remplissages en verre, métal et matériaux très variés. En atelier, il ou elle développe la capacité de couper différents produits verriers et d'assembler des châssis en aluminium et PVC.

La formation inclut également le suivi et le contrôle des travaux, mais aussi la veille de la maintenance des installations et de la sécurité sur le chantier.

Débouchés

Le ou la titulaire de ce bac pro peut trouver un emploi dans une entreprise intervenant sur les façades ou sur l'enveloppe du bâtiment. Il ou elle peut également travailler en menuiserie aluminium ou PVC. La miroiterie est l'un des débouchés également.

Métiers accessibles :

- Menuisier-ère
- Technicien-ne de fabrication de mobilier et de menuiserie
- Techniverrier-ère

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{er} pro : après un CAP menuisier aluminium verre, un CAP réalisation en chaudronnerie industrielle, un CAP Serrurier métallier

Qualités requises :

- sens esthétique et créatif
- polyvalence
- esprit d'analyse et de synthèse
- réactivité

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2h 30

*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Contexte administratif et juridique** de la construction : intervenants, procédures administratives, garanties... ;
- **Communication technique** : dossiers techniques et descriptifs, croquis et réalisation graphique, logiciels de tracé, dessin assisté par ordinateur (DAO)... ;
- **Approche scientifique et technique des ouvrages** : étude d'un ouvrage, mécanique appliquée, résistance des matériaux... ;
- **Technologie de construction** : types d'ouvrages et matériaux du bâtiment, composants, histoire des techniques... ;
- **Techniques et procédés** de mise en oeuvre : fabrication, usinage par coupe et par déformation plastique, assemblage et montage, finition, contrôle et manutention ;
- **Gestion de travaux** : organisation du chantier, gestion des délais, des coûts, et de la qualité. Gestion de la sécurité et des déchets ;
- **Confort de l'habitat** : accessibilité, confort des personnes, protection des personnes ; habitat et dispositions prévues pour les personnes en situation de handicaps ;
- **Santé et sécurité au travail** : réglementation, principaux risques, protection du poste de travail...

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique	
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Epreuve d'analyse et de préparation :	
Analyse technique d'un ouvrage	2
Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	2
Epreuve de réalisation d'un ouvrage :	
Présentation d'un dossier d'activité	2
Fabrication d'un ouvrage	3
Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	3
Economie – gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte)
: Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Réalisation d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Enveloppe du bâtiment : façades étanchéité
- Brevet professionnel (BP) Plâtrerie et plaque
- BP Menuisier Aluminium – verre

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77 et 93**
 - LP Benjamin Franklin - La Rochette (77)
 - Lycée ENNA - St-Denis (93)
- **En apprentissage uniquement dans le 77 :**
 - LP Benjamin Franklin - La Rochette

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.metiers-btp.fr
- www.capeb.fr
- www.ffbatiment.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Métiers de l'accueil

Le ou la titulaire de ce diplôme accueille différents publics (entreprises, associations, ou administrations), et assure :

- l'accueil en face à face ou par téléphone des visiteurs
- l'accueil lié à des événements ponctuels (congrès, séminaires...)
- l'accueil dans les transports (gares, aéroports...).

Il ou elle sait répondre aux demandes, traiter les réclamations, évaluer la satisfaction de l'interlocuteur.

La réalisation d'opérations commerciales, notamment la vente de services ou des opérations de secrétariat peut faire partie du métier.

Pour réaliser les tâches qui lui sont attribuées, le personnel d'accueil doit savoir utiliser des outils téléphoniques évolués, des logiciels bureautiques, de courrier électronique, ainsi que des logiciels spécifiques (gestion de salle de réunion, agenda partagé). Le personnel chargé de l'accueil a, ou peut avoir, des contacts avec des personnes étrangères. La maîtrise d'une langue étrangère est donc indispensable.

Débouchés

L'accueil est présent dans toutes les organisations susceptibles de recevoir des visiteurs et du trafic téléphonique. Les secteurs d'activité sont multiples : banques, services de santé, tourisme, culture, transports collectifs, immobilier, grande distribution ou hôtellerie- restauration.

Métiers accessibles :

- Hôte, hôtesse d'accueil
- Standardiste
- Téléhôte, téléhôtesse
- Téléconseiller, téléconseillère
- Agent-e multiservices d'accueil (hôpitaux)
- Agent-e d'escale ou d'accompagnement (domaine du transport)

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Employé de commerce multi-spécialités, un CAP Employé de vente spécialisée (produits alimentaires, équipements courants, ou employé papeterie presse)

Qualités requises :

- bonne élocution
- discrétion, courtoisie, résistance au stress
- sens du service
- sens de l'organisation, de l'initiative et de l'anticipation
- présentation soignée

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques	2 h environ
Langues vivantes (1 et 2)	4 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	31 h environ
Accompagnement personnalisé	2h 30

*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **L'accueil en face à face** : l'expression orale, la procédure d'accueil (la prise de contact, le filtrage, la gestion de l'attente...), l'analyse et le traitement de la demande, la prévention et la gestion des situations difficiles, la rédaction et la diffusion de message...
- **L'accueil téléphonique** : les standards téléphoniques, l'accueil téléphonique (les enjeux, les étapes, les chartes), les motifs et les techniques de chartes), les motifs et les techniques de filtrage, la communication téléphonique, la prise de rendez-vous...

- **La gestion de la fonction accueil** : la gestion de l'espace de travail (le poste de travail, l'organisation du travail administratif, l'aménagement de l'espace accueil, la sécurité à l'accueil...), le suivi des activités d'accueil, la continuité et la qualité de service d'accueil
- **La vente de services ou de produits associée à l'accueil** : l'environnement commercial de l'entreprise, la préparation de l'entretien de vente, les techniques de vente, les opérations d'encaissement, le traitement des réclamations...
- **Les activités administratives connexes à l'accueil** : la gestion du courrier, la réservation de salles et de matériels, la gestion des fournitures et du petit matériel...

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier

Par exemple :

- MC (mention complémentaire) Accueil dans les transports
- MC Accueil-réception

Eventuellement :

- BTS Management des unités commerciales,
- BTS Négociation et digitalisation de la relation client.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel	
Épreuve scientifique et technique :	Coeff.
Economie-droit	1
Mathématiques	1
Analyse et traitement de situations liées à l'accueil	4
Épreuve professionnelle :	
Analyse de la fonction accueil et projet d'amélioration	4
Accueil au téléphone	2
Accueil en face-à-face	2
Forme actuelle	2
Prévention - santé - environnement	1
Domaine général	
Epreuve de langue vivante 1	2
Epreuve de langue vivante 2	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique	
français	2,5
histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Épreuves facultatives (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

A noter : les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Métiers de la relation aux clients et aux usagers (facultatif pour les apprentis).

Où se former dans le 94 ?

• En Lycée public

- SEP Langevin Wallon – Champigny-sur-Marne
- SEP Marx Dormoy - Champigny-sur-Marne
- SEP Robert Schuman - Charenton-le-Pont
- LP Champlain - Chennevières-sur-Marne
- LP Jean Macé - Choisy-le-Roi
- SEP Léon Blum - Créteil
- SEP Darius Milhaud – Le Kremlin-Bicêtre
- LP Paul Bert - Maisons-Alfort
- LP la Source-Val de Beauté - Nogent-sur-Marne
- SEP Condorcet - Saint-Maur-des-Fossés
- LP Jean Moulin - Vincennes
- LP Camille Claudel - Vitry-sur-Seine

• En Lycée privé uniquement dans le 93 :

- LP Jeanne la Lorraine - Le Raincy

• En apprentissage uniquement dans le 77 :

- CFA UTEC Marne-la-Vallée - Emerainville
- LP Jean Rose – Meaux

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

Le ou la titulaire du bac pro « Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés » intervient à différents niveaux de traitement de l'énergie électrique (production, transport, distribution et transformation). Il ou elle doit s'occuper de l'organisation et de la planification de chantiers ; réaliser les installations électriques et les réseaux ; s'occuper de leur mise en service et de leur maintenance.

Avec l'évolution des techniques et des technologies, ce-tte professionnel-le intervient également sur les réseaux et équipements destinés à transmettre et à traiter la voix. Il ou elle agit aussi sur les données et les images ainsi que sur la sécurité des personnes et des biens.

Débouchés

Ce-tte professionnel-le exerce dans les entreprises de toutes tailles et de différents secteurs d'activités : électricité du bâtiment, construction électrique, automatismes industriels, électricité générale, maintenance et services techniques, etc.

Métiers accessibles :

- Electricien-ne installateur-trice
- Electromécanicien-ne
- Installateur-trice en télécoms
- Monteur-euse câbleur-euse
- Technicien-ne de maintenance industrielle

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un **CAP préparation et réalisation ouvrages électriques, un CAP Installateur thermique**

Qualités requises :

- avoir un bon esprit d'analyse et de synthèse
- avoir le sens des responsabilités, des qualités relationnelles
- être capable de travailler en autonomie et en équipe
- soigneux-euse
- bonne dextérité manuelle

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13h45
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

Un approfondissement est prévu, au choix, en applications industrielles ou domestiques.

- **Électrotechnique** : lois fondamentales du courant continu et alternatif, des machines électriques (moteurs, transformateurs) : calculs et mesures pour effectuer les dimensionnements et les choix de composants.
- **Énergie (distribution, utilisation, commande)** : gestion de l'énergie ; les différentes applications terminales dont les moteurs, l'électrothermie par résistance, par rayonnement, par induction, l'éclairage.
- **Communication et traitement de l'information** : connaître et savoir installer les installations communicantes (détecteur d'incendie, vidéo surveillance, etc.), les réseaux (téléphoniques, informatiques, internet, etc.).
- **Qualité, sécurité et réglementation** : connaissance des normes, textes et réglementation à respecter impérativement en ayant conscience des risques ; éléments de prévention.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Etude d'un ouvrage	5
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel	2
Mise en service d'un ouvrage	1,5
Maintenance d'un ouvrage	1,5
Réglage, paramétrage, contrôle, modification liés au champ d'application	2
Economie – gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Electrotechnique énergie équipements communicants (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Electrotechnique
- BTS Technico-commercial
- BTS Fluides, énergies, domotique
- BTS Maintenance des systèmes
- Mention complémentaire (MC) Technicien-ne ascensoriste (service et modernisation)

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - Lycée de Cachan - Cachan
 - LP Gabriel Péri - Champigny-sur-Marne
 - LP Champlain - Chennevières-sur-Marne
 - LP Jacques Brel - Choisy-le-Roi
 - SEP Edouard Branly - Créteil
 - SEP Louis Armand - Nogent-sur-Marne
 - LP Gourdou Leseurre – Saint-Maur-des-Fossés
 - SEP François Arago - Villeneuve-St-Georges
 - SEP Adolphe Chérioux - Vitry-sur-Seine
 - SEP Jean Macé- Vitry-sur-Seine
- **En lycée privé :**
 - LP Robert Keller - Foyer de Cachan - Cachan
- **En apprentissage :**
 - SEP François Arago - Villeneuve-St-Georges

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics », « Les métiers de l'énergie », « Les métiers de la mécanique ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Métiers de la coiffure

Le (la) titulaire du baccalauréat professionnel Métiers de la coiffure est un(e) professionnel(le) hautement qualifié(e) spécialisé(e) dans :

- Les techniques de coupe, de forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- L'accueil de la clientèle
- Le conseil personnalisé pour la vente de prestations et de produits
- L'animation de l'équipe au sein de l'entreprise
- La gestion technique, administrative et financière courante d'un salon de coiffure ou d'une activité indépendante

Le (la) titulaire du diplôme doit s'attacher à :

- respecter la réglementation et les normes en vigueur ;
- adopter des comportements et des attitudes conformes, en vue de garantir l'hygiène, la santé et la sécurité de tous ;
- utiliser des produits capillaires conformes à la réglementation ;
- exploiter des outils informatiques et logiciels professionnels ;
- adopter une démarche respectueuse de l'environnement ;
- prendre en compte le contexte professionnel et économique dans lequel il évolue.

Le (la) coiffeur/coiffeuse agit dans le respect du bien-être et du confort de sa clientèle dans le but d'entretenir et d'embellir la chevelure.

L'autonomie et la responsabilité s'exercent dans le cadre défini par le (la) chef(fe) d'entreprise. Le (la) titulaire du diplôme du baccalauréat professionnel Métiers de la coiffure possède un niveau de compétences générales et professionnelles lui permettant, soit de s'insérer professionnellement dans des emplois de niveau 4, soit de poursuivre une formation professionnelle.

Au cours de sa carrière, il (elle) peut se spécialiser et obtenir une qualification lui permettant de compléter sa formation

Débouchés

Le (la) titulaire du baccalauréat professionnel Métiers de la coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, en qualité de salarié(e) ou de non salarié(e) dans les secteurs suivants :

- Tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure)
- Métiers du spectacle et de la mode ;
- Centre esthétique avec des activités de coiffure intégrées ;
- Établissements de thalassothérapie, balnéothérapie avec des activités de coiffure intégrées ;
- Établissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs ;
- Établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées ;
- Entreprises de distribution de produits et matériels professionnels de coiffure ;
- Entreprises de fabrication de produits capillaires et de matériels professionnels.

Métier(s) accessible(s) :

- Coiffeur/coiffeuse hautement qualifié(e)
- Technicien(ne)
- Chef(fe) d'entreprise ou gérant(e)
- Manager

Accès à la formation

Admission :

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP métiers de la coiffure

Qualités requises :

Le (la) coiffeur/coiffeuse adopte une présentation soignée, ainsi que des attitudes civiques et professionnelles dont l'écoute, la courtoisie, l'empathie et la discrétion. Il est capable de s'intégrer dans son environnement professionnel.

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle incluant la durée nécessaire à la validation du diplôme intermédiaire.

La formation en milieu professionnel a pour objectifs de :

- découvrir une entreprise dans son fonctionnement avec la diversité de ses activités liées aux relations avec la clientèle, le personnel et les partenaires ;
- être sensibilisé à la culture d'entreprise ;
- s'insérer dans une équipe professionnelle ;
- mettre en œuvre des techniques de coiffure ;
- analyser des situations professionnelles et s'adapter aux diverses demandes de la clientèle ;
- s'approprier l'accueil, la prise en charge de la clientèle, la vente-conseil ;
- mobiliser les savoirs associés dans l'exercice de ses activités ;
- conduire une veille documentaire professionnelle.

Ces activités exercées en milieu professionnel selon le statut d'élève, d'apprenti, de stagiaire de la formation continue, font obligatoirement l'objet de la réalisation d'un dossier qui sert de support à l'épreuve E32

Programme

Matières	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
culture générale et expression	2 h 00	2 h 00
physique et chimie appliquées	3 h 00	
biologie appliquée	3 h 00	3 h 00
cosmétologie appliquée	2 h 00	2 h 00
environnement professionnel	1 h 00	1 h 00
technologie et techniques professionnelles	5 h 00	5 h 00
management, gestion des ressources humaines	2 h 00	2 h 00
Gestion	1 h 00	3 h 00
Mercatique	2 h 00	2 h 00
approche pluridisciplinaire et dimension professionnelle	4 h 00	5 h 00
actions professionnelles	1 h 30	1 h 30
Langue vivante	2 h 00	2 h 00
Enseignement facultatif : langue vivante 2	1 h 00	1 h 00

Descriptif des enseignements professionnels

- Conception et réalisation de prestations de coiffure :** Préparation, gestion et remise en état des postes de travail ; Auto évaluation du service réalisé ; Entretien des matériels (outils, appareils), du linge, des équipements et des espaces de travail ; Gestion des déchets et des polluants ; Réalisation d'un diagnostic pour choisir les services ; Réalisation d'un shampooing ; Réalisation d'un soin capillaire ; Choix et adaptation de la coupe ; Réalisation d'une coupe femme ; Réalisation d'une coupe homme ; Choix et adaptation de techniques et de produits de modification de la couleur en fonction du résultat attendu ; Réalisation de la coloration et d'effets de couleur ; Adaptation de la mise en forme au résultat attendu ; Réalisation d'une mise en forme temporaire Modification durable de la forme naturelle par enroulage ; Réalisation d'un coiffage
- Relation avec la clientèle et vente de services et de produits :** Gestion de situations professionnelles inattendues ; Création d'une relation client ; Identification des attentes et des besoins du ou de la client(e) ; Choix des services et/ou des produits ; Conseil à la clientèle ; Proposition d'un devis ; Réalisation de la vente et de l'encaissement ; Mise en œuvre d'une action de fidélisation ; Incrémentation d'un fichier clientèle numérique ; Suivi et exploitation du fichier clientèle ; Gestion de la prise de rendez-vous ; Évaluation de la satisfaction du ou de la client(e) ; Valorisation des prestations, des produits et des matériels ; Promotion des produits, prestations ou matériels ; Animation des lieux de vente et d'actions de promotion.
- Pilotage d'une entreprise de coiffure :** Organisation et gestion des plannings des collaborateurs (trices) ; Adaptation de l'organisation à l'activité quotidienne ; Mobilisation des différents moyens pour motiver le personnel ; Participation à l'information et à la formation des collaborateurs (trices) ; Participation au recrutement du personnel ; Aménagement et organisation des différents espaces professionnels ; Gestion des produits et du matériel ; Gestion des équipements ; Participation à la stratégie de développement de l'entreprise ; Calcul des coûts - Élaboration des prix Réalisation d'opérations comptables, de démarches administratives ; Démarche de projet de reprise ou de création d'entreprise

Examen

Epreuves	Coef.	Mode	Durée
E1. Epreuve scientifique et technique			
E11. Mathématiques	1,5	CCF	
E12. Physique chimie	1.5	CCF	
E2. Pilotage d'une entreprise de coiffure	2	Ecrit	2 h 00
E3. Epreuves professionnelles			
E31. Techniques de coiffure	10	Ecrit	6 h 00
E32. Relations clientèle – accueil en salon – vente	3	CCF	
E33. Economie-gestion	1	Ecrit	2 h 00
E34. Prévention santé environnement	1	Ecrit	2 h 00
E4. Epreuve de langues vivantes	2	CCF	
E5. Epreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique			
E51. Français	2,5	Ecrit	2 h 30
E52. Histoire-géographie et enseignement moral et civique	2,5	Ecrit	2 h 00
E6. Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1	CCF	
E7 Epreuve d'Education physique et sportive	1	CCF	
Epreuve facultatives			
- de mobilité			
- Langues vivantes			
- d'EPS			

Poursuites d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple : - BTS Métiers de la coiffure
- MC Coloriste permanentiste

Où se former dans le 94

En lycée public

- Lycée des métiers Armand Guillaumin - Orly

Pour en savoir plus

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement

Métiers de la mode-vêtements

Le bac pro Métiers de la mode forme des élèves à l'ensemble de la chaîne de fabrication du vêtement. Avant toute conception, l'élève apprend à décoder les fiches techniques de matériaux et de fournitures. Il ou elle sera ainsi capable de choisir la solution technique la plus adaptée aux diverses contraintes de la matière d'œuvre. Les enseignements professionnels d'industrialisation des produits lui permettent de se préparer, pour la phase de conception d'un vêtement, à définir les assemblages d'un modèle et à réaliser les patronnages, le prototype et à monter un vêtement. Dans cette phase, il ou elle travaille en collaboration avec un ou une modéliste. L'élève est également formé-e à la gradation sur des systèmes de CAO et PAO et à la coupe. L'enseignement est complété par des enseignements de représentation technique 2D du vêtement nécessaire pour la phase de recherche et des cours d'arts appliqués ; histoire de la mode et de son environnement, représentation graphique, chromatique et volumique. Enfin, le ou la futur-e diplômé-e développe les qualités nécessaires pour assurer le contrôle qualité du produit fini. L'enseignement privilégie la démarche de recherche et de projet ainsi que la réalisation d'un dossier de synthèse.

Débouchés

Ce-tte professionnel-le travaille dans les ateliers de prêt-à-porter. Il-elle peut également exercer dans les bureaux d'études des maisons de mode. Les entreprises de confection d'habits embauchent aussi les titulaires de ce bac pro.

Métiers accessibles :

- Assistant-e modéliste
- Patronnier-ère gradeur-euse
- Contrôleur-euse qualité
- Technicien-ne produit
- Mécanicien-ne modèle...

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Métiers de la mode (vêtement flou, chapelier modiste), un CAP maroquinerie

Qualités requises :

- grande adaptabilité rigueur
- sens de l'organisation
- être capable de travailler en autonomie et en équipe

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Entreprises de la filière mode** : typologie des entreprises, types d'activités, intervenants, types de marchés.
- **Définition technique des produits** : concepts de mode et types de produits ; analyse fonctionnelle ; études techniques de conception des modèles (forme, patronage, gradation des modèles) ; spécification des produits.
- **Matières et matériaux** : caractéristiques chimiques, physiques et mécaniques ; essais physico-mécaniques ; essais chimiques ; procédés d'ennoblissement.
- **Industrialisation des produits** : conception, industrialisation, production, contrôle ; procédés techniques (matelassage, coupe en CFAO, assemblage, montage, traitement et finition, contrôle) ; ordonnancement de la production.
- **Qualité et contrôle.**
- **Système de production et maintenance** : maintenance préventive de premier niveau, protection de l'environnement et risques industriels.
- **Représentation technique du produit** : logiciels de représentation 2D, bases de données, technologies de l'information.
- **Sécurité et ergonomie.**
- **Arts appliqués** : culture artistique, moyens de représentation.
- **Démarche de projet** : analyse du cahier des charges, mise au point du projet, méthodologie du prototypage.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve technique de conception	
Développement de produit - Esthétique, fonctionnel et technique	3
Conception, construction d'un modèle en CAO	3
Epreuve scientifique et technique	
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Épreuve technique d'industrialisation et de réalisation du produit :	
Industrialisation du produit	3
Pratique professionnelle en entreprise	2
Projet de réalisation d'un prototype et contrôle qualité	3
Economie – gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Métiers de la mode - vêtements (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Métiers de la mode - vêtement

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - SEP Marx Dormoy - Champigny-sur-Marne
 - LP la Source Val de Beauté - Nogent-sur-Marne
 - LP Camille Claudel - Vitry-sur-Seine

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers de la mode »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Métiers de la sécurité

Le ou la titulaire de ce bac pro est capable d'exercer différents métiers de la sécurité, de la sûreté et de l'ordre public, de la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Il ou elle contribue à la sûreté, à la sécurité de l'espace public et privé : lutte contre les incendies, missions de secours et d'assistance aux victimes, surveillance des lieux et des accès, protection de l'intégrité physique des personnes... Après recrutement par concours ou sélection, il est possible d'intégrer la sécurité publique, civile ou privée.

Débouchés

Sécurité publique

Après recrutement par concours ou sélection, le ou la titulaire intègre la police nationale, la gendarmerie nationale ou la police municipale. Il ou elle peut exercer des fonctions d'adjoint-e de sécurité de la police nationale ou de gendarme adjoint-e volontaire. Les concours nationaux de l'administration pénitentiaire et de l'administration des douanes sont également accessibles.

Sécurité civile

Après recrutement par concours ou sélection, le ou la titulaire peut exercer le métier de sapeur-pompier professionnel, dans un Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Après engagement, il ou elle peut exercer le métier de sapeur-pompier militaire, dans la Marine nationale.

Parallèlement à son métier, le ou la titulaire de ce bac pro a reçu la formation qui lui permet d'exercer en qualité de sapeur-pompier ou sapeuse-pompière volontaire dans un SDIS.

Sécurité privée

Le ou la titulaire peut travailler soit dans une entreprise privée de sécurité, soit dans le service sécurité d'une entreprise.

Métiers accessibles :

- Agent, agente de sécurité
- Agent, agente de la sûreté ferroviaire (SNCF)

Après réussite aux concours

- Gardien, gardienne de la paix
- Gardienne, gardien de police municipale
- Gendarme
- Sapeuse-pompière, sapeur-pompier
- Agent-e de constatation des douanes

Après avoir suivi et validé des formations complémentaires

- Agent, agente cynophile
- Agente, agent de vidéoprotection
- Agent, agente de sûreté portuaire ou aéroportuaire
- Convoyeur, convoyeuse de fonds

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.
(recrutement à sélection particulière)

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Agent de sécurité.

A savoir : l'absence de condamnation judiciaire, attestée par le casier judiciaire, conditionne l'entrée dans la vie professionnelle.

Qualités requises :

- bonnes qualités physiques et sportives
- sens des responsabilités, aptitude au travail en équipe
- maîtrise de soi, respect de la hiérarchie, rigueur
- capacités d'expression écrite et orale
- L'engagement comme sapeur-pompier volontaire ou jeune sapeur-pompier facilite la recherche de stages.

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques	2 h environ
Langues vivantes (1 et 2)	4 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	31 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Sécurité dans les espaces publics et privés** : sécuriser une manifestation à caractère sportif, social, festif ou culturel (filtrer et contrôler les entrées et sorties des personnes, des véhicules, des colis, inspecter les bagages...), intervenir lors d'une situation d'infraction, participer au maintien du bon ordre sur la voie publique ou dans un espace privé (surveiller un lieu, donner l'alerte, participer à l'évacuation...), intervenir en sécurité routière...
- **Sécurité incendie** : respecter et faire respecter les consignes de sécurité, alerter, éteindre un feu.
- **Secours à personne** : assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe (sécurisation des lieux, gestes de premier secours, utilisation des matériels de sauvetage...).
- **Prévention, protection des personnes, des biens et de l'environnement** :
 - assurer la surveillance des lieux et des accès dans les établissements recevant du grand public, les immeubles de grande et très grande hauteur, les sites industriels.
 - protéger l'intégrité physique des personnes (gérer les situations conflictuelles, participer à des escortes...),
 - constater et identifier les atteintes aux biens et/ou à l'environnement ainsi que les situations à risque : les principaux risques d'atteintes aux biens et/ou à l'environnement, les différents plans d'intervention dans les entreprises, les installations classées pour la protection de l'environnement, éléments de sociologie (délinquance, incivilité, malveillance...) et de psychologie

Des formations pour obtenir l'attestation de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ainsi que l'attestation de Premiers Secours en équipe niveau 2 (PSE2) sont organisées par l'établissement de formation.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont prévues sur les trois années du cycle. En seconde et en première, elles doivent permettre aux élèves de découvrir toutes les fonctions du diplôme. En terminale, l'élève choisit une dominante "sécurité publique et sûreté" ou "sécurité incendie".

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
économie-droit	1
Mathématiques	1
Etude de situations professionnelles	4
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Activités en milieu professionnel	3
Activités dans la dominante	5
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante 1	2
Epreuve de langue vivante 2	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Agent de sécurité (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS (brevet de technicien supérieur) Métiers des services à l'environnement.

Où se former dans le 94 ?

• En Lycée public

- SEP François Arago - Villeneuve-St-Georges

• En Lycée privé

- LP Robert Keller - Le Foyer de Cachan - Cachan

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de la défense et de la sécurité publique »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Métiers du commerce et de la vente option A : Animation et gestion de l'espace commercial *(ex bac pro Commerce)*

Ce bac pro forme à la vente, au conseil et à l'animation d'une surface de vente : mise en place d'une signalétique, d'actions promotionnelles, etc.

L'élève acquiert des techniques de gestion pour réaliser le réassortiment, préparer les commandes, gérer les stocks... Il ou elle contribue à la fidélisation de la clientèle.

Débouchés

Dans tout type d'unité commerciale, sédentaire ou non, alimentaire ou non, spécialisée ou généraliste, en libre-service ou en vente conseil.

Métiers accessibles :

- Employé-e de commerce
- Assistant, assistante de vente
- Vendeuse, vendeur
- Vendeur spécialisé, vendeuse spécialisée
- Vendeuse conseillère, vendeur conseiller
- Adjoint, adjointe au responsable de petites unités commerciales...
- Télévendeuse, télévendeur

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Employé de commerce multi-spécialités, un CAP Employé de vente spécialisée (produits alimentaires, équipements courants, ou employé papeterie presse)

Qualités requises :

- goût du contact et de la communication
- sens de la gestion et de l'organisation
- bonne présentation
- bonne élocution
- autonomie

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels Prévention-santé-environnement	13 h 45 environ 1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques	2 h environ
Langues vivantes (1 et 2)	4 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	31 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Gestion** : réassort et approvisionnement, commandes et réception, contrôle. Espace de vente et implantation de produits, opérations de règlement, gestion de stocks, inventaire. Gestion de l'unité : mesure d'une performance, comparaison d'objectifs. Hygiène et sécurité
- **Animation** : ambiance, signalétique, attractivité, préparation et mise en oeuvre d'actions, évaluation
- **Vente** : préparation, présentation du produit, argumentation et conseil, auto-évaluation. Conclusion ; réclamations
- Demande appliquée au point de vente, l'offre de l'unité commerciale : **positionnement, assortiment**
- **Mercatique** : emballage, conditionnement, prix, distribution, communication et fidélisation ; application à un produit

Stages (ne concerne pas les apprentis)

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Action de promotion-animation en unité commerciale	4
Economie-droit	1
Mathématiques	1
Préparation et suivi de l'activité de l'unité commerciale	4
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Vente en unité commerciale	4
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante 1	2
Epreuve de langue vivante 2	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Métiers de la relation aux clients et aux usagers (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS (brevet de technicien supérieur) Management des unités commerciales
- BTS Négociation et digitalisation de la relation client

Il est également possible de compléter sa formation avec soit une mention complémentaire (MC en 1 an), soit un brevet professionnel (BP en 2 ans en apprentissage) :

- MC Assistance, conseil, vente à distance ;
- MC Vendeur spécialisé en alimentation.

Où se former dans le 94 ?

• En lycée public :

- SEP Langevin Wallon - Champigny-sur-Marne
- SEP Marx Dormoy - Champigny-sur-Marne
- SEP Robert Schuman - Charenton-le-Pont
- Lycée Pauline Roland - Chevilly-Larue
- LP Jean Macé - Choisy-le-Roi
- SEP Léon Blum - Créteil
- LP Jules Michelet - Fontenay-sous-Bois
- SEP Frédéric Mistral - Fresnes
- SEP Darius Milhaud - Kremlin-Bicêtre
- LP Paul Bert - Maisons-Alfort
- LP la Source-Val de Beauté - Nogent-sur-Marne
- SEP Georges Brassens - Villeneuve-le-Roi
- LP Jean Moulin - Vincennes
- LP Camille Claudel - Vitry-sur-Seine

• En lycée privé :

- LP Robert Keller - Foyer de Cachan - Cachan
- LP Sainte-Marie - Joinville-le-Pont

• En apprentissage :

- CFA CMA 94 - Saint-Maur-des-Fossés

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

(ex. bac pro Vente [prospection, négociation, suivi de clientèle])

Ce bac pro forme des élèves à prospecter une clientèle potentielle : élaboration d'un projet et d'une stratégie de prospection, construction d'un fichier clients, conception des outils d'aide à la prospection (fiche prospect, plan d'appel, lettre de publipostage). Les résultats sont exploités et analysés puis transmis auprès de l'équipe.

Pour préparer la visite chez le client, les élèves étudient les techniques de négociation : présentation des produits et des services, argumentation, traitement des objections, négociation des prix et des conditions de vente.

Les élèves apprennent à suivre et à fidéliser une clientèle en réalisant des comptes rendus de visite et des mises à jour de fichiers clients, ainsi qu'en suivant l'exécution des commandes, des livraisons et du paiement.

Débouchés

Dans les entreprises :

- commerciales (distributeurs, concessionnaires, grossistes...),
- de services (vente de prestations telles que l'entretien, la location, l'assurance, l'immobilier...),
- de production (fabrication et commercialisation de biens de consommation courante, de petits équipements, de fournitures industrielles...).

Ces entreprises s'adressent aussi bien à une clientèle de particuliers (grand public) qu'à des utilisateurs professionnels (entreprises, administrations, professions libérales, artisans...) ou à des revendeurs (petits détaillants, distributeurs...).

Métiers accessibles :

- Commercial-e ou attaché-e commercial-e,
- Chargé-e de prospection, chargé-e de clientèle,
- Prospecteur vendeur, prospectrice vendeuse
- Télévendeuse, télévendeur
- Représentant, représentante

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Employé de commerce multi-spécialités ; Employé de vente.

Qualités requises :

- goût du contact et de la communication
- bonne présentation et bonne élocution
- autonomie, dynamisme et organisation
- écoute et conviction
- sens des initiatives et disponibilité

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques	2 h environ
Langues vivantes (1 et 2)	4 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	31 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Techniques et stratégies de prospection** : les prospects, les techniques de prospection, les supports d'une prospection, la stratégie de prospection.
- **Supports du suivi des opérations commerciales** : documents commerciaux (bon de commande, bon de livraison, facture...) et documents de suivi de clientèle.
- **Outils de gestion dans l'activité du vendeur** : gestion du temps et des frais professionnels, gestion des fichiers commerciaux informatisés, mesure de la rentabilité.
- **Développement personnel du vendeur** : bilan comportemental, projet personnel et professionnel, gestion du stress.

- **Techniques de négociation commerciale** : techniques de découverte et négociation, vente en face à face, vente au téléphone.
- **Technologies de l'information** et de la communication appliquées à la vente : recherche d'informations sur Internet, logiciels de bureautique et de messagerie électronique.
- **Mercatique** : la démarche, l'étude de la demande, l'offre de l'entreprise, l'entreprise et son marché, la force de vente dans l'entreprise.
- **Économie-droit** : activité commerciale et productive de l'entreprise, gestion des ressources humaines, management, contrat de vente, contrat de travail, responsabilité de l'entreprise, statut juridique de l'entreprise, crédit et garanties accordés aux créanciers, droit du travail.

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Métiers de la relation aux clients et aux usagers (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS (brevet de technicien supérieur) Négociation et digitalisation de la relation client

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique :	
Economie et droit	1
Mathématiques	1
Epreuve d'analyse :	
Négociation, vente	4
Préparation et suivi de l'activité commerciale	3
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Évaluation de la formation en milieu professionnel (pratique de la prospection, de la négociation, du suivi et de la fidélisation de la clientèle)	2
Projet de prospection	3
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante 1	2
Epreuve de langue vivante 2	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Où se former dans le 94 ?

- **En Lycée public**
 - SEP Langevin Wallon - Champigny-sur-Marne
 - LP Jean Macé - Choisy-le-Roi
 - SEP Léon Blum - Créteil
 - LP Jules Michelet - Fontenay-sous-Bois
 - LP Frédéric Mistral - Fresnes
 - SEP Darius Milhaud - Le Kremlin-Bicêtre
 - LP la Source-Val de Beauté - Nogent-sur-Marne
 - SEP Georges Brassens - Villeneuve-le-Roi
 - LP Jean Moulin - Vincennes
 - LP Camille Claudel - Vitry-sur-Seine
- **En Lycée privé**
 - LP Sainte-Marie - Joinville-le-Pont
- **En apprentissage uniquement dans le 77**
 - CFA UTEC Marne-la-Vallée - Emerainville

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Métiers du cuir option : Maroquinerie

Le Bac pro métiers du cuir option maroquinerie forme des élèves à la réalisation complète d'un accessoire de maroquinerie : sac, malette, ceinture ...

Au cours de sa formation, l'élève apprend à réaliser une maquette préalable au prototype en se conformant à un cahier des charges et en respectant le dessin du styliste.

Grâce aux enseignements sur les matières et matériaux et sur l'industrialisation des produits, il est préparé à adopter les solutions techniques et esthétiques les plus adaptées pour le montage et le choix des matériaux. Il assimile les techniques pour réaliser le patron manuellement ou en CAO, les gabarits qui serviront à la réalisation des pièces, couper les éléments du prototype, effectuer le montage, l'assemblage et les finitions.

L'élève acquiert également les compétences nécessaires pour participer à l'élaboration d'un dossier d'industrialisation et suivre l'exécution d'une petite série.

Les enseignements de contrôle et de qualité lui permettront d'assurer le contrôle final du produit.

La formation laisse une grande place à la démarche de projet et aux arts appliqués. Il assure la réalisation des prototypes des produits et des petites séries dans des entreprises de maroquinerie ou de chaussures.

Le prototypiste réalise la pièce qui servira au lancement de la production en séries. Il doit, pour cela, tenir compte des indications données par le styliste ou le modéliste, des contraintes techniques (temps, matières premières) et des coûts de production. Il s'assure de la qualité des matériaux et définit le processus de coupe. Il contrôle la conformité esthétique, fonctionnelle et technique de la pièce réalisée. Il rédige ou adapte les fiches techniques qui seront transmises au bureau des méthodes avant le lancement de la production.

Ce sont les bureaux d'études, le secteur du luxe et de la petite série qui recrutent l'essentiel des prototypistes en France. Le titulaire de ce bac pro peut évoluer, en cours de carrière, vers des fonctions de contrôle de production, d'encadrement et de responsable au sein du bureau d'études.

Débouchés

Le titulaire de ce bac pro occupe principalement des emplois de prototypistes au sein des bureaux d'études ou des postes de monteur. Le diplômé pourra travailler dans différents types d'entreprises : luxe/moyen de gamme, entreprise ayant délocalisé la fabrication ou bien réalisant encore entièrement la fabrication dans les usines françaises de type TPE ou PME.

Le plus souvent, le titulaire du baccalauréat professionnel travaillera dans le secteur du luxe

Métier(s) accessible(s) :

maroquinier(ière) sellier(ière)

Accès à la formation

Admission en 2^{nde} pro- après une classe de 3^{ème}
Possibilité d'intégrer le bac pro après un CAP Maroquinerie

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimie et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	4 h 30 environ
Langues vivantes (1 et 2)	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	31 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

*Horaire hebdomadaire moyen

Descriptif des enseignements professionnels

- **Entreprises de la filière mode** : typologie des entreprises, intervenants, types de marchés.
- **Définition technique des produits** : concepts de mode, conception des modèles, spécification du produit.
- **Matières et matériaux** : typologie des matières, caractéristiques chimiques, physiques et mécaniques du cuir.
- **Industrialisation des produits** : procédés de fabrication (découpe des matériaux, techniques d'assemblage, de montage, de finition et de contrôle).
- **Qualité et contrôle** : organisation et gestion de la qualité.
- **Système de production et maintenance** : protection, environnement et risques industriels ; équipements de production.
- **Représentation technique du produit** : représentation technique 2D, utilisation des logiciels de représentation.
- **Sécurité et ergonomie** : conduite à tenir en cas d'accident, organisation du poste de travail.
- **Arts appliqués** : culture artistique, représentation du prototype et réalisation du produit.
- **Démarche de projet** : dossier de synthèse, projet de réalisation, soutenance d'un projet.

Stage

Pour les élèves de lycée, 22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont prévues sur les trois années du cycle. Chaque période a une durée minimale de 3 semaines.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve technique de conception	
Développement de produit - Esthétique, fonctionnel et technique	3
Conception, construction d'un modèle en CAO	3
Epreuve scientifique et technique	
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Épreuve technique d'industrialisation et de réalisation du produit :	
Industrialisation du produit	3
Pratique professionnelle en entreprise	2
Projet de réalisation d'un prototype et contrôle qualité	3
Economie – gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Épreuves facultatives

- Langue vivante
- Education physique et sportive
- Unité facultative de mobilité

Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Métiers du cuir option maroquinerie

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS métiers de la mode-chaussure et maroquinerie
- BTS Industries des matériaux souples option productive

Où se former dans le 94

Pas d'établissement dans le 94

- En lycée public uniquement dans le 77 et 93
- SEP Flora Tristan – Montereau-Fault-Yonne (77)
- LP Bartholdi –Saint-Denis (93)

En apprentissage uniquement dans le 77

- SEP Flora Tristan – Montereau-Fault-Yonne (77)

Pour en savoir plus

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Le Dico des métiers
- Parcours «Les métiers de la mode» Dossiers
Quels métiers pour demain ?

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Microtechniques

Le ou la titulaire de ce bac pro travaille dans la fabrication de produits microtechniques, c'est-à-dire caractérisés par leur petite taille (parfois quelques millimètres).

Deux types de produits peuvent être distingués :

- les produits micromécaniques, confectionnés uniquement par procédés mécaniques (usinage, fraisage, ...). Des produits médicaux (implants, prothèses, etc.) et certains outils spécifiques relèvent de cette catégorie.
- les produits microtechniques, caractérisés par leur petite taille et l'utilisation simultanée de différentes technologies intégrées telles que l'optique, la mécanique, l'électricité, l'automatique, l'électronique, l'informatique, etc. Ils sont plus complexes. Leur conception et leur maintenance exigent des compétences pluritechnologiques étendues.

Ce ou cette professionnel-le fabrique des maquettes, des prototypes ou des pièces et des sous-ensembles spéciaux, à l'unité ou en très petite série. Il ou elle : assemble et monte, puis teste, essaie et contrôle ; effectue la maintenance ; sait identifier et évaluer les risques pour les personnes, les biens et l'environnement.

Il ou elle organise son activité mais peut aussi coordonner celle d'une petite équipe si nécessaire.

Eventuellement, il ou elle est capable de former des nouveaux membres du groupe de production.

Débouchés

Le ou la titulaire de ce bac pro peut travailler dans toutes les entreprises industrielles de production et de maintenance. Il ou elle peut également travailler dans toutes les activités nécessitant la manipulation de très petits produits et systèmes pluritechnologiques.

Métiers accessibles :

- Microtechnicien-ne
- Chef-fe d'équipe ou d'atelier (après quelques années d'expérience)

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP du domaine

Qualités requises :

- polyvalence
- adaptabilité
- rigueur
- savoir communiquer
- aimer le travail en équipe

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Description des systèmes microtechniques** : analyse ; description fonctionnelle, structurelle et temporelle.
- **Technologies des microsystèmes** : énergie, transmission de puissance, mouvement et guidage mécanique, commandes, capteurs et détecteurs, connectique et interfaces de transmission.
- **Mesures et essais** : métrologie géométrique, électrique, optique, mécanique et autres.
- **Maintenance des systèmes microtechniques** : corrective et préventive, comportement des produits microtechniques.
- **Procédés de fabrication** : enlèvement de matière, déformation plastique, découpage, procédés chimiques, finition.
- **Matériaux** : classification et caractéristiques physiques et chimiques des matériaux utilisés (métaux et alliages, plastiques, céramiques, colles), techniques de traitement.
- **Procédés d'assemblage**, montage et réglage d'ensembles ou de systèmes microtechniques.
- **Essais et tests** de conformité d'un produit ou système microtechnique au regard des spécifications techniques ou des normes.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Technologie : Préparation d'une intervention microtechnique	3
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Assemblage et montage de produits microtechniques	4
Maintenance de produits microtechniques	3
fabrifications micromécaniques	2
Economie – gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Maintenance des produits et équipements industriels (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais la poursuite d'études est envisageable avec un très bon dossier. L'inscription est de droit avec une mention à l'examen dans un brevet de technicien supérieur (BTS) du même champ professionnel.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Conception et industrialisation en microtechniques
- Mention complémentaire (MC) Maquettes et prototypes

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - SEP Edouard Branly - Créteil

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Le Dico des métiers
- Parcours «Les métiers de la mécanique»

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Optique-lunetterie

Le ou la titulaire de ce diplôme exerce son activité sous la responsabilité d'un opticien ou d'une opticienne. Son rôle est à la fois technique, relationnel et commercial.

L'élève apprend à :

- prendre les mesures optométriques et morphologiques nécessaires à l'exécution de la prescription de l'ophtalmologiste,
- adapter et monter les verres dans les montures, effectuer des réparations,
- accueillir, informer et conseiller le client sur l'équipement le mieux adapté et vendre des produits optiques,
- prendre part à la gestion commerciale du magasin : gestion des stocks, prévisions des ventes.

Débouchés

Essentiellement dans les magasins d'optique lunetterie, mais aussi dans les entreprises qui fabriquent ou distribuent des produits destinés aux professionnels de la vue.

Métier accessible :

- Vendeur-monteur,
- vendeuse-monteuse en optique-lunetterie

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

Qualités requises :

- soin, méticulosité et dextérité
- sens de l'observation et de l'esthétisme
- respect des règles d'hygiène, de sécurité et de confidentialité

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Systèmes optiques** : description, analyse et technologies des systèmes optiques, notions de photométrie...
- **Vision** : analyse de l'œil et ses annexes, amétropies (les anomalies de la vision), relation compensation- amétropie, notions de vision binoculaire, incidence d'une correction inadaptée, mesures préalables à l'examen de vue...
- **Adaptation et prise de mesures** : constituants de l'équipement (les montures, les verres ophtalmiques et les lentilles), structure de la tête et du visage, choix de l'équipement, préajustage/ajustage, prise de mesures, conseils d'utilisation et d'entretien.
- **Contrôle, réalisation et maintenance de composants et d'équipements** : identification et contrôle d'une monture et d'un verre, contrôle de l'équipement optique, matériels d'atelier (meuleuses-fraiseuses, reproduction de forme), réalisation (centrage et axage des verres, fixation et détournage des verres...), montage des verres...
- **Sécurité, prévention, environnement, ergonomie**
- **Démarche qualité**
- **Communication professionnelle**

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle. Chaque période a une durée minimale de 3 semaines.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve technologie : étude et suivi de dossier	3
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Examen préalable	3
Adaptation et prise de mesures	5
Réalisation d'un équipement optique	4
Economie – gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) : **Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).**

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Optique lunetterie (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS Opticien lunettier

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 93 :**
 - SEP André Sabatier - Bobigny
- **En lycée privé uniquement dans le 93 :**
 - LP ORT – Montreuil

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du paramédical »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Ouvrages du bâtiment : métallerie

Le ou la titulaire de ce bac pro en métallerie fabrique, installe ou entretient différents ouvrages de métallerie : charpentes, ossatures, fenêtres, portes, cloisons, passerelles... Il ou elle travaille en atelier ou sur un chantier.

A l'atelier et en liaison avec le bureau d'études, il ou elle prépare des fiches de fabrication à partir de logiciels professionnels. Il ou elle trace et usine les pièces.

Sur le chantier, il ou elle soude et boulonne les pièces pour monter la structure.

Il ou elle organise les postes de travail et répartit les tâches entre les opérateurs. Il ou elle veille à la qualité de la fabrication et au respect des règles de sécurité. Après quelques années d'expérience, il ou elle pourra assurer la fonction de chef-fe d'équipe ou envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

Débouchés

Ce ou cette professionnel-le peut travailler dans différents types d'entreprises : métallerie, serrurerie, construction métallique, enveloppe du bâtiment, façade et menuiserie métallique.

Métiers accessibles :

- Charpentier-ère métallique
- Serrurier-ère-métallier-ère

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : CAP Serrurier métallier ou CAP réalisation en chaudronnerie industrielle.

Qualités requises :

- bonne représentation spatiale
- rigueur et précision
- habileté manuelle

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels Economie-gestion	13 h 45 environ 1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Contexte administratif et juridique de la construction** : intervenants, procédures administratives, garanties... ;
- **Communication technique** : dossiers techniques et descriptifs, croquis et réalisation graphique, DAO ;
- **Approche scientifique et technique des ouvrages** : mécanique appliquée et résistance des matériaux... ;
- **Technologie de construction** : types de bâtiments, ouvrages (structures, aménagements extérieurs et intérieurs) et matériaux du bâtiment (minéraux, métaux, bois, etc.) ; composants (composites, produits de fixation...) ; histoire des techniques...
- **Techniques et procédés** : types de machines, usinage par coupe (perçage, etc.), usinage par déformation plastique, assemblage et montage (par collage, soudage), finition, contrôle et manutention ;
- **Gestion de travaux** : organisation des travaux, gestion des délais, des coûts, et de la qualité. Gestion de la sécurité et des déchets ;
- **Confort de l'habitat** : accessibilité, confort et protection des personnes ; dispositions prévues pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap ;
- **Santé et sécurité au travail**

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve d'analyse et de préparation	
Analyse technique d'un ouvrage	2
Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	2
Epreuve de réalisation d'un ouvrage	
Présentation d'un dossier d'activité	2
Fabrication d'un ouvrage	3
Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	3
Economie – gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Réalisation d'ouvrages de métallerie du bâtiment (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Constructions métalliques
- BTS Enveloppe du bâtiment : façades étanchéité
- BP Menuisier aluminium – verre

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public** :
- LP Gabriel Péri - Champigny-sur-Marne

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.metiers-btp.fr
- www.capeb.fr
- www.ffbatiment.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Photographie

La révolution numérique et l'informatisation de l'image ont fait évoluer le métier de photographe. Le bac pro forme non seulement la prise de vue d'images fixes mais aussi à la prise de vue de séquences d'images animées, à la réalisation de mise en page et de photomontages. Il forme également à l'ensemble du traitement numérique des photos : capture, stockage, retouche et impression.

A partir d'un cahier des charges, l'élève apprend à réaliser des prises de vue en extérieur et en studio. Il effectue les réglages techniques adéquats de la lumière, de l'objectif, de la mise au point, et de la vitesse grâce aux enseignements de techniques de prises de vue et de technologie appliquée. Il utilise les différents formats d'enregistrement pour les prises de vue d'images animées, les logiciels de montage et de traitement de l'image.

L'enseignement de culture photographique, lui donne les repères artistiques essentiels en photographie.

L'enseignement spécifique d'économie et gestion, l'initie à plusieurs notions : le statut d'auteur et d'artisan photographe, la négociation des contrats de commande, le droit à l'image et le droit d'auteur, la création photographique, la cession de droits, l'archivage de photographie.

Débouchés

Les débouchés sont principalement localisés en laboratoire de développement et tirage, traditionnel et numérique. Il peut aussi ouvrir son magasin et travailler à son compte. Au-delà d'une solide culture de l'image, il doit posséder les bases des compétences juridiques et commerciales lui permettant d'exercer en autonomie, mais dans un cadre défini et stable, dans tous les domaines de la profession (artistiques, techniques et commerciaux).

Ses conditions de travail varient selon son statut (salarié d'un studio ou d'un laboratoire, artisan commerçant ou travailleur indépendant) et la nature de l'activité. En photo, les applications peuvent être diverses : catalogue de mode, plaquettes d'entreprises, prises de vue médicales.

Métier(s) accessible(s) :

- Photographe
- Photographe de presse
- Photographe en Agence de communication
- Photographe indépendant
- Technicien en laboratoire photographique
- opératrice opératrice en magasin photo

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30

*Horaire hebdomadaire moyen

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Photographe

Qualités requises :

- culture de l'image
- créativité
- goût du relationnel

Descriptif des enseignements professionnels

Enseignement scientifique : optique, chimie, photométrie et sensimétrie.

Informatique, indispensable avec le passage au numérique : micro-ordinateur, bases de données, logiciels professionnels.

Technologie : connaissance des matériels en prise de vue et en laboratoire ainsi que des supports argentiques et numériques. Tirage optique ou numérique et traitement de l'image de l'image. Les systèmes de tirage et de traitement intégrés (minilabs). Le contrôle qualité des productions.

Montage, retouches et corrections photographiques usuelles, enregistrement et matérialisation du numérique (impression, gravure).

Gestion, commercialisation, droit (propriété, droit de l'image). Organisation et gestion des stocks des produits et des productions (archivage, photothèque...).

Réalisation de projets qui prennent en compte toute la chaîne du traitement de l'image, de la prise de vue au tirage : plaquette publicitaire ou mise en valeur un produit (analyse de la demande, création d'un message visuel à l'aide des moyens techniques appropriés).

Culture de l'image, histoire de la photographie, techniques d'expression et histoire de l'art

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuve facultative : Langue vivante 2	

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS. Par exemple :

- BTS Photographie

Où se former dans le 94 ?

- En lycée public uniquement dans le 93 :

- SEP du lycée Suger – Saint-Denis

- En lycée privé :

- LP CE3P – Ecole de photographie et des techniques de l'image – Ivry-sur-Seine

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve d'analyse et critique	
Etude technique d'une production photographique	3
Etude critique de photographies et d'autres œuvres relevant des arts visuels	3
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Présentation des activités en milieu professionnel	2
Soutenance d'un projet photographique	4
Présentation d'un dossier de travaux professionnels	6
Economie – gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Pour en savoir plus

En savoir +

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « les métiers de l'audiovisuel »
- Parcours « les métiers de l'image et du son »
- Parcours « Journalisme, communication et documentation »
- Parcours « les métiers de la mode et du luxe »
- Parcours « les métiers de la radio et de la télévision »

Sur internet www.onisep.fr

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Poissonnier Ecailler Traiteur

Objectif de la Formation

Maîtrise de l'ensemble des techniques et des activités du métier de poissonnier : de l'achat des matières premières à la commercialisation et de la fabrication de produits traiteur à la gestion d'un point de vente.

Le titulaire du Bac Pro Poissonnier Ecailler Traiteur peut occuper des fonctions d'encadrement au sein d'une entreprise ou d'une unité de production.

Conditions d'accès (formation en apprentissage)

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : pour les jeunes de 16 à 30 ans issus d'une classe de 3^e.

En 2 ans. Admission en 1^{re} pro pour les jeunes titulaires du CAP Poissonnier ou Alimentation, d'un Bac général technologique ou professionnel

Organisation de la formation

Alternance : 15 jours CFA / 15 jours en entreprise

Enseignements

- **Secteur professionnel** : acteurs, circuits de distribution, entreprises et organismes du secteur, vocabulaire professionnel, produits.
- **Techniques professionnelles** : préparation des produits pour la vente (filetage, découpage en pavé...), mise en place de l'étal, transformation des produits (tartare, paupiettes...), réalisation de plats cuisinés (sauces, paella, hors-d'oeuvre, plats...) et de plateaux de fruits de mer, conservation.
- **Sciences appliquées** : propriétés physico-chimiques et nutritionnelles des aliments (additifs...), nutrition, règles d'hygiène et de sécurité alimentaires à respecter, contrôle de la qualité.
- **Économie, droit et gestion** : réglementation du secteur, recherche d'emploi, activité commerciale, organisation du travail, création et reprise d'entreprise, animation d'équipe.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve technologique et scientifique	4
Épreuve de pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel	9
Épreuve de gestion appliquée	
Environnement économique, juridique et management	2
Projet professionnel	2
Mathématiques	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie :	
Français	3
Histoire-géographie	2
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante

Où se former dans le 94 ?

CFA de la poissonnerie - Rungis

Modalités d'évaluation

Contrôles Ponctuels

Passage d'une certification intermédiaire en classe de première (CAP Poissonnier pour les non titulaires)

Emplois et perspectives à l'issue de la formation

- Responsable de point de vente, de rayon ou d'unité de production
- Responsable technique ou commercial chez un grossiste
- Chef d'entreprise ou gérant d'un point de vente

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <https://onisep.tv/onisep.fr/video/bac-pro-poissonnier-ecailleur-traiteur>

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons

Le ou la titulaire de ce bac pro est un technicien ou une technicienne de fabrication. Il ou elle travaille principalement dans les entreprises chimiques, parachimiques et de raffinage mais aussi dans les industries qui utilisent des procédés de production comparables (ciment, plâtre, verre, papier, pharmacie, agroalimentaire, production d'énergie, traitement des déchets, etc.).

Ses fonctions l'amène à : conduire une unité de production ou une partie de chaîne de production ; vérifier et préparer les installations ; lancer, surveiller, arrêter le procédé ; contrôler la qualité des produits, effectuer des prélèvements d'échantillons.

À partir des bulletins d'analyse et des mesures, il ou elle repère les anomalies, établit un diagnostic puis intervient en conséquence. Il ou elle exécute des opérations de maintenance sur les appareillages ou met l'installation en sécurité pour les interventions du service maintenance.

Enfin, le respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement fait également partie de ses missions.

Débouchés

L'insertion professionnelle s'effectue dans les industries de la chimie, du médicament, de la parfumerie cosmétique, du pétrole, de l'agroalimentaire, de fabrication de papier-carton... Mais aussi dans le traitement et la distribution d'eau potable, dans la collecte et le traitement d'eaux résiduaires urbaines, pluviales et industrielles...

Métiers accessibles :

- Conducteur-trice de ligne de production alimentaire
- Conducteur-trice de machines à papier
- Opérateur-trice de fabrication de produits alimentaires
- Opérateur-trice de raffinerie
- Pilote de ligne automatisée
- Technicien-ne chimiste

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle : après un CAP du même domaine.

Qualités requises :

- goût pour le travail en équipe
- sens des responsabilités
- rigueur, organisation, curiosité scientifique

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2h 30

*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Procédés et produits** : étude d'un procédé de production chimique ou biologique ou de traitements des eaux ; corps purs et mélanges ; étude des produits chimiques, biologiques ou de traitements des eaux.
- **Opérations unitaires du génie des procédés** : opérations de transport et de stockage, de mélange, de transformation physique des solides ; transfert de chaleur, production et distribution du froid, opération de cristallisation, concentration, opérations de réactions chimiques et biologiques, opérations de nettoyage et de décontamination...
- **Analyse système des procédés** : descriptions des systèmes automatisés analogiques, logiques, numériques, en régime continu ou discontinu ; capteurs et indicateurs, actionneurs, convertisseurs, interfaces hommes/machines...
- **Savoirs liés au Q.H.S.E.** (qualité, hygiène, sécurité, environnement) : santé et sécurité au travail, la production et la qualité, échantillonnage de produits, contrôle de la qualité de la production et/ou du traitement, réglementation environnementale...
- **Maintenance des installations électriques et des réseaux** : outils et matériels de maintenance...
- **Communication** : les outils de la communication, les situations principales de communication...

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve technologique	
Étude d'un procédé	4
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Présentation, organisation, surveillance et amélioration d'une production	3
Conduite d'un procédé ou d'un traitement	3
Intervention sur incident, aléa ou dysfonctionnement	2
Economie – gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante.

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Conduite de procédés industriels et transformations (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Chimiste
- BTS Contrôle industriel et régulation automatique
- BTS Métiers de l'eau
- BTS Industries papetières

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 93 :**
 - SEP du lycée Blaise Cendrars - Sevran

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de la chimie ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Prothèse dentaire

Technicien qualifié, le titulaire du bac pro Prothèse dentaire peut, sous la responsabilité de son supérieur, analyser, concevoir, élaborer, réparer, modifier et réaliser certains types de prothèses dentaires.

Capable d'assumer la gestion administrative courante des stocks, des moyens techniques et financiers et des ressources humaines, il sait organiser la production et participe ainsi au développement de la compétitivité de l'entreprise qui l'emploie.

Le baccalauréat professionnel prothèse dentaire forme des techniciens qualifiés qui assurent des fonctions de production et de gestion dans les secteurs de la fabrication de prothèse dentaire sur mesure ou de la conception-fabrication-industrialisation de produits ou de services aux professionnels de la prothèse.

Les savoir-faire techniques de son titulaire vont de la réalisation de modèles d'étude à la confection de certaines prothèses, en passant par leur contrôle et leur maintenance.

Ce dernier assure également la gestion administrative courante (des stocks, des moyens techniques et financiers, des ressources humaines), et organise la production dans le but de développer la compétitivité de l'entreprise.

Débouchés

Ce technicien exerce principalement dans des laboratoires indépendants, plus rarement au sein d'un cabinet dentaire (possédant son propre labo) ou à l'hôpital.

Il peut aussi s'installer à son compte. Dans ce cas, il lui faut assumer les responsabilités d'une entreprise artisanale, gérer les commandes, etc.

Le technicien exerce son activité sous l'autorité d'un supérieur hiérarchique ou d'un chef de laboratoire, dans des entreprises artisanales, des PME, des multinationales ou des entreprises du secteur public.

Métier(s) accessible(s) :

- ✓ prothésiste dentaire

Accès à la formation

- Après la 3e

Qualités requises

- ✓ Minutieux
- ✓ perfectionniste
- ✓ bon sens de l'observation
- ✓ grande habileté manuelle
- ✓ excellente vue
- ✓ bon sens de l'observation et de l'esthétique

Programme

Disciplines et activités	Durée Horaire annuelle	Durée horaire Hebdomadaire*
Enseignements professionnels	384 h	13h45
Economie-gestion	28 h	1h
Prévention-santé-environnement	28h	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	50h	1h 45
Enseignements généraux		
Français, histoire- géographie, éducation civique	126h	4h30
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	116h	4h
Langue vivante	60h	2h
Arts appliqués-cultures artistiques	28h	1h
EPS	75h	2h ou 3h
Accompagnement personnalisé	70h	2h30



Descriptif des enseignements professionnels

- Anatomie et physiologie de la sphère buccodentaire
- Morphologie des dents et dessin morphologique
- Technologie des techniques de fabrication
- Travaux de prothèse adjointe : adjointe résine partielle, adjointe résine complète, adjointe complète bi-maxillaire, prothèse adjointe métallique, prothèse orthopédique
- Travaux de prothèse conjointe : couronne coulée, couronne à incrustation vestibulaire, inlay-core, bridge, couronne céramique, onlay composite, travail des maquettes en Conception Assistée par Ordinateur.
- Etudes des matériaux et produits
- Hygiène, conditions de travail et réglementation appliquées au laboratoire
- Etude des matériels, des outillages et des équipements



Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.



Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve technologie	
Technologie professionnelle et dessin morphologique	4
Hygiène et réglementation appliquées au laboratoire	1
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Prothèse amovible totale maxillo-mandibulaire et orthodontie	3
Prothèse partielle métallique, - prothèse fixée - conception assistée par ordinateur	6
Rapport d'activités en milieu professionnel	3
Economie – gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuve facultative de langue vivante



Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

- Brevet Professionnel Prothésiste dentaire
- Brevet Technique des Métiers (BTM) en 1an
- BTS prothésiste dentaire.



Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En apprentissage uniquement dans le 93 :**
 - CFA Campus des métiers et de l'entreprise – Bobigny
 - LP ORT - Montreuil
- **En lycée privé uniquement dans le 93 :**
 - LP ORT - Montreuil



Pour en savoir plus

En savoir +

Consultez les documents Onisep :

Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
Dossier « Le dico des métiers »

Sur internet www.onisep.fr

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

lauréat professionnel

**B
A
C

P
R
O**

Réalisation de produits imprimés et plurimédia, option A : productions graphiques

Ce bac pro initie l'élève aux différentes étapes de la chaîne graphique et à la préparation d'un document avant son impression.

L'élève apprend à communiquer avec le client, la hiérarchie ou le prestataire pour en extraire les informations nécessaires à la production du document. Il ou elle relève les contraintes techniques (faisabilité, planning, devis, charte graphique...). Il ou elle acquiert les techniques de gestion informatique d'une chaîne graphique intégrée (les réseaux informatiques, préparation des fichiers, les méthodes d'archivage et de classement) ainsi que les techniques de traitement et mise en forme du texte et de l'image (les règles de mise en page, la calibration du texte, les techniques d'acquisition d'image...). L'élève se familiarise avec les logiciels d'imposition, les différents appareils de mesure et leurs logiciels associés.

Débouchés

Le ou la titulaire de ce bac pro peut travailler dans une maison d'édition, un atelier de photogravure ou de composition, un atelier de reprographie, une imprimerie.

Métiers accessibles :

- Opérateur-trice prépresse
- Opérateur-trice PAO (publication assistée par ordinateur)

Avec de l'expérience, il ou elle peut accéder aux fonctions de chef-fe d'équipe ou à un poste d'encadrement.

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Dessinateur d'exécution en production graphique, un CAP Photographe

Qualités requises :

- être bon en français et en orthographe
- soin, précision, rigueur
- qualités d'observation et de concentration
- bonne vision des couleurs
- sens esthétique et créatif

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

Enseignements professionnels

- **Connaissance de la filière des industries graphiques et ses applications** : la charte graphique (principe, notions et exploitation), l'histoire des techniques de l'imprimerie, la chaîne graphique numérique, les réglementations professionnelles (les droits d'auteurs, à l'image, de reproduction, les normes sur les encres...)
- **Gestion informatique d'une chaîne graphique numérique intégrée** : la gestion des données numériques et des flux informatiques ; l'imposition électronique, les amalgames ; la sécurisation des données...
- **Gestion et suivi de production** : l'ordonnancement ; le "web to print", les logiciels collaboratifs
- **Contrôle et qualité** : le vocabulaire spécifique à la couleur, les espaces colorimétriques, appareils de mesure ; l'imprimabilité (les tests papetiers, encres, teintes) ; contrôles visuels, la conformité des fichiers PDF, les normes ISO, Bon à Tirer, Bon à Graver, Bon à Rouler ;
- **Réalisation de produits graphiques plurimédia** : étapes et techniques de réalisation de produits graphiques plurimédia ; les technologies et techniques de traitement des vidéos, des sons ; les balises ; les logiciels de publication numériques ; les règles de mise en page imprimée, écran (gabarit, empage, contraste...) ; le chemin de fer ; la calibration du texte ; le rapport texte/image ; le traitement de l'image ; les outils de développement de pages (CMS, HTML, la base de données...)
- **Maintenance** : notions (la durée de vie, le cahier de maintenance...) ; la maintenance curative, la maintenance préventive.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve du dossier de fabrication d'un produit de communication	3
Hygiène et réglementation appliquées au laboratoire	
Epreuve pratique de réalisation de produits plurimédia et/ou imprimés	
évaluation des périodes de formation en milieu professionnel	3
réalisation d'un produit de communication	6
imposition, réalisation d'une forme imprimante	2
Economie – gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Industries graphiques option production graphique (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Communication et industries graphiques

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77 et 93 :**
 - SEP André Malraux - Montereau-Fault-Yonne (77)
 - LP Alfred Costes - Bobigny (93)
- **En apprentissage uniquement dans le 93 :**
 - CFA Gobelins - Noisy-le-Grand (93)

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.sin.fr
- www.com-unic.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers du graphisme et du design », « Les métiers de l'édition et du livre ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B : productions imprimées

Le bac pro réalisation de produits imprimés et plurimédia option productions imprimées forme à la conduite de machines à imprimer complexes.

L'élève apprend à communiquer avec le client, la hiérarchie ou le prestataire pour en extraire les informations nécessaires à la production du document. Il relève les contraintes techniques (faisabilité, le cahier des charges des produits imprimés attendus...). Il apprend à maîtriser l'ensemble des procédés d'impression (offset, sérigraphie, flexographie, héliogravure...) ainsi que les technologies d'impression numérique.

Sa maîtrise de l'ensemble des procédés technologiques (offset, héliogravure, sérigraphie...) et des nouvelles technologies d'impression numérique lui permet de s'adapter à une ou plusieurs machines.

En général, Il prépare, règle et conduit la production. Il réalise l'imposition et la forme imprimante. Il choisit, dose et contrôle la qualité des matières premières : des encres et de leur teinte, des solvants... Il participe aux opérations de massicotage et pliage. Il veille à la qualité de l'impression.

Les connaissances acquises au cours de ce bac pro lui permettent de préparer et adapter les produits matières et ressources (test d'imprimabilité, choisir et contrôler les matières premières, encres...) de réaliser des formes imprimantes, de produire des bons à graver, à tirer ou à rouler, de les exécuter, de contrôler le processus d'impression et de le corriger le cas échéant. Il est également préparé à entretenir le matériel.

Débouchés

Un conducteur de presse trouve des débouchés en impression feuille et rotative tous procédés. Il peut travailler dans les ateliers d'impression, des imprimeries de labour ou de presse. D'abord recruté comme conducteur de machine d'impression, le diplômé peut accéder, après une expérience professionnelle, aux fonctions de chef d'équipe ou à un poste d'encadrement.

Métier(s) accessible(s) :

- conducteur(trice) de machines à imprimer
- façonnier(ière) des industries graphiques
- sérigraphe

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2de pro : après la classe de 3e. **En 2 ans. Admission conditionnelle en 1re pro :** après un CAP Dessinateur d'exécution en production graphique,,un CAP Photographe

Qualités requises :

- soin, précision, rigueur
- qualités d'observation et de concentration
- bonne vision des couleurs

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30

Horaire hebdomadaire moyen



Descriptif des enseignements professionnels

- La chaîne graphique (étude, fonctionnement et réglages des presses à imprimer...);
- Les encres et le vernis (composition, classification, séchages, résistances physiques et chimiques...);
- Les propriétés physiques et chimique du papier (porosité, brillance, sens des fibres, hygrométrie, blancheur...);
- Les tests d'imprimabilité (grammage, épaisseurs, rugosité du support, viscosité de l'encre, imprimabilité...);
- Les contraintes techniques (angles de marge, retrait, tracé d'imposition, indice de collationnement...);
- Les défauts d'impression (maculage, graissage, oxydation, peluchage, arrachage, plissage...);
- Les mesures densitométriques (densité d'aplat, contraste d'impression, coefficient de transfert...);
- Les contrôles systématiques (Bon à Graver, Bon à Tirer, Bon à Rouler, Bon à Façonner);
- Les contrôles de l'imposition (signature, indice de collationnement...);
- Les contrôles au cours de l'impression et au cours du façonnage;
- Les systèmes informatiques (mémoire, systèmes d'exploitation, unité de mesures...);
- La reproduction de documents en industries graphiques (trames, linéature, moirage...).



Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.



Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve du dossier de fabrication d'un produit de communication	3
Epreuve pratique de réalisation de produits plurimédia	
Epreuve pratique de réalisation de produits plurimédia	3
Réalisation d'un produit de communication	6
Imposition, réalisation d'une forme imprimante	2
Economie – gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante



Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

BTS Communication et industries graphiques option A étude et réalisation de produits graphiques

BTS Communication et industries graphiques option B étude et réalisation de produits imprimés

Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans le 94, consultez les guides régionaux.



Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77 et 93 :**
 - SEP André Malraux - Montereau-Fault-Yonne (77)
 - LP Alfred Costes - Bobigny (93)
- **En apprentissage uniquement dans le 93 :**
 - CFA Gobelins - Noisy-le-Grand (93)



Pour en savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e », « L'après bac pro »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Graphisme et design »
- Parcours « Les métiers de l'édition et du livre »
- Fiches métiers « Information, communication »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Réparation des carrosseries

Le ou la titulaire de ce bac pro redonne l'aspect d'origine à la carrosserie d'un véhicule endommagé.

Il ou elle accueille le client et réceptionne son véhicule, remplace et répare les éléments détériorés, contrôle puis répare les structures.

Pour mener à bien la réparation, il ou elle maîtrise les techniques traditionnelles du travail des métaux, ainsi que les divers procédés d'assemblage (soudage, rivetage, collage...). Son activité comprend également le travail des nouveaux matériaux utilisés dans la fabrication des carrosseries (plastiques, composites, aluminium...).

D'autres activités font aussi partie de ses fonctions : préparer, réaliser et contrôler la mise en peinture des éléments de carrosserie ; remettre en conformité le véhicule ; finaliser l'intervention.

Le ou la diplômé-e contribue à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en intégrant une démarche qualité.

Débouchés

Les titulaires de ce bac pro deviennent des techniciens-nes qui interviennent dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries de véhicules automobiles (ateliers de réparation des carrosseries indépendantes ou des réseaux des constructeurs automobiles ou intégrés dans les entreprises et les collectivités sans oublier la réparation rapide).

Pour postuler dans un petit garage où l'on cherche des carrossiers-ères polyvalents-es, mieux vaut une double qualification en réparation et en peinture de carrosserie.

Métiers accessibles :

- Carrossier-ère
- Peintre en carrosserie

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle : après un CAP réparation des carrosseries, un CAP Peinture en carrosserie

Qualités requises :

- minutie et attention
- autonomie
- sens du service
- bonne résistance physique
- ne pas être allergique aux peintures et solvants ni avoir de problèmes aux yeux (à cause des soudures)

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Analyse fonctionnelle et structurelle**, lecture et représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme, comportement des systèmes mécaniques.
- **Réparation des carrosseries** : matériaux utilisés en carrosserie, techniques d'assemblage, recouvrement.
- **Véhicules** : organisation structurelle, fonctions techniques implantées dans les véhicules, systèmes électriques, règles de sauvegarde et paramétrage.
- **Fonctions de l'activité de service** : communication et commercialisation ; organisation de la réparation et consumérisme ; qualité, santé et sécurité du travail ; tri sélectif des déchets.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique :	
Analyse d'un système technique	2
Mathématiques	1,5
Sciences physiques et chimiques	1,5
Epreuve technologique :	
Étude de cas, expertise technique	3
Epreuve prenant en compte la formation en entreprise :	
Réalisation d'interventions en entreprise	2
Intervention de mesure, contrôle, remise en conformité des carrosseries	4
Intervention de mise en conformité sur système mettant en œuvre des énergies	3
Economie – gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Réparation des carrosseries (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Conception et réalisation de carrosseries
- Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en 1 an : peinture en carrosserie

Où se former dans le 94 ?

• En lycée public uniquement dans le 77 et 93:

- Campus scolaire de Coulommiers - Coulommiers (77)
- LP Jean-Pierre Timbaud - Aubervilliers (93)
- SEP Nicolas Joseph Cugnot - Neuilly-sur-Marne (93)

• En apprentissage :

- CFA AFORPA Jean-Claude Andrieu - St-Maurice

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
 - Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Services aux personnes et aux territoires

Ce bac pro prépare les élèves à la conception et à la mise en oeuvre d'une offre de services de proximité en milieu rural. Ils-elles apprennent à identifier les besoins propres aux populations rurales permettant ainsi le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des usagers mais aussi la promotion des ressources du territoire (services aux personnes, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme).

En matière de services à la personne, les diplômés-es savent organiser une intervention de services dans le secteur de l'aide à domicile ou dans des structures d'accueil collectives. Ils-elles sont capables de mesurer la satisfaction des usagers et de proposer des ajustements, par exemple allouer des moyens humains et matériels nécessaires pour une intervention. Les diplômés-es peuvent exercer leur activité directement auprès de personnes dépendantes qu'ils-elles vont aider dans les actes de la vie quotidienne (toilette, préparation des repas, gestion de documents administratifs, etc.), dans des activités d'animation destinées à maintenir leur autonomie. Ils-elles élaborent des projets individualisés garantissant le bien-être de ces personnes. Ils-elles travaillent en collaboration avec des partenaires divers et savent donc s'adapter et réagir aux changements.

Débouchés

Les titulaires de ce bac pro peuvent être employés-es par de nombreuses structures : collectivités locales, associations, offices de tourisme rural, syndicats intercommunaux, structures d'accueil pour personnes âgées ou pour enfants, etc. Ils-elles exercent dans tous les secteurs garantissant le maintien du lien social en milieu rural. Les diplômés-es peuvent ainsi travailler dans le tourisme, le secteur social les services à la personne, la santé, l'administration, le commerce, l'industrie, les services aux particuliers, etc.

Enfin, ils-elles peuvent choisir de créer leur propre structure dans le domaine des services.

Métiers accessibles :

- agent-e social de proximité
- animateur-trice auprès des personnes âgées
- agent-e d'accueil multiservices
- organisateur-trice de prestations de services, etc.

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAPA Services en milieu rural ; CAP Petite enfance ;

Qualités requises : sens des responsabilités et de la communication, capacité d'initiative et d'adaptation, autonomie

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyen*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle	2h 30mn 2h15 2h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3 : Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 1h15 2h30 1h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion	2h
Economie familiale et sociale	5h30
Sciences et techniques professionnelles	1h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux** : caractéristiques socioculturelles des populations, analyse des besoins et réponses adaptées, biologie humaine et conséquences liées au handicap, au vieillissement, à la maladie et aux conduites à risques.
- **Contexte des interventions de service** : dynamiques territoriales, contexte économique et juridique des activités de services, enjeux de la protection sociale.
- **Organisation d'une intervention de services aux personnes** : contexte d'intervention (analyse des besoins, objectifs de l'intervention), moyens humains et matériels, proposition et évaluation de l'intervention.
- **Communication en situation professionnelle** : outils et techniques de communication, outils de travail collaboratifs, etc.
- **Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne** : cadre de vie (aménagement de l'espace, sécurité et hygiène), aide à la personne (soins d'hygiène et de confort, élaboration d'un projet de vie, etc.).
- **Action professionnelle à destination d'un territoire rural** : les différents types d'action, conception et mise en œuvre, évaluation du service rendu.
- **Module d'adaptation professionnelle** permettant aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stages (ne concerne pas les apprentis-es)

22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro,
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Analyse technique : justifier des pratiques professionnelles liées à une activité de service	2
Organisation d'une activité de service : caractériser le contexte socioprofessionnel et territorial des activités, et organiser le travail d'une équipe dans le cadre de ces activités	3
Réalisation d'activités de services : - Communiquer en situation professionnelle - Conduire en autonomie une activité d'accompagnement de la personne dans une perspective de confort, d'hygiène et de sécurité - Conduire en autonomie un service destiné aux acteurs et aux usagers d'un territoire - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	5

Domaine général :	Coeff.
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	4
Langue et culture étrangères	1
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	1
Culture scientifique et technologique	4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Services aux personnes (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-nes et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**

- Développement, animation des territoires ruraux
- Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)

A noter : L'obtention du Bac pro SAPAT permet de bénéficier d'allègement de formation ou de dispense d'épreuve pour la préparation à d'autres diplômes, par exemple : le bac pro Services de proximité et vie locale ou le diplôme d'Etat d'aide-soignant-e (www.chlorofil.fr)

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77** :
- Lycée et LP La Bretonnière - Chailly-en-Brie
- **En lycée privé uniquement dans le 77** :
- Maison familiale rurale - Souppes-sur-Loing
- **En apprentissage uniquement dans le 77** :
- CFA La Bretonnière - Chailly-en-Brie

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro » « Les BTSA-BTS »
- Zoom « Les métiers des services à la personne »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Systèmes numériques

Option : A Sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire (SSIHT)

Les titulaires du bac pro Systèmes numériques option SSIHT interviennent sur les installations et les équipements de systèmes numériques : matériels et logiciels. Cette option concerne le domaine de la sûreté et de la sécurité des biens et des personnes. Il peut s'agir de la gestion de systèmes d'alarmes, de sécurité incendie..., de la gestion active des bâtiments industriels (gestion technique centralisée des accès...) ou de systèmes domotiques (gestion de l'habitat particulier : assistance à la personne, vidéoprotection).

Débouchés

Le bac professionnel Systèmes numériques a pour objectif de former des techniciens capables de préparer, d'installer, de mettre en service et de réparer des installations et équipements (matériels et logiciels) entrant dans la constitution de systèmes numériques.

L'option Sûreté des infrastructures de l'habitat et du tertiaire (SSIHT) est centrée sur les installations liées à la sûreté et à la sécurité des biens et des personnes : systèmes de vidéoprotection, de détection-intrusion, de sécurité incendie, systèmes immotiques (bâtiment intelligent, gestion technique centralisée...), systèmes domotiques liés à la gestion de l'habitat (assistance à la personne, gestion des ouvrants et des alarmes techniques...).

Métiers accessibles :

- technicien-technicienne conseil
- technicien-technicienne d'installation
- technicien-technicienne de mise en service
- technicien-technicienne de maintenance
- technicien-technicienne de service après-vente (SAV)

Il interviendra notamment sur les installations qui contribuent à la sûreté et à la sécurité des biens et des personnes (vidéosurveillance, sécurité incendie, assistance à la personne...)

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

Qualités requises :

- rigoureux et précision
- habilité manuelle
- esprit logique

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

Enseignements professionnels

Systèmes électroniques d'alarme, de sûreté, de sécurité et d'incendie dans les infrastructures industrielles et urbaines :

- systèmes de détection intrusion, de gestion et de contrôle des accès, de sécurité incendie...

Systèmes de gestion de l'habitat et du bâtiment intelligent :

- systèmes de détection d'intrusion et d'incendie, d'assistance à la personne, de gestion des accès et des issues de secours, de vidéoprotection...
- Électricité, électronique, électrodomestique, multimédia
- Gestion de l'information : acquisition et restitution de l'information, traitement, stockage et mémorisation
- Transmission et transport de l'information : supports physiques (câbles, fibre optique...), réseaux (protocoles et types de réseaux...)
- Unités centrales et périphériques : matériels, logiciels, langage de programmation...
- Installation, mise en service, maintenance
- Qualité, sécurité, environnement, réglementation
- Communication, relation clientèle, ressources documentaires

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle

Examen

Épreuves	Coef.	Mode	Durée
E1. Épreuve scientifique et technique			
E11. Mathématiques	2	CCF	
E12. Sciences physiques et chimiques	2	CCF	
E2. Épreuve technologique : Analyse d'un système numérique	5	Écrit	4 h 00
E3. Épreuve pratique pregnant en compte la formation en milieu professionnel :			
E31. Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel	3	CCF	
E32. Préparation - Installation - Mise en service – Maintenance d'un système numérique	6	CCF	
E33. Economie – gestion	1	Écrit	2 h 00
E34. Prévention-santé-environnement	1	Écrit	2 h 00
E4. Épreuve de langue vivante	2	CCF	
E5. Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique			
E51. Français	2.5	Écrit	2 h 30
E52. Histoire- géographie et enseignement moral civique	2.5	Écrit	2 h 00
E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1	CCF	
E7. Épreuve d'éducation physique et sportive	1	CCF	
Épreuve facultative : - langue vivante - mobilité - EPS			

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS Systèmes numériques
- BTS électrotechnique
- BTS Fluides, énergies, domotique option C domotique et bâtiments communicants...

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - SEP Louis Armand - Nogent-sur-Marne
 - LP Gourdou Leseurre Saint-Maur-des-Fossés
- **En lycée privé uniquement dans le 93 :**
 - LP ORT – Montreuil (93)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac » ;
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de l'électronique »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Systemes numériques option B : audiovisuels, réseau et équipements domestiques (ARED)

Les titulaires du bac pro Systemes numériques option ARED interviennent sur les installations et les équipements de systèmes numériques : matériels et logiciels. Cette option concerne le domaine des installations audiovisuelles, multimédias, domotique : gestion de l'énergie dans l'habitat, e-santé... Ces diplômés pourront aussi intervenir en (production de froid, traitement du linge...). Leurs compétences recouvrent également l'éclairage et la sonorisation pour l'activité scénique.

Objectifs

Le bac professionnel Systemes numériques a pour objectif de former des techniciens capables de préparer, d'installer, de mettre en service et de réparer des installations et équipements (matériels et logiciels) entrant dans la constitution de systèmes numériques.

L'option Audiovisuels, réseau et équipements domestiques (ARED) est centrée sur les installations audiovisuelles, multimédias, domotiques et électrodomestiques : systèmes de lecture et d'enregistrement numérique, de restitution du son et de l'image, systèmes centralisés de commande avec périphériques multimédias, systèmes de traitement de production de froid, de traitement de l'air, éclairage, sonorisation, systèmes contribuant à l'activité scénique...

Métiers accessibles :

Le diplômé pourra exercer en tant que :

- technicien-technicienne conseil
- technicien-technicienne d'installation
- technicien-technicienne de mise en service
- technicien-technicienne de maintenance
- technicien-technicienne de service après-vente (SAV)...

Il interviendra notamment sur les installations audiovisuelles, multimédias, domotiques, électrodomestiques (éclairage, sonorisation, traitement de l'air...). Il pourra également exercer en tant que dépanneur/dépanneuse en électroménager.

Accès à la formation

après la classe de 3^e.

Qualités requises :

- rigoureux et précision
- habilité manuelle
- esprit logique

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante 1	2 h 00
Langue vivante 2	2 h 00
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

Enseignements professionnels

- Systèmes de gestion de l'habitat et du bâtiment intelligent : systèmes de détection d'incendie, de vidéosurveillance...
- Systèmes audiovisuels multimédias : systèmes de réception, de lecture et d'enregistrement numériques, systèmes de restitution du son et de l'image...
- Systèmes électrodomestiques : éléments chauffants et isolants, équipements de traitement de l'eau et du linge, équipements de cuisson...
- Électricité, électronique, électrodomestique, multimédia
- Gestion, transmission et transport de l'information : acquisition et restitution de l'information, traitement et stockage, supports physiques (câbles, fibre optique...), réseaux (protocoles et types de réseaux...)
- Unités centrales et périphériques : matériels, logiciels, langage de programmation...
- Installation, mise en service, maintenance
- Qualité, sécurité, environnement, réglementation
- Communication, relation clientèle, ressources documentaires

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Épreuves	Coef.	Mode	Durée
E1. Épreuve scientifique et technique			
E11. Mathématiques	2	CCF	
E12. Sciences physiques et chimiques	2	CCF	
E2. Épreuve technologique : Analyse d'un système numérique	5	Écrit	4 h 00
E3. Épreuve pratique pregnant en compte la formation en milieu professionnel :			
E31. Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel	3	CCF	
E32. Préparation - Installation - Mise en service – Maintenance d'un système numérique	6	CCF	
E33. Economie – gestion	1	Écrit	2 h 00
E34. Prévention-santé-environnement	1	Écrit	2 h 00
E4. Épreuve de langue vivante	2	CCF	
E5. Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique			
E51. Français	2.5	Écrit	2 h 30
E52. Histoire- géographie et enseignement moral civique	2.5	Écrit	2 h 00
E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1	CCF	
E7. Épreuve d'éducation physique et sportive	1	CCF	
Épreuve facultative : - langue vivante - mobilité - EPS			

Poursuites d'études

Le Bac Professionnel permet l'entrée sur le marché du travail dès l'obtention du diplôme. Il est aussi possible de poursuivre ses études en :

- BTS Systèmes numériques
- BTS Métiers de l'audiovisuel option métiers du son, option techniques d'ingénierie et exploitation des équipements, option métiers de l'image
- Conseiller.ère services en électrodomestique et multimédia
- Technicien.ne services de l'électrodomestique connecté
- Vendeur.euse de l'électrodomestique et du multimédia

Où se former dans le 94 ?

• En lycée public :

- LP Jacques Brel – Choisy le Roi

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro » ;
- Parcours « Les métiers de l'électronique »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Systemes numériques Option C : Réseaux informatiques et systemes communicants (RISC)

Les titulaires du bac pro Systemes numériques option RISC interviennent sur les installations et les équipements de systemes numériques : matériels et logiciels. Cette option concerne particulièrement les domaines des télécommunications et réseaux, et l'électronique industrielle et embarquée

Objectifs

Le bac professionnel Systemes numériques a pour objectif de former des techniciens capables de préparer, d'installer, de mettre en service et de réparer des installations et équipements (matériels et logiciels) entrant dans la constitution de systemes numériques.

L'option Réseaux informatiques et systemes communicants (RISC) est centrée sur les télécommunications et réseaux (systemes participant à la mise en réseau de terminaux et aux télécommunications) et sur l'électronique industrielle et embarquée (systemes de commande et de contrôle, systemes communicants, systemes d'accès voix données images...).

Métiers accessibles :

Le diplômé pourra exercer dans les entreprises industrielles ou de services en tant que :

- installateur - installatrice en télécommunications
- monteur câbleur - monteuse câbleuse
- technicien-technicienne de maintenance en informatique
- technicien électronicien - technicienne électronicienne
- technicien-technicienne télécoms et réseaux

Accès à la formation

après la classe de 3^e.

Qualités requises :

- rigoureux et précision
- habilité manuelle
- esprit logique

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

Enseignements professionnels

- Systèmes télécommunications et réseaux : équipements de distribution et d'interconnexion (optiques, sans fil...), équipements de commutation et de communication (routeurs, commutateurs, serveurs...)
- Systèmes électroniques industriels embarqués : équipements d'accès voix données images, équipements et supports communicants (terminaux, systèmes sans fil)...
- Électricité, électronique, électrodomestique, multimédia
- Gestion, transmission et transport de l'information : acquisition et restitution de l'information, traitement et stockage, supports physiques (câbles, fibre optique...), réseaux (protocoles et types de réseaux...)
- Unités centrales et périphériques : matériels, logiciels, langage de programmation...
- Installation, mise en service, maintenance
- Qualité, sécurité, environnement, réglementation
- Communication, relation clientèle, ressources documentaires

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Épreuves	Coef.	Mode	Durée
E1. Épreuve scientifique et technique E11. Mathématiques E12. Sciences physiques et chimiques	2 2	CCF CCF	
E2. Épreuve technologique : Analyse d'un système numérique	5	Écrit	4 h 00
E3. Épreuve pratique pregnant en compte la formation en milieu professionnel :			
E31. Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel	3	CCF	
E32. Préparation - Installation - Mise en service – Maintenance d'un système numérique	6	CCF	
E33. Economie – gestion	1	Écrit	2 h 00
E34. Prévention-santé-environnement	1	Écrit	2 h 00
E4. Épreuve de langue vivante	2	CCF	
E5. Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique			
E51. Français	2.5	Écrit	2 h 30
E52. Histoire- géographie et enseignement moral civique	2.5	Écrit	2 h 00
E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1	CCF	
E7. Épreuve d'éducation physique et sportive	1	CCF	
Épreuve facultative : - langue vivante - mobilité - EPS			

Poursuites d'études

Le Bac Professionnel permet l'entrée sur le marché du travail dès l'obtention du diplôme. Il est aussi possible de poursuivre ses études en :

- BTS Systèmes numériques
- BTS Services informatiques aux organisations option A solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux...
- MC Mécatronique navale...

Où se former dans le 94 ?

• En lycée public :

- Lycée de Cachan – Cachan
- LP Paul Bert – Maisons-Alfort
- SEP du lycée Louis Armand – Nogent-sur-Marne
- LP Gourdou Leseure – Saint-Maur-des-Fossés
- LP du lycée Christophe Colomb – Sucy-en-Brie

• En lycée privée uniquement dans le 77 et 93

- SEP du lycée Saint-Aspais – Melun (77)
- Lycée Robert Schuman – Dugny (93)
- LP ORT – Montreuil (93)
- SEP Jean-Baptiste de la Salle – St-Denis (93)

• En apprentissage uniquement dans le 77

- CFA UTEC Marne-la-Vallée informatique et technologies numériques – Emerainville

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de l'électronique »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Technicien conseil vente en alimentation, Option : produits alimentaires

Ce bac pro prépare à la distribution de produits alimentaires. Les titulaires du diplôme assurent la réception des marchandises, le stockage, et la mise en rayon. Ils-elles contrôlent les étiquetages et le renouvellement des produits dans les rayons. Ces techniciens-nes connaissent les caractéristiques et contraintes spécifiques aux fruits et légumes, produits de la mer, produits laitiers, surgelés etc., qu'ils soient de provenance industrielle ou artisanale. Ils-elles informent, conseillent la clientèle et dans une démarche de fidélisation, veillent à la satisfaction de celle-ci. Ce sont aussi des animateurs-trices capables de mettre en oeuvre des propositions de promotion et de renseigner les clients sur les méthodes de production et les divers types de qualification des produits. Enfin, ils-elles développent le chiffre d'affaires du rayon ou du point de vente en respectant la réglementation et les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Débouchés

Les titulaires de ce bac pro exercent leur activité dans des magasins d'alimentation générale ou spécialisée (épicerie, confiserie, etc.), des entreprises artisanales (fromagerie, boulangerie, etc.), de grandes et moyennes surfaces ou encore sur les marchés. L'évolution du secteur peut aussi les amener à travailler dans le e-commerce (via internet) ou le service à domicile (service traiteur ou buffet, par exemple). Leur degré de responsabilité et d'autonomie est variable selon la taille de l'entreprise et le mode d'organisation de celle-ci. Avec de l'expérience et une formation complémentaire, ils-elles peuvent accéder aux postes de chefs-fes de rayon, de responsables commerciaux ou organiser et gérer un petit commerce de proximité.

Métiers accessibles :

- Vendeur-euse en alimentation
- Technico-commercial-e

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^{ème} En
2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP employé de vente spécialisée (produits alimentaires)

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Employé de vente spécialisé option A produits alimentaires ; CAPA Industrie agroalimentaire spécialité ouvrier polyvalent de fabrication de produits alimentaires ; CAPA Services en milieu rural ; MC Vendeur spécialisé en alimentation

Qualités requises : bonne communication, goût du travail en équipe, sens des responsabilités, autonomie

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle	2h 30mn 1h30 1h30
Module 2 : Langue vivante	2h
Module 3 Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 30mn 2h 1h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion / Gestion commerciale	4h
Sciences économiques, sociales et de gestion/Gestion de l'entreprise et de l'environnement	1h30
Génie des procédés des industries agroalimentaires / Génie alimentaire	3h30
Chimie, Biochimie, Microbiologie, Biotechnologie	45mn
Sciences et techniques professionnelles	1h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

Enseignements professionnels

- **De l'origine du produit à sa commercialisation :** caractéristiques scientifiques et technologiques des produits alimentaires permettant de conseiller la clientèle : matières premières, composition des produits transformés,

Enseignements professionnels

- **De l'origine du produit à sa commercialisation** : caractéristiques scientifiques et technologiques des produits alimentaires permettant de conseiller la clientèle : matières premières, composition des produits transformés, conditionnement et conservation, etc. Identification des attentes et besoins des consommateurs.
- **Mercatique** : connaissance du marché et élaboration d'une démarche mercatique. Mise en œuvre d'une politique commerciale.
- **L'entreprise dans son environnement** : statuts juridiques, fonctionnement, stratégies et vie de l'entreprise.
- **Gestion commerciale d'un espace de vente** : l'approvisionnement des rayons, les outils de la gestion commerciale (méthode de fixation des prix, calculs commerciaux et gestion de trésorerie), réglementation commerciale et spécifiques aux produits, etc.
- **Techniques de vente** : négociation commerciale, animation d'un point de vente, gestion des stocks et optimisation des rayonnages, langues étrangères.
- **Pratiques professionnelles liées aux produits alimentaires** : maintien de la qualité des produits alimentaires dans les rayons, organisation de l'espace de vente et des livraisons à domicile, évaluation sensorielle d'un aliment.
- **Terroir et qualité des produits alimentaires** : concept de qualité, impact de la production et de la transformation sur la qualité des produits, relation entre produit et territoire, argumentaire de vente, etc.
- **Module d'adaptation professionnelle** permettant aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers : par exemple, la diversité des activités.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stages *(ne concerne pas les apprentis-es)*

22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro,
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Choix techniques : - Conseiller le client sur les produits alimentaires	2
Expérience en milieu professionnel (<i>dont rapport de stage et soutenance devant un jury</i>) : - L'entreprise dans son environnement, communication en situation professionnelle, organisation du travail en fonction de la politique commerciale de l'entreprise	3
Pratiques professionnelles : - Technique de vente, - Gestion d'un rayon en respectant la réglementation et la sécurité - Vente de produits alimentaires dans une perspective de durabilité - Adaptation aux enjeux professionnels particuliers	5

Domaine général :	Coeff.
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	4
Langue et culture étrangères	1
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	1
Culture scientifique et technologique	4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Conseil-vente (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-nes et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
 - Technico-commercial, champ professionnel produits alimentaires et boissons

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77 :**
 - LP Louis Lumière – Chelles
- **En apprentissage uniquement dans le 77 :**
 - CFA de la Bretonnière – Chailly-en-Bière (77)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux «Après la 3^e», «Après le bac pro» ;
- Parcours «Les métiers de l'agriculture et de la forêt» ; «Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente»
- Diplômes «Du CAP au BTS-DUT» ; «Les bacs pro» ; «Les BTSA-BTS»
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Technicien-conseil vente univers jardinerie

Ces techniciens-nes travaillent en jardinerie ou au rayon spécialisé d'une grande surface. Placés-es sous les ordres d'un supérieur hiérarchique, ils-elles assument seul la vente et le conseil auprès de jardiniers amateurs ou professionnels. Les titulaires de ce bac pro peuvent assurer l'encadrement technique et l'animation d'une équipe de vendeurs.

Ces vendeurs-euses spécialisés-es connaissent tous les produits de la gamme courante (matériel d'arrosage, végétaux d'intérieur ou d'extérieur, engrais, mobilier de plein air, etc.). Ils-elles assurent le stockage et l'étiquetage des articles mais aussi organisent leur rayon en fonction de la stratégie du magasin. Ils-elles connaissent l'ensemble des matériels de produits de jardin, savent les mettre en route et peuvent prendre en charge des démonstrations à la clientèle. Ils-elles entretiennent les végétaux du point de vente en tenant compte de leurs exigences particulières.

Débouchés

Les titulaires de ce bac pro exercent leur activité dans les jardinerie ou dans les rayons de jardinerie des grandes ou moyennes surfaces. Ils-elles peuvent également travailler sur les marchés.

Avec de l'expérience, les diplômés-es peuvent devenir chef de rayon ou responsable commercial-e.

Métiers accessibles :

- Vendeur-euse conseil en jardinerie, fleurs, végétaux et matériel de jardinage
- Technico-commercial-e

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAPA Productions horticoles

Qualités appréciées :

- bonne communication,
- goût du travail en équipe,
- sens des responsabilités, autonomie

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle	2h 30mn 1h30 1h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3 : Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 30mn 2h 1h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion / Gestion commerciale	4h
Sciences économiques, sociales et de gestion / gestion de l'entreprise et de l'environnement	1h30
techniques des équipements / agroéquipements	45mn
Agronomie	30mn
Sciences et techniques horticoles	3h15
Sciences et techniques professionnelles	1h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Bases scientifiques et technologiques nécessaires à la commercialisation des produits de jardin :** connaître le fonctionnement d'un écosystème, les principales caractéristiques des végétaux et de leur protection pour proposer des solutions commerciales

adaptées dans le respect de la santé humaine et de l'environnement.

- **Mercatique d'une entreprise commerciale** : actions commerciales et promotionnelles, analyse du marché horticole et de jardinage, politique commerciale de l'entreprise.
- **L'entreprise dans son environnement** : les différents statuts juridiques d'une entreprise, connaître son fonctionnement et s'intégrer au sein de celle-ci.
- **Gestion commerciale d'un espace de vente** : gestion des stocks, maîtrise des documents commerciaux, utilisation d'outils de gestion.
- **Techniques de vente** : aménagement, approvisionnement et présentation des lieux de vente, négociation commerciale, suivi et développement des ventes, animation d'équipe.
- **Les végétaux d'intérieur et de jardin** : identification ; techniques de présentation et entretien des végétaux destinés à la vente ; conseiller le client en fonction des caractéristiques, des exigences et du milieu d'utilisation de ces végétaux ; confection florale et emballage.
- **Les équipements et les fournitures de jardin** : connaissances techniques et/ou technologiques des équipements (matériaux, outils, machines, etc.) et fournitures (produits phytosanitaires, accessoires) permettant de les comparer, de guider le client dans leur utilisation et leur stockage en tenant compte de la santé, de la sécurité et de l'environnement.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stages *(ne concerne pas les apprentis-es)*

22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro,
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Choix techniques : - Conseiller le client sur les produits de jardin (commercialisation des produits de jardin et mercatique)	2
Expérience en milieu professionnel (dont rapport de stage et soutenance devant un jury) : - L'entreprise dans son environnement - Gestion commerciale d'un espace de vente	3
Pratiques professionnelles : - Technique de vente, - Les végétaux d'intérieur et de jardin, - Les équipements et les fournitures de jardin, - Adaptation aux enjeux professionnels particuliers	5

Domaine général :	Coeff.
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	4
Langue et culture étrangères	1
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	1
Culture scientifique et technologique	4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Conseil-vente (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-nes et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
- Technico-commercial, champ professionnel jardins et végétaux d'ornement.

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 93 :**
- SEP des métiers de l'horticulture et du paysage – Montreuil
- **En apprentissage uniquement dans le 77 :**
- CFA de la Bretonnière – Chailly-en-Bière (77)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Parcours « Les métiers de l'agriculture et de la forêt » ; « Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro » ; « Les BTSA-BTS »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.



Technicien constructeur bois

Le ou la titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en oeuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente réalisés en bois et composants dérivés.

Son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier technique et des contraintes de l'entreprise ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en oeuvre de la charpente et de la construction bois ;
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Débouchés

Il ou elle exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement.

Métiers accessibles :

- Charpentier-ère bois
- Menuisier-ère

Eventuellement :

- Agenceur-euse de cuisines et salles de bains

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle : après un CAP du secteur du bois

Qualités requises :

- créativité et technicité
- connaissances informatiques
- maîtrise du dessin et des logiciels spécialisés
- organisation

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Analyse technique d'un ouvrage** : choisir et justifier les solutions techniques, établir les plans d'exécution, les quantités de matériaux et composants.
- **Préparation d'une fabrication et d'une mise en oeuvre sur chantier** : décoder et analyser les données opératoires et de gestion, établir le processus de fabrication et produire les documents de suivi de chantier.
- **Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise** : animer une équipe de travail, communiquer avec les différents partenaires, rendre compte du déroulement des activités de fabrication et de mise en oeuvre sur chantier.
- **Fabrication d'un ouvrage** : assurer la sécurité des postes de travail, préparer les matériaux, effectuer les calculs de dimension et de géométrie des éléments, conduire les opérations de taille, d'usinage, d'assemblage, de finition et traitement, assurer la maintenance des matériels.
- **Mise en oeuvre d'un ouvrage sur chantier** : conduire les opérations de sécurité, contrôler la conformité, approvisionner le chantier, lever les structures, gérer l'environnement, assurer la maintenance périodique des ouvrages.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve de technologie :	
Analyse technique d'un ouvrage	3
Préparation d'une fabrication et d'une mise en oeuvre sur chantier	3
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise	2
Fabrication d'un ouvrage	3
Mise en oeuvre d'un ouvrage sur chantier	2
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Métiers du bois (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS)
Systèmes constructifs bois et habitat
- BTS Charpente-couverture
- BTS Développement et réalisation bois

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**

- SEP François Mansart - Saint-Maur-des-Fossés

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.polebois.ffbatiment.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Technicien de fabrication bois et matériaux associés

Le bac pro technicien de fabrication bois et matériaux associés forme des élèves à la production de petites ou moyennes séries d'ouvrages en bois et matériaux associés dans les entreprises de menuiserie et d'ameublement. L'élève apprend à préparer la fabrication d'ouvrages de menuiserie et d'ameublement. Il ou elle acquiert les techniques nécessaires pour fabriquer et conditionner les ouvrages, suivre et contrôler la fabrication, et participer à la maintenance des équipements.

La formation lui donne des compétences pour prendre part aux activités d'organisation et maîtriser les techniques de produits ou composants tels que les meubles, les mobiliers d'agencement, les menuiseries extérieures et intérieures, les charpentes industrielles et éléments en bois lamellés-collés.

Débouchés

Le menuisier ou la menuisière titulaire de ce bac pro est technicien ou technicienne d'atelier dans les entreprises de menuiserie et d'ameublement pour la production de petites ou moyennes séries d'ouvrages.

Après quelques années d'expérience en atelier de fabrication bois, il ou elle pourra évoluer vers la qualification de chef-fe d'atelier.

Métiers accessibles :

- Menuisier-ère
- Technicien-ne de fabrication de mobilier et de menuiserie

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle : après un CAP Ebénisue, un CAP Menuisier

Qualités requises :

- maîtrise du dessin industriel
- sens esthétique et créatif
- esprit d'analyse et de synthèse
- organisation et responsabilité

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre

Enseignements professionnels

- **Étude d'une fabrication** : analyser les données de définition, opératoires et de gestion, proposer des améliorations et quantifier les matériaux et composants.
- **Préparation d'une fabrication** : établir le processus de production, le mode opératoire et les documents de fabrication.
- **Suivi d'une production en entreprise** : prendre en compte les règles d'hygiène et sécurité au travail, animer une équipe, émettre des avis et des propositions.
- **Mise en oeuvre d'une fabrication** : élaborer un programme en utilisant un logiciel de FAO, choisir et pré-régler des outils et appareillages, mettre en oeuvre un moyen de fabrication, de montage et de finition.
- **Suivi et contrôle** d'une fabrication.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve de technologie :	
Etude d'une fabrication	3
Préparation d'une fabrication	3
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Suivi d'une production en entreprise	2
Mise en oeuvre d'une fabrication	3
Suivi et contrôle d'une fabrication	2
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Bois option fabrication bois et matériaux associés (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Systèmes constructifs bois et habitat
- BTS Développement et réalisation bois

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public** :
 - SEP François Mansart - Saint-Maur-des-Fossés

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.polebois.ffbatiment.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro » ;
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques

Ce bac pro forme des élèves à la maintenance préventive et corrective des installations énergétiques et climatiques. L'élève apprend à intervenir sur des installations de tous types et de toutes tailles : appareils de climatisation (individuels ou collectifs), appareils sanitaires, chaudières, énergies renouvelables, etc.

Il ou elle acquiert les techniques nécessaires pour réaliser des missions de maintenance, de dépannage, de mise au point et/ou de mise en service d'installations.

Les connaissances acquises au cours du bac pro lui permettent de travailler en équipe sous l'autorité du responsable de site et d'intervenir de façon permanente sur une grande installation (réseau de chaleur, centrale de production, grand bâtiment tertiaire, etc.).

Le respect de l'environnement, la réduction des besoins en énergie et le développement durable doivent être pris en compte dans toutes ses activités.

Débouchés

Le ou la titulaire de ce bac pro travaille dans les entreprises ayant un service de maintenance, de dépannage ou d'après-vente. Il ou elle exerce également dans les entreprises spécialisées en exploitation et en maintenance, les constructeurs d'équipements énergétiques et climatiques...

Métiers accessibles :

- Plombier-ère
- Technicien-ne de maintenance en génie climatique
- Technicien-ne d'exploitation du réseau gaz
- Responsable du service après-vente

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle : après un CAP Froid et climatisation, un CAP Installateur thermique, un CAP Installateur sanitaire

Qualités requises :

- bonne résistance physique
- disponibilité
- réflexion, méthode, rigueur
- bon relationnel

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre

Enseignements professionnels

- **Analyse scientifique et technique** d'une installation : prise en charge du dossier, intervention, communication
- **TP de sciences physiques** : électricité, mécanique, acoustique, optique, chimie
- **Préparation d'intervention** : repérage, planification, choix du matériel, organisation, sécurité, etc.
- **Intervention de maintenance préventive et corrective** : mesures, réglages, mise en route, etc.
- **Réalisation d'une tuyauterie** de remplacement : essais, réglages, contrôles, relevés et enregistrements de l'intervention...

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve d'analyse et de préparation :	
Analyse scientifique et technique d'une exploitation	3
Préparation d'intervention	2
Epreuve de prise en charge de l'installation :	
Présentation d'un dossier d'activité	2
Intervention de maintenance préventive et corrective	4
Réalisation d'une tuyauterie de remplacement	1
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1
Domaine général :	
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Maintenance des systèmes énergétiques climatiques (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Fluides, énergies, domotique option A Génie climatique et fluide ; option B Froid et conditionnement d'air
- Brevet professionnel (BP) Monteur en installations de génie climatique
- BP Monteur dépanneur en froid et climatisation

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - SEP Maximilien Perret - Alfortville
- **En apprentissage uniquement dans le 77 et 93 :**
 - CFA du bâtiment et des travaux publics – Ocquerre (77)
 - CFA du bâtiment et des travaux publics – Noisy-le-Grand (93)

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro »
- Zoom « Les métiers du bâtiment »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics » ; « Les métiers de l'énergie ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Technicien d'études du bâtiment, option A : études et économie

Ce bac pro forme l'élève à intervenir aussi bien en maîtrise d'ouvrage (conception, définition) qu'en maîtrise d'œuvre (réalisation). Il-elle aura un rôle de coordonnateur entre le bureau et le chantier.

L'élève apprend à élaborer un projet : relevé d'ouvrage et production de documents graphiques, analyse de la faisabilité du projet retenu...

Il ou elle est formé-e à préparer l'offre de prix en s'informant auprès des fournisseurs ou partenaires, puis à établir l'offre de prix et un devis estimatif. Il ou elle s'initie à la préparation des travaux : finaliser le dossier d'exécution, planifier les travaux (planning, besoin en main d'œuvre, matériels et matériaux), mais aussi à l'organisation de l'intervention (démarches réglementaires et environnement du site pris en compte).

L'élève acquiert les compétences nécessaires pour suivre le chantier (réunions, contrôle des prestations et vérifications, chiffrage des travaux supplémentaires...) et réceptionner les travaux.

Le respect de l'environnement doit être pris en compte dans toutes les activités.

Débouchés

Le ou la diplômé-e travaille dans le cadre des programmes publics ou privés de constructions neuves, de rénovations ou de réhabilitations.

Il ou elle peut exercer en entreprise ou en cabinet d'économie de la construction comme métreur-euse ou technicien-ne d'études de prix.

Il ou elle peut également travailler en cabinet de maîtrise d'œuvre ou en bureaux d'études techniques comme dessinateur-trice DAO. Enfin, il ou elle peut être technicien-ne chargé-e du suivi des travaux en entreprise artisanale ou dans un service technique des collectivités territoriales.

Métiers accessibles :

- Dessinateur-trice DAO (dessin assisté par ordinateur)
- Economiste de la construction, technicien-ne d'études de prix
- Technicien-ne chargé-e du suivi des travaux...

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle : après un CAP du domaine du bâtiment

Qualités requises :

- compétences techniques,
- autorité,
- qualités humaines,
- rigueur.

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre

Enseignements professionnels

- **Environnement professionnel de la construction** : textes réglementaires, entreprises du bâtiment, partenaires, conception du projet, communication...
- **Étude des constructions** : confort et sécurité des personnes (isolation, acoustique, aération...), techniques de construction et mise en œuvre (topographie, structures porteuses, aménagements intérieurs et équipements techniques du bâtiment, menuiseries, finitions...), étude des structures (charges et équilibre, étude mécanique et choix techniques), techniques de représentation (dessins d'architecture et croquis, DAO, relevés d'ouvrages...).
- **Économie de la construction** : quantification des ouvrages (métrés et devis) et estimation des ouvrages (estimation des prix).
- **Préparation et suivi du chantier** : préparation des travaux (démarches administratives, planning, procédures...), gestion des travaux (facturation et économie du chantier), suivi du chantier (gestion de la qualité, de la sécurité et protection de la santé), coordination de chantier.
- **Accessibilité et adaptabilité des constructions** aux personnes handicapées.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve d'analyse et de préparation d'une offre :	
Analyse d'un projet	2
Quantification des ouvrages	2
Estimation des coûts	2
Epreuve de production et communication :	
Présentation d'un dossier d'activité de suivi de chantier	2
Finalisation d'un dossier	2
Préparation des travaux	2
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1
Domaine général :	
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Etudes du bâtiment (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Bâtiment
- BTS Enveloppe du bâtiment : façades étanchéité
- BTS Etudes et économie de la construction

Des dispenses d'unités d'enseignement sont prévues pour les élèves désirant préparer un second bac pro du bâtiment.

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public** :
 - LP Champlain - Chennevières-sur-Marne
- **En lycée privé** :
 - Lycée Claude Nicolas Ledoux - EBTP - Vincennes

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.metiers-btp.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Technicien d'études du bâtiment, option B : assistant en architecture

Ce bac pro forme l'élève à traduire graphiquement les projets architecturaux. Ses domaines d'intervention : les travaux d'architecture, les études techniques ou administratives, le suivi de travaux. Les connaissances acquises en formation lui permettent d'intervenir à toutes les phases d'un programme architectural.

Pour l'avant-projet, l'élève est formé-e à réaliser l'esquisse des études préliminaires et un diagnostic (relevé d'ouvrages, maquette sommaire...). Il ou elle développe les compétences nécessaires pour réaliser l'avant-projet sommaire via des calculs, des documents en 2D et 3D, et une description des choix architecturaux.

L'élève apprend à intervenir ensuite durant la phase de projet : étude de projet grâce à la CAO (conception assistée par ordinateur), le DAO (dessin assisté par ordinateur), aux dessins architecturaux, aux études techniques et via la réalisation de maquettes.

Il ou elle est préparé-e à l'assistance au maître d'ouvrage. Pour la phase de réalisation, les connaissances acquises lui permettent de produire des dessins et plans d'exécution (traduire graphiquement des choix techniques), de suivre et contrôler les travaux jusqu'à la fin de l'ouvrage.

Le respect de l'environnement doit être pris en compte dans les activités

Débouchés

Dans les agences d'architecture, les bureaux d'études spécialisés, les collectivités territoriales (Conseil général, régional...), chez des architectes paysagistes et des architectes d'intérieur.

Métiers accessibles :

- Assistant-e d'architecte
- Collaborateur-trice d'architecte

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle : après un CAP du domaine du bâtiment

Qualités requises :

- bonne représentation spatiale
- rigueur et précision
- créativité et goût artistique

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

Cette formation est axée en priorité vers l'enseignement des connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction.

- **Environnement professionnel de la construction** : textes réglementaires, entreprises du bâtiment, partenaires, conception du projet, communication...
- **Étude des constructions** : confort et sécurité des personnes (isolation, acoustique, aération...), techniques de construction et mise en œuvre (topographie, structures porteuses, aménagements intérieurs et équipements techniques du bâtiment, finitions...), etc.
- **Projet architectural** : économie de la construction (métrés et estimations), architecture-histoire et évolutions (dont urbanisme et environnement durable), obligations et démarches administratives, modes de représentation (croquis, infographie, DAO, maquettes, relevé d'ouvrage...).
- **Réalisation** : préparation et suivi de chantier (planification et règlement des travaux).
- **Accessibilité et adaptabilité des constructions** aux personnes handicapées.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve d'analyse et de projet architectural :	
Analyse d'un programme de construction	2
Production de documents graphiques	3
Élaboration d'éléments de présentation	2
Epreuve de communication et suivi de chantier :	
Présentation d'un dossier d'activité de suivi de chantier	2
Suivi économique d'un projet	1
Suivi de travaux	2
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Etudes du bâtiment (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Bâtiment
- BTS Agencement de l'environnement architectural
- BTS Etudes et économie de la construction

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - LP Champlain - Chennevières-sur-Marne
- **En lycée privé :**
 - Lycée Claude Nicolas Ledoux - EBTP - Vincennes

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.metiers-btp.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics », « Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-oeuvre

Le ou la titulaire de ce diplôme réalise l'ensemble des travaux du gros oeuvre sur des chantiers de constructions neuves, de rénovations ou de réhabilitations. Il ou elle intervient dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, bâtiments divers, ouvrages d'art, travaux de maçonnerie générale, fabrication d'éléments en béton pour la construction. Souvent autonome sur le chantier, le ou la technicien-ne du bâtiment est responsable de la bonne exécution et du suivi des travaux confiés.

Son activité suppose dès le départ de bonnes connaissances technologiques du milieu professionnel : les matériaux et leur mise en oeuvre, les matériels, les normes techniques et les règles de sécurité. Il ou elle sait manier des matériels de technologies avancées.

Il ou elle effectue les relevés des parties d'ouvrages et prend en compte les contraintes de qualité en vigueur et celles liées au respect de l'environnement.

Débouchés

En fonction de ses attentes, de son expérience et de ses aptitudes, il ou elle pourra progressivement encadrer quelques ouvriers-ères de qualification moindre et même évoluer vers la direction d'équipe, l'encadrement de chantier ou la création, la reprise d'une entreprise artisanale. Il ou elle peut travailler dans une entreprise artisanale, une PME ou dans une grande entreprise.

Métiers accessibles :

- Chef-fe de chantier ou d'équipe
- Coffreur-euse
- Maçon-ne

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Maçon, Constructeur en béton armé du bâtiment, Carreleur mosaïste, Constructeur en ouvrages d'art, Tailleur de pierre, Constructeur en canalisations des travaux publics.

Qualités requises :

- compétences techniques
- rigueur
- robustesse et disponibilité
- adaptabilité

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	2 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- Contexte administratif et juridique de la construction : partenaires, procédures administratives, garanties...
- Confort de l'habitat : thermie, acoustique, accessibilité des personnes...
- Technique des ouvrages : mécanique, comportement du béton armé, phénomènes physiques et chimiques...
- Technologie de construction : ouvrages et matériaux du bâtiment et du secteur, électricité, histoire des techniques...
- Techniques de construction : tracé, terrassement, maçonnerie, ouvrages en béton armé, finitions...
- Santé et sécurité au travail
- Matériels et outillages : échafaudage, manutention, outillage...
- Gestion de travaux et suivi de chantier : planification des travaux, prévision des moyens humains et matériels, contrôle des matériaux et ouvrages, contrôle qualité...

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve d'analyse et de préparation :	
Analyse technique d'un ouvrage	2
Préparation et organisation de travaux	2
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel - réalisation d'ouvrage :	
Présentation d'un dossier d'activité	2
Mise en oeuvre	3
Activités spécifiques et contrôles	2
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Réalisations du gros oeuvre (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Bâtiment
- BTS Etudes et économie de la construction
- Brevet professionnel (BP) Maçon
- BP Plâtrerie et plaque

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - LP Champlain - Chennevières-sur-Marne
 - SEP Adolphe Chérioux - Vitry-sur-Seine
- **En apprentissage uniquement dans le 77 et 93 :**
 - LP Benjamin Franklin - La Rochette (77)
 - CFA du bâtiment et des travaux publics - Ocquerre (77)
 - CFA du bâtiment - Saint-Denis (93)

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.metiers-btp.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Technicien du froid et du conditionnement de l'air

Ce bac pro forme les élèves à monter et mettre en service l'installation de climatisation d'un bâtiment ou les équipements destinés au froid dans le domaine de l'alimentation. L'élève apprend à effectuer l'entretien et la maintenance de systèmes frigorifiques ou d'air conditionné industriels (réglage, mise au point, dépannage) et à modifier un équipement afin d'en améliorer son rendement.

Les compétences acquises au cours de sa formation lui permettent de pouvoir planifier le chantier, suivre les travaux, participer aux essais et mettre en route des installations tout en s'adaptant aux conditions du chantier, au travail en équipe et au respect des règles d'hygiène et de sécurité. De plus, il ou elle est préparé-e à communiquer avec les clients, les constructeurs et les fournisseurs (informer des règles de bonne exploitation...).

Son activité est orientée service, l'élève acquiert donc les connaissances nécessaires pour prendre en compte les évolutions technologiques et la satisfaction d'une clientèle concernée par la conservation alimentaire.

Débouchés

Le ou la diplômé-e travaille dans les entreprises d'installation, de fabrication de systèmes énergétiques ou frigorifiques pour l'alimentaire, les sociétés de services et de maintenance, la grande distribution ou les collectivités territoriales.

Métiers accessibles :

- Frigoriste
- Technicien-ne monteur-euse ou dépanneur-euse en climatisation

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Froid et climatisation d'air.

Qualités requises :

- esprit d'initiative
- sens des responsabilités
- autonomie
- rigueur
- adaptabilité aux évolutions

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- Conception, dimensionnement et choix d'une solution technologique : dimensionner les réseaux fluidiques ou électriques d'une installation
- Vérification et analyse de systèmes : prise en charge du dossier, analyse des plans, évaluation des coûts.
- Organisation de chantiers : planification
- Réalisation des installations et suivi de chantier : implantation et mise en place des ensembles et sous-ensembles, raccordement et assemblage des réseaux fluidiques, câblage et raccordements électriques, installation d'appareils de mesure de contrôle et de sécurité d'une installation, contrôle des réalisations.
- Mise en service : essais et contrôles.
- Maintenance : préventive, liée au contrat, corrective.
- Communication et relation client.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique :	
Analyse scientifique et technique d'une installation	3
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve de préparation d'une réalisation :	2
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel - réalisation d'ouvrage :	
Présentation d'un dossier d'activité	2
Implantation, réalisation	3
Mise en service, réglage, contrôle et maintenance	3
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1
Domaine général :	
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Froid et conditionnement de l'air (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Fluides énergies domotique, option B froid et conditionnement d'air ou option A génie climatique et fluidique
- Brevet professionnel (BP) Équipements sanitaires
- BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
- BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire

Où se former dans le 94 ?

• En lycée public :

- SEP Maximilien Perret - Alfortville
- LP Jules Michelet - Fontenay-sous-Bois

• En apprentissage :

- Centre des Formations Industrielles (CCI) - Orly

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de l'énergie ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Technicien d'usinage

En entreprise ou en atelier de mécanique, le ou la titulaire de ce bac pro maîtrise la mise en oeuvre de l'usinage par enlèvement de matière qui permet d'obtenir des pièces d'une très grande précision.

Lors du lancement et du suivi de la production, il ou elle prépare les outils et les outillages : tours, fraiseuses et centres d'usinage à commande numérique.

Le ou la technicien-ne conçoit un programme à partir d'une définition numérique et à l'aide de logiciels de fabrication assistée par ordinateur. Après avoir effectué une simulation du programme, il ou elle implante et transfère les données numériques.

Il ou elle choisit les matériels de mesures et de contrôle. Il ou elle installe et règle les outils et les outillages. Il ou elle réalise les pièces dans le respect de la qualité, des délais et des coûts. Il ou elle assure la maintenance de premier niveau de l'ensemble du système de production.

Des connaissances en gestion de production appliquées au contexte de l'atelier sont aussi nécessaires.

Débouchés

Les compétences de ce ou cette technicien-ne d'usinage vont s'exercer au sein d'une équipe de productique mécanique, dans différents secteurs : industrie mécanique (fabrication d'équipements industriels...), aéronautique, automobile, construction électrique, réalisation d'outillage...

Métiers accessibles :

- Ajusteur-euse monteur-euse
- Opérateur-trice sur machine à commande numérique

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP du secteur de l'outillage ou de la production mécanique.

Qualités requises :

- autonomie
- goût de la précision
- polyvalence
- capacité à travailler en équipe
- esprit méthodique et rigoureux

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Construction** : analyse des produits et étude de comportement (démarche productique ; modélisation des liaisons et actions mécaniques ; dynamique ; résistance des matériaux).
- **Systèmes et techniques de fabrication et de manutention** : circulation des produits et des informations, techniques de fabrication par enlèvement de matière, systèmes et procédés de manutention de produits.
- **Agencement et gestion des outillages** : outillages de coupe, porte-pièces, outillages de contrôle.
- **Coupe de matériaux** : problématique, outillage de coupe, géométrie, cinématique et dynamique de l'action de coupe.
- **Prévention, sécurité et ergonomie**.
- **Qualité et contrôle** : définition et organisation, mesure de la qualité en production, suivi ajustement.
- **Préparation et gestion de la production** : organisation de la production, hiérarchie ; optimisation ; suivi et ajustement, maintenance des moyens de production.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique :	
Analyse et exploitation de données techniques	3
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Elaboration d'un processus d'usinage	3
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel - réalisation d'ouvrage :	
Réalisation et suivi de production en entreprise	2
Lancement et suivi d'une production qualifiée	3
Réalisation en autonomie de tout ou partie d'une fabrication	3
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Production mécanique (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Industrialisation des produits mécaniques

Eventuellement :

- BTS Conception des produits industriels
- BTS Etude et réalisation d'outillages de mise en forme des matériaux

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - LP Paul Bert - Maisons-Alfort
- **En lycée privée uniquement dans le 93 :**
 - Lycée Robert Schuman - Dugny
- **En apprentissage uniquement dans le 77 et 93 :**
 - Lycée La Fayette - Héricy (77)
 - CFA AFORP - Drancy (93)

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »,
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de la mécanique ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Technicien en chaudronnerie industrielle

Le ou la titulaire de ce diplôme réalise des produits très variés en métal (éventuellement en matières plastiques et matériaux composites) à partir de tôles (feuilles, plaques) et de barres (profilés, tubes). Selon le secteur industriel qui l'emploie, il ou elle peut être amené-e à fabriquer des cuves, des réservoirs, des silos, des ossatures en structures métalliques, des réseaux de tuyauteries...

Le ou la technicien-ne en chaudronnerie industrielle travaille aussi bien sur des machines traditionnelles à commande manuelle que sur des machines à commande numérique et sur des robots. Il ou elle sait programmer et régler les machines, et utiliser des logiciels de dessin et de fabrication assistés par ordinateur. Il ou elle connaît les différentes techniques d'assemblage : soudage, rivetage, boulonnage, collage...

Ce ou cette technicien-ne travaille essentiellement en atelier, seul-e ou en équipe, mais aussi sur chantier pour l'installation ou la maintenance des ensembles.

Débouchés

Le ou la titulaire du Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle travaille dans des entreprises très diversifiées (entreprises artisanales, petites et moyennes entreprises, grandes entreprises industrielles), au service de secteurs variés : constructions aéronautiques, spatiales, ferroviaires et navales ; agroalimentaire ; chimie-pétrochimie-pharmacie ; industrie du papier ; industrie nucléaire et de production d'énergie ; bâtiment et travaux publics...

Métiers accessibles :

- Chaudronnier-ère
- Tuyauteur-euse
- Charpentier-ère métallique
- Serrurier-ère métallier-ère
- Soudeur-euse

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Réalisation en chaudronnerie industrielle, un CAP Serrurier métallier.

Qualités requises :

- habileté manuelle
- bonne perception des formes et des volumes
- rigueur et soin

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Dessin industriel**, cotations
- **Technologie, mécanique** et résistance des matériaux
- **Traçage**
- **Cisailage**, découpage, poinçonnage, soudage
- **Pilotage de machines** à commandes numériques, procédés de CFAO et logiciels appliqués
- **Préparation et gestion de production** : choix des moyens, outillage, réglages de postes, coûts et approvisionnements. Contrôle qualité, prévention et corrections
- **Maintenance**, procédés de levage
- **Ergonomie**, hygiène et sécurité.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique :	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve de technologie :	
Analyse et exploitation de données techniques	3
Élaboration d'un processus de fabrication	3
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel - réalisation d'ouvrage :	
Suivi de production en entreprise	2
Lancement et conduite d'une production	3
Réalisation (Fabrication - assemblage/Réhabilitation)	3
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1
Domaine général :	
Epreuve de langue vivante	
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Réalisation en chaudronnerie industrielle (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS)
Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle
- Mention Complémentaire (MC) Soudage

Eventuellement :

- BTS Constructions métalliques

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - SEP François Arago - Villeneuve-Saint-Georges
 - SEP Jean Macé - Vitry-sur-Seine
- **Par apprentissage uniquement dans le 93 :**
 - CFA AFORP – Drancy

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro^o »

- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de la mécanique ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

L'activité de ce ou cette technicien-ne est centrée sur la réalisation d'installations et l'organisation de chantiers dans les domaines de la climatisation, de la ventilation, du thermique et du sanitaire.

La réalisation d'installations comprend l'implantation des équipements, le raccordement des matériels, la mise en place et le branchement de dispositifs électriques, la configuration de régulations.

L'organisation de chantier inclut la prise en compte d'un planning, la répartition des tâches, la réception de matériels, le suivi de travaux et la mise en service.

Le respect de l'environnement, la réduction des besoins en énergie et le développement durable doivent être pris en compte dans toutes les activités de ce ou cette professionnel-le.

Débouchés

Le ou la diplômé-e de ce bac pro travaille dans les entreprises industrielles de maîtrise de l'énergie (gestion des services généraux) et, le plus souvent, chez les installateurs-dépanneurs. Il ou elle travaille également chez les constructeurs d'équipements énergétiques et climatiques. Enfin, ce ou cette professionnel-le exerce dans les entreprises spécialisées en exploitation et en maintenance ou dans les entrepôts frigorifiques.

Métiers accessibles :

- Technicien-ne d'exploitation du réseau gaz
- Monteur-euse en installations thermiques et climatiques
- Plombier-ère
- Chauffagiste
- Technicien-ne de maintenance en génie climatique

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Froid et climatisation, Installateur sanitaire, Installateur thermique,

Qualités requises :

- capacité d'observation
- esprit logique et méthodique
- savoir transmettre efficacement des informations
- goût du contact

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- Analyse scientifique et technique d'une exploitation
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Préparation d'une réalisation : évaluation, planification, organisation, etc.
- Présentation d'un dossier d'activité : émission et réception d'informations, mise en oeuvre de moyens de communication
- Implantation, réalisation : réception, contrôle, implantation, façonnage, raccordement, câblage, vérification, etc.
- Mise en service, réglage, contrôle : mise en service, réparation, modification...

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique :	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve d'analyse et de préparation :	
Analyse scientifique et technique d'une installation	3
Préparation d'une réalisation	2
Epreuve de réalisation, mise en service, contrôle :	
Présentation d'un dossier d'activité	2
Implantation, réalisation	4
Mise en service, réglage et contrôle	1
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1
Domaine général :	
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Installation des systèmes énergétiques et climatiques (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Fluides, énergies, domotique option A génie climatique et fluidique
- BTS Fluides, énergies, environnements option B froid et conditionnement d'air
- Brevet professionnel (BP) Monteur en installations de génie climatique et sanitaire
- BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - SEP Maximilien Perret – Alfortville
 - LP Champlain – Chennevières-sur-Marne
 - SEP du lycée Adolphe Chérioux – Vitry-sur-Seine
- **En apprentissage :**
 - SEP Maximilien Perret - Alfortville

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »

- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Technicien géomètre-topographe

Avant de commencer les travaux (construction d'une nouvelle route, de lotissements...), il faut prendre des mesures pour implanter ces constructions sur le terrain.

Le ou la technicien-ne géomètre procède à des relevés de terrain en n'omettant aucun détail : niveaux d'altitude, arbres, poteaux télégraphiques, murs... A partir de ces relevés, il-elle établit des plans et des cartes sur ordinateur. Il ou elle utilise les mêmes techniques pour établir le cadastre, le registre public des propriétés. Il ou elle contribue à l'établissement des différents documents permettant la mise en copropriété des immeubles et participe au mesurage de la superficie. Le ou la technicien-ne géomètre utilise un matériel de haute technicité (tachéomètres électroniques, appareils de relevés robotisés, positionnement par satellite) et des logiciels professionnels dédiés au calcul et au dessin assistés par ordinateur.

Ses activités sont très variées et s'exercent aussi bien sur le terrain qu'en intérieur, au bureau.

Débouchés

Le ou la titulaire du bac pro Technicien géomètre-topographe peut être recruté-e par un cabinet de géomètres experts, une société de topographie, un bureau d'études techniques, le service technique d'une collectivité (ville, communauté urbaine, département...), une entreprise de bâtiment-travaux publics, une entreprise gestionnaire de réseaux (adduction d'eau, assainissement, électricité...), le secteur de l'environnement (parcs naturels, agences de l'eau).

Métier accessible :

- Géomètre - topographe

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

Qualités requises :

- bonne représentation spatiale
- rigueur et précision

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre

Enseignements professionnels

- **Environnement professionnel** : partenaires (services administratifs et techniques d'Etat, collectivités locales et territoriales, particuliers...), contrats et textes réglementaires, déroulement d'une mission, outils de communication... ;
- **Topographie** : informations géographiques, saisie des données, instruments et méthodes (matériel d'alignement, tachéomètre, levés grâce à l'imagerie numérique...), traitements numériques et graphiques ;
- **Foncier et droit** : bornage, copropriété et cadastre ; le système judiciaire, droit de l'urbanisme, de la construction et des travaux publics... ;
- **Aménagement** : urbanisme, paysage et environnement (contraintes environnementales et paysagères), aménagement foncier agricole... ;
- **Bâtiment et Travaux Publics, génie civil** : intervenants de l'acte de construire, termes techniques, sécurité... ;
- **Mathématiques et sciences physiques appliquées** ;
- **Accessibilité du cadre bâti** : handicaps et exigences réglementaires, adaptabilité des constructions aux personnes handicapées...

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique :	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve de technologie : étude et exploitation des données	
Production de documents techniques et juridiques	2
Traitement numérique de données	2
Analyse d'un dossier	2
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel de production et de communication :	
Présentation d'un dossier d'activité	2
Saisie des données	2
Exploitation des mesures de terrain	2
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Topographie (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Géomètre topographe.

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement dans le 94

- En lycée public uniquement dans le 77 et 93 :
 - SEP les Pannevelles - Provins (77)
 - SEP Eugène Hénaff - Bagnole (93)

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »,
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement

Technicien menuisier agenceur

Le ou la titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en oeuvre différents ouvrages de menuiseries extérieures (fenêtres, volets, portails) et intérieures (portes, escaliers, parquets). Il ou elle construit aussi des menuiseries d'agencement (placards, rangements, rayonnages, dressing...).

Son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en oeuvre de la menuiserie et de l'agencement ;
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers-ères et compagnons professionnels.

Débouchés

Le ou la titulaire de ce bac pro trouvera un emploi dans les PME en menuiserie du bâtiment et/ou d'agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat collectif et individuel.

Métiers accessibles :

- Menuisier-ère
- Agenceur-euse de cuisines et salles de bain

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP du secteur du bois : Arts du bois ; Charpentier bois ; Charpentier de marine ; Menuisier en sièges ; Menuisier fabricant de menuiseries, mobilier et agencement ; Menuisier installateur ; Encadreur ; Tonnellerie ; Conducteur-opérateur de scierie ; Mécanicien conducteur de scieries et industries mécaniques du bois.

Qualités requises :

- créativité et technicité
- connaissances informatiques
- maîtrise du dessin et des logiciels spécialisés
- organisation

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre	

Enseignements professionnels

- **L'entreprise et son environnement :** intervenants (maître d'œuvre, géomètre...), déroulement d'une construction, systèmes économiques.

- **Communication technique** : outils de représentation (croquis, schémas, perspectives, mises au plan, logiciels de DAO...), cotation (cotes des machines, outils, réglages...).
- **Confort et habitat** : isolation, étanchéité, sécurité, accessibilité, ergonomie.
- **Mécanique et résistance des matériaux** : statique (forces, charges, déformation...), liaisons et stabilité des ouvrages.
- **Ouvrages** : familles d'ouvrages (menuiseries extérieures, intérieures, agencement ; plafonds, parquets, rangements de cuisine, salles de bains...), technologies auxiliaires (électricité, alarmes, systèmes programmables...).
- **Matériaux, produits et composants** : bois, produits en plaques, matériaux métalliques, isolants, produits de jointement, de fixation, d'assemblage, de préservation et de finition, composants (quincaillerie, accessoires...).
- **Moyens et techniques de fabrication et de mise en œuvre sur chantier** : technologies et procédés de coupe, moyens et systèmes d'usinage, outillages de coupe, moyens et techniques d'assemblage, de montage, placage, finition, traitement, contrôle, manutention, conditionnement, stockage, chargement...
- **Santé et sécurité au travail** : prévention des risques, organisation et protection du poste de travail...
- **Organisation et gestion de fabrication et de chantier** : gestion des temps, délais, coûts, qualité ; maintenance et sécurité sur chantier.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coef.
Epreuve scientifique et technique :	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve de technologie :	
Analyse technique d'un ouvrage	3
Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	3
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise	2
Fabrication d'un ouvrage	3
Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	2
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coef.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Bois option Menuiserie - agencement (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Systèmes constructifs bois et habitat
- BTS Aménagement finition
- BTS Agencement de l'environnement architectural

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - LP Jacques Brel - Choisy-le-Roi
 - SEP François Mansart - Saint-Maur-des-Fossés
- **En apprentissage uniquement le 77 :**
 - CFA du bâtiment et des travaux publics - Nangis

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.capeb.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro^o »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »,
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Technicien outilleur

Le ou la titulaire de ce bac pro réalise des outillages qui donnent forme aux métaux, plastiques, caoutchoucs pour produire en grande quantité des objets très divers (bouteilles plastiques, carrosseries de voitures, couverts de table, façades de téléphones mobiles, etc.). Ces outillages peuvent être très élaborés et concernent des procédés variés : découpage, emboutissage et moulage des matériaux métalliques, injection des matières plastiques, forgeage, matriçage, estampage.

Le ou la technicien-ne outilleur-euse effectue des opérations d'usinage et d'assemblage. Il ou elle possède une culture générale, scientifique et technologique qui lui permet d'intégrer de nouvelles techniques de définition et de fabrication des produits (CFAO). Sur le lieu de travail, il ou elle met en œuvre les machines à l'aide de logiciels spécialisés : commandes numériques d'usinage, électroérosion, etc.

Ce ou cette technicien-ne coordonne les travaux d'une petite équipe afin de respecter le plan prévisionnel de fabrication. Il ou elle est capable de rendre compte et de conseiller de manière pertinente.

Débouchés

Le ou la technicien-ne outilleur-euse travaille en entreprise de construction d'outillage. Il ou elle a aussi sa place dans les services de fabrication ou de maintenance d'outillage intégrés à des entreprises de domaines très divers (construction automobile, construction aéronautique, biens d'équipement, plasturgie, fonderie, verre, céramique, etc.).

Métiers accessibles :

- Technicien-ne outilleur-euse
- Mouliste
- Mécanicien-ne outilleur-euse
- Ajusteur-euse monteur-euse
- Opérateur-trice sur machine à commande numérique...

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP du secteur de l'outillage ou de la mécanique.

Qualités requises :

- aptitude au travail manuel
- esprit de méthode et d'organisation
- rigueur et minutie
- goût du travail bien fait

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Construction** : organisation de la production et des entreprises, analyse des données de définition des produits et des outillages, modélisation des liaisons et des actions mécaniques, cinématique, statique, hydrostatique, résistance des matériaux.
- **Mise en forme des matériaux** : moulage des matériaux métalliques (coulée par gravitation, pression, centrifugation), et des matériaux plastiques (injection, extrusion-soufflage, compression), forgeage, estampage, matriçage, découpe, emboutissage.
- **Systèmes et techniques** de fabrication : caractéristiques communes (performances et caractéristiques principales des machines, cinématique...), techniques de fabrication (usinage par étincelage, abrasion, outil coupant), techniques et procédés d'assemblage et de finition.
- **Usinage** : usinage par outil coupant et par étincelage (typologie et classification des outils, procédés et techniques d'usinage associés).
- Préparation de la fabrication des outillages ; qualité et contrôle.
- Gestion de la production, maintenance.
- Communication.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique :	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Analyse d'un outillage	2
Elaboration du processus de réalisation d'un outillage	3
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Évaluation de la formation en milieu professionnel	2
Opérations d'assemblage ou de remise en état d'un outillage	3
Mise en œuvre et conduite d'un équipement	3
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Production mécanique (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Étude et réalisation d'outillages de mise en forme de matériaux

Eventuellement :

- BTS Industrialisation des produits mécaniques

Ou encore :

- Mention complémentaire (MC) Maquettes et prototypes

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - LP Paul Bert - Maisons-Alfort
- **En apprentissage uniquement le 93 :**
 - CFA AFORP - Drancy

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers de la mécanique ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Traitements des matériaux

Ce bac pro forme des opérateurs polyvalents, spécialistes des procédés d'amélioration de la surface des matériaux (métaux ou plastiques) : revêtements anticorrosion, peintures industrielles, traitements chimiques destinés à réduire l'usure des pièces...

L'opérateur peut travailler dans une PME spécialisée ou dans l'atelier intégré d'une entreprise appartenant à l'un des secteurs suivants : automobile, aéronautique, construction mécanique, construction électrique et électronique, électroménager, lunetterie, bijouterie, prothèses et matériel médical...

Ses activités sont variées. Il prépare la mise en œuvre, conduit et surveille le démarrage et l'arrêt des installations, suit le déroulement des opérations. Il assure la maintenance, seul ou avec l'assistance d'une équipe d'intervention. Il contrôle la qualité des produits et participe à l'amélioration de la production. Il maîtrise les risques en garantissant la sécurité des personnes et des matériels et en veillant à la protection de l'environnement.

Débouchés

Le diplômé peut s'intégrer en entreprise spécialisée ou en atelier intégré aux chaînes de production de la plupart des secteurs industriels : construction automobile, mécanique, bâtiment et génie civil, électronique, prothèses et matériel médical.

Métiers accessibles :

- Opérateur(trice) et technicien(ne) en traitement des matériaux

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP du secteur industriel

Programme

Matières	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Français, histoire-géographie éducation civique	4 h 00	4 h 00
Mathématiques –sciences physiques et chimiques	3 h 30	3 h 30
Langue vivante	2 h 00	2 h 00
Arts appliqués-cultures artistiques	2 h 00	1 h 30
Education physique et sportive	2 h 30	2 h 30
Prévention-santé-environnement	1 h 00	1 h 00
Enseignement technologique et professionnel	18 h 00	18 h 00
Enseignements facultatifs : Atelier d'expression artistique	2 h 00	2 h 00
Atelier d'éducation physique et sportive	2 h 00	2 h 00

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- Etude et techniques industrielles :
 - Technologies des matériaux
 - Propriétés physico-chimiques des matériaux
 - Techniques de revêtements (mécaniques, chimiques, électrolytiques)
- Mise en œuvre des techniques industrielles :
 - Utilisation et manipulation des différents produits chimiques
 - Utilisation des installations de production
 - Fonctionnement des appareils de contrôle

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine général :

EPREUVES	COEF
• E1 – épreuve scientifique et technique	4
• E4 – épreuve de langue vivante	2
• E5 – épreuve de français et histoire-géographie et éducation civique	5
• E6 - épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
• E7 – Hygiène-prévention-secourisme (épreuve facultative)	(1)
• E8 – Langue vivante (épreuve facultative)	(1)

(1)Seuls comptent les points au-dessus de 10/20

Domaine professionnel :

EPREUVES	COEF
• E2 – étude et préparation d'une production industrielle	4
• E3 – épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	7

Poursuites d'études

Le bac pro technologie des surfaces et des matériaux a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Néanmoins, la poursuite d'études est possible pour compléter sa formation en préparant :

- BTS Traitement des matériaux option A traitements thermiques
- BTS Traitement des matériaux option B traitements de surfaces

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement dans le 94

- **En lycée public uniquement dans le 93 :**
 - Lycée professionnel Condorcet - Montreuil

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro^o »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Transport

Le ou la titulaire de ce diplôme est capable de prendre en charge les tâches administratives liées au transport de marchandises. L'élève étudie :

- l'organisation, la mise en œuvre et le suivi des opérations, en tenant compte de la complémentarité des modes de transport (terrestre, aérien, maritime).
- la prospection commerciale, le suivi et le règlement des factures, l'organisation de la chaîne logistique (transport, stockage, magasinage, distribution), la prévention et le règlement des litiges.
- la communication en français ou en langue étrangère avec les clients, les fournisseurs... et les différents personnels et services de l'entreprise (conducteurs ou conductrices, services logistique, comptable, commercial...)
- les règles douanières, la vérification des documents comptables et de synthèse, l'analyse des coûts et de leurs conséquences sur les marges.

Débouchés

Dans les entreprises :

- de transports de marchandises,
- organisatrices de transports terrestres, aériens, maritimes,
- de transports spécialisés (marchandises dangereuses, transport exceptionnel...),
- de location de véhicules industriels,
- commissionnaires en douane,
- industrielles et commerciales de tous secteurs d'activités.

Métiers accessibles :

- Employé-e de transit
- Opérateur, opératrice de production transport
- Aide-déclarant, aide-déclarante en douane
- Chargé-e d'expédition import/export débutant-e
- Assistant-e gestionnaire de parc de véhicules Avec de l'expérience professionnelle :
- Agent-e d'exploitation
- Affréteur ou affréteuse
- Déclarant-e en douane
- Agent-e de transit

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP opérateur logistique

Qualités requises :

- goût du contact
- capacités de communication
- sens de l'effort et des responsabilités
- rigueur, sérieux, honnêteté

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<i>*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre</i>	

Enseignements professionnels

• **Organisation, exécution et suivi d'une opération de transport** : connaissance des différents types de transport (routiers, ferroviaires, fluviaux, combinés maritimes, aériens...) ; droit et réglementation nationale et internationale ; utilisation de logiciels de détermination d'itinéraires et de progiciels de transport et de logistique ; contrat de transport, tarifs, prix et rentabilité de l'opération de transport ; documents liés au transport...

• **Dédouanement** : textes réglementaires, régimes préférentiels, procédures.

- **Relations avec les partenaires** internes et externes à l'entreprise en français et en langue étrangère.
- **Respect des procédures qualité** (satisfaction de la clientèle), sécurité (transport, logistique, personnel), sûreté et contraintes environnementales.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique :	
Economie-droit	1
Mathématiques	1
Epreuve d'étude de situations professionnelles	5
Epreuve prenant en compte la formation en entreprise :	
Pratique du transport en milieu professionnel	8
Prévention-santé-environnement	1

Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante 1	2
Epreuve de langue vivante 2	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Logistique et transport (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- BTS (brevet de technicien supérieur) Transport et prestations logistiques
- DUT (diplôme universitaire technologique) Gestion logistique et transport

Il existe aussi des formations en écoles spécialisées du transport et de la logistique (AFT-IFTIM notamment) délivrant des titres homologués par l'État.

- Titre Technicien supérieur en transport logistique option transport terrestre

Où se former dans le 94 ?

- **En Lycée public :**
 - SEP A. de St-Exupéry - Créteil

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du transport et de la logistique »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.

Travaux publics

Le ou la titulaire de ce diplôme est technicien-ne sur un chantier. Il ou elle travaille au service de la production dans une entreprise de travaux publics : construction de routes, terrassements, canalisations, construction d'ouvrages d'art (ponts, barrages, tunnels).

Ses compétences s'étendent de l'organisation, à l'encadrement et à la gestion. Il ou elle collabore au bon déroulement du chantier jusqu'à sa remise au client : préparation technique, définition des tâches, de leur temps de réalisation, de leur ordre d'exécution. Le ou la technicien-ne en travaux publics veille à l'approvisionnement et au bon emploi des matériaux et des matériels. Il ou elle respecte le calendrier d'exécution et, tout au long du chantier, les règles de sécurité.

Débouchés

Le ou la titulaire de ce bac pro peut être embauché-e par toute entreprise de travaux publics (entretien, construction et rénovation des ouvrages). Il ou elle est d'abord ouvrier-ère professionnel-le et peut être, après 12 mois, classé-e compagnon ou chef-fe d'équipe. Le type d'emploi dépend largement de l'importance de l'entreprise, de la complexité du chantier et du secteur d'activité.

Métiers accessibles :

- Constructeur-trice de routes
- Canalisateur-trice
- Conducteur-trice d'engins de travaux publics
- Chef-fe de chantier

Accès à la formation

En 3 ans. Admission en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Maçon, Conducteur d'engins : travaux publics et carrières, Constructeur de routes, Constructeur en canalisations des travaux publics. Maintenance de matériels de travaux publics et de manutention, menuisier

Qualités requises :

- aimer le travail en extérieur
 - avoir le goût des relations humaines et du travail en équipe
 - être disponible et mobile
 - posséder une grande habileté manuelle et de solides qualités physiques
 - être capable d'autonomie et avoir l'esprit d'initiative
- Confort de l'utilisateur : acoustique et nuisances sonores, urbanisme et environnement (déchets de chantier, risques de pollution)...
 - L'approche technique des ouvrages : mécanique appliquée et résistance des matériaux, analyse d'ouvrages (terrassement, génie civil, canalisations, routes)...

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h 00
Prévention-santé-environnement	1 h 00
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h 00
Langue vivante	2 h 00 environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h 00
EPS	2 h 00 ou 3 h 00
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h 00 environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<i>*Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre</i>	

Enseignements professionnels

- Contexte administratif et juridique de la construction : intervenants, procédures administratives, garanties...
- Communication technique : croquis, réalisation graphiques, plans et cartes...
- Technologie de construction : ouvrages de terrassement, ouvrages d'art, réseaux de canalisation, réseaux routiers et voirie, matériaux...
- Techniques et procédés de mise en oeuvre : implantation et relevés, terrassement, blindage, techniques routières, coffrage et bétonnage, assemblage d'éléments de réseaux...

- Santé et sécurité au travail
- Outillages, matériels et engins de chantier
- Gestion de travaux : organisation et coûts, démarche qualité

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :	Coeff.
Epreuve scientifique et technique :	
Sciences physiques et chimiques	1,5
Mathématiques	1,5
Epreuve d'analyse et de préparation :	
Analyse technique d'un ouvrage	2
Gestion quantitative des besoins et des moyens	1
Organisation des travaux et suivi de réalisation	2
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :	
Présentation d'un dossier d'activité	2
Implantation, réalisation, contrôle	3
Mise en œuvre et contrôle	2
Economie et gestion	1
Prévention-santé-environnement	1
Domaine général :	Coeff.
Epreuve de langue vivante	2
Epreuve de français, histoire, géographie et éducation civique:	
Français	2,5
Histoire-géographie et éducation civique	2,5
Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Travaux publics (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Travaux publics

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77 et 93 :**
 - SEP les Pannevelles - Provins (77)
 - LP Claude-Nicolas Ledoux - Les Pavillons-sous-Bois (93)

En savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr

consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro^o »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un PSY-EN au CIO ou dans votre établissement.